ROUSSEAU, AINSSE, PAPINEAU ET LE ROI !

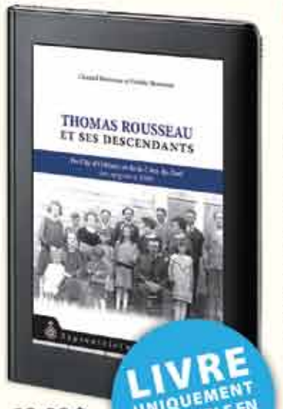

LIVRE UNIQUEMENT DISPONIBLE EN NUMÉRIQUE

19,99 $

CHANTAL ROUSSEAU ET GUILDO ROUSSEAU

Thomas Rousseau et ses descendants

De l'Île d'Orléans et de la Côte-du-Sud. Des origines à 1900

Thomas Rousseau et ses descendants est le premier ouvrage de généalogie historique consacré à l'une des grandes familles souches de l'île d'Orléans et de la Côte-du-Sud. Son contenu recense au-delà de 4680 individus, dont près de la moitié appartiennent à l'une ou l'autre des lignées issues du mariage de Thomas Rousseau et de Madeleine Ollivier en l'église de Notre-Dame de Québec, le 5 octobre 1667.

LIVRE UNIQUEMENT DISPONIBLE EN NUMÉRIQUE

14,99 $

PHILIPPE BERNARD

Chronique des Ainsse d'Amérique

Cet ouvrage captivant, qui repose sur une abondante documentation, s'étend sur 300 ans et apporte un éclairage vivant et authentique sur l'histoire de l'Amérique française. Les Ainsse constituent un bel exemple de ces familles qui ont essaimé à travers tout le continent et laissé leurs traces au Québec, au Canada et aux États-Unis; elles ont marqué notre histoire nationale.

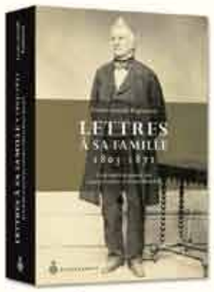

49,95 $

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

Texte établi et annoté par
Georges Aubin et Renée Blanchet

Lettres à sa famille

1803-1871

Avec la parution du dernier tome de la correspondance du chef patriote Louis-Joseph Papineau, on découvre un penseur politique qui n'a pas peur de parler haut et fort.

Michel Lapierre, **Le Devoir**

Ses lettres sont d'une humanité aussi séduisante qu'imprévisible. Un chantier se ferme : grâce à l'indéfectible professionnalisme d'une petite équipe (Lamonde/Aubin/Blanchet), le Québec peut enfin presque tout savoir d'une de ses plus impressionnantes figures.

Laurent Laplante, **Nuit blanche**

PHILIPPE FOURNIER

La Nouvelle-France au fil des édits

Chronologie reconstituée d'après les principaux édits, ordonnances, arrêts, lois et règlements émis sous le Régime français

49,95 $

Vous avez raté les plus récentes audiences du roi, les séances ordinaires du Conseil souverain, les décisions controversées du gouverneur général ou les règlements édictés par l'intendant de service? Que cela ne tienne! Nous avons tout scruté et noté pour vous.

CES LIVRES SONT AUSSI DISPONIBLES EN FORMAT NUMÉRIQUE

Canada Council for the Arts · Conseil des Arts du Canada

SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

NUMÉRO 298, VOLUME 38, PRINTEMPS 2012 · 12.50 $

L'Ancêtre
Société de généalogie de Québec
Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti. L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

FAIRE REVIVRE

L'Ancêtre

Combattants de la Guerre 1914-1918

Cécile Girard, mon ancêtre maternelle

Les Grenon en Argentine

Revue de la Société de généalogie de Québec
www.sgq.qc.ca

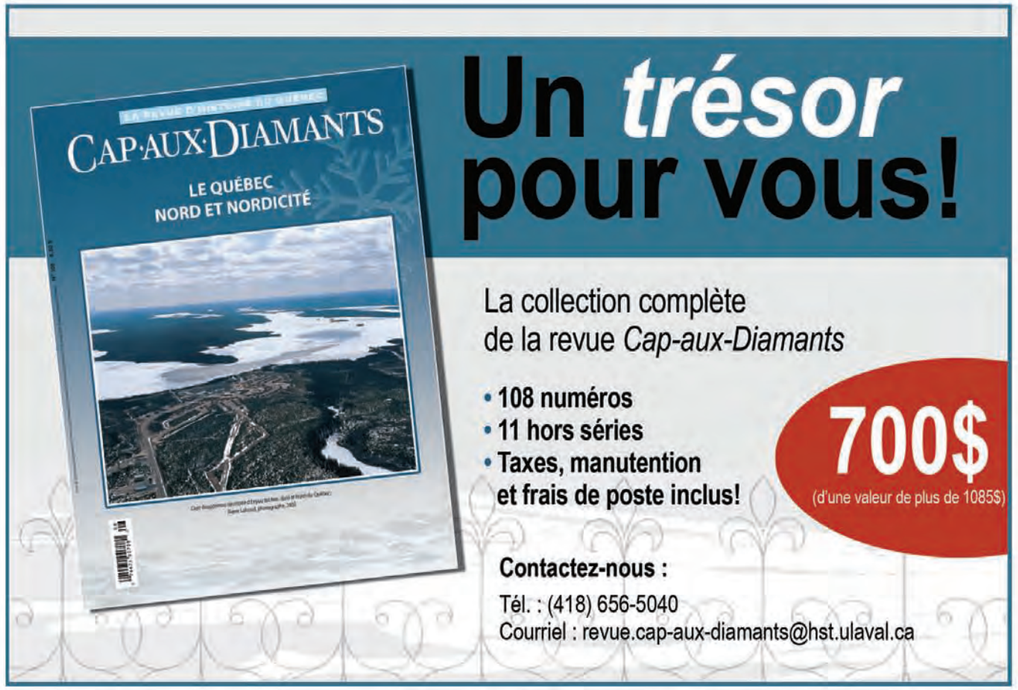
CAP·AUX·DIAMANTS
LE QUÉBEC
NORD ET NORDICITÉ
Un trésor pour vous!
La collection complète
de la revue Cap-aux-Diamants
• 108 numéros
• 11 hors séries
• Taxes, manutention
et frais de poste inclus!
700$
(d'une valeur de plus de 1085$)
Contactez-nous :
Tél. : (418) 656-5040
Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Copiexpress
L'Imprimeur Conseil
Un projet imprimé?
Contactez-nous
Siège social
2717, rue Watt, local 150
Québec (Québec)
G1P 3X3
Succursale
2360, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1V 4H2
418 659-5960
" L'imprimerie est à l'écriture
ce que l'écriture avait été aux
hiéroglyphes : elle a fait faire
un second pas à la pensée."
Antoine de Rivarol
Maximes, pensées et paradoxes
www.cxconseil.com
Téléphone : 418 659-1560 / Sans frais : 1-866-659-1560

De l'Acadie d'autrefois voyage
aux Maritimes d'aujourd'hui
du 20 juin au 7 juillet 2012
En collaboration avec Voyages CAA-Québec, la Société généalogique canadienne-française (SGCF), Pierre Benoît et Josée Tétreault vous proposent de découvrir l'histoire des Acadiens et de l'Acadie à travers différents lieux historiques des provinces maritimes.
La mémoire acadienne est bien vivante, son histoire, toujours présente, et le chiac, ce mélange d'anglais et de français que la jeune génération emploie, montre bien sa volonté d'appartenance à ce peuple unique. Venez avec nous à la rencontre de l'Acadie !
RENSEIGNEMENTS
Vincent Deghetto
Voyages CAA-Québec
1180, rue Drummond
Montréal (Québec) H3G 2R7
www.sgcf.com
Tél. : 514 861-7111 ou 1 800 222-4357, poste 3603
Téléc. : 514 861-4390
Courriel : vdeghetto@caaquebec.com
Société généalogique canadienne-française
CAA

POUR LA PLUS BELLE VUE SUR QUÉBEC
L'Observatoire de la Capitale
GRATUIT
pour les enfants de
12 ans et moins
Un nouveau
rendez-vous pour un
voyage dans le temps
époustouflant
FUJITSU
Édifice Marie-Guyart
1037, rue De La Chevrotière, 31e étage, Québec
418 644-9841 • 1 888 497-4322
www.observatoirecapitale.org
Observatoire de la Capitale QUÉBEC
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC **1961 - 2012**

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8
Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643
Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca

SOMMAIRE

ARTICLES DE FOND

Morandeau devenu Maranda (2e partie) 157
Romain Belleau (5865)

La généalogie d'Eugène « P'tit Pouce » Champagne 165
Sabine Champagne (5094)

Des combattants de la Guerre 1914-1918 (1re partie) 175
Raynold St-Amand (5845)

AUTRES SUJETS

Assemblée générale annuelle 155

Centre de documentation Roland-J.-Auger 191

Gens de souche – Banville 193

Généalogie insolite 197

ÉTUDES

Des Canadiens en Californie au temps des chercheurs d'or 148
Paul-Henri Hudon (2738)

L'énigme Cécile Girard, ou qui est *vraiment* mon ancêtre maternelle en Nouvelle-France? . 163
Claude Auger (0812)

Henry Creste devant la Prévôté 171
Georges Crête (0688)

Les Grenon en Argentine 183
Monique Thibault-Grenon (4089)

Les homicides à Québec entre 1880 et 1930 187
David Vachon

CHRONIQUES

Mères de la nation 149

Nouvelles de la Société 153

L'héraldique et vous 199

Le généalogiste juriste 201

Les Archives vous parlent des 205

À livres ouverts 207

Service d'entraide 209

Page couverture
Source : Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, collection d'affiches de guerre, à l'adresse suivante http://calypso.bib.umontreal.ca/guerre
Nous remercions la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal pour leur gracieuse autorisation.

La SGQ est une société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise l'entraide des membres, la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.
La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

DES CANADIENS EN CALIFORNIE AU TEMPS DES CHERCHEURS D'OR

Paul-Henri Hudon (2738)

Voici la transcription d'un article envoyé par M. Hudon et tiré du journal *La Minerve*, édition du 17 janvier 1851. Il s'agit d'une liste de noms de Canadiens français, qui se retrouvent en Californie, à la période de la « ruée vers l'or ». Il semble y avoir de la déception chez ces gens, frustrés dans leurs rêves de ne pas avoir pu trouver fortune. Ils déconseillent même aux nouveaux aventuriers de venir dans cette région. Les noms de ces « orpailleurs » déçus peuvent intéresser des chercheurs en généalogie. **NDLR** : pour tous les noms, nous remarquons qu'on indiquait Montréal comme lieu de résidence, comme si le formulaire avait été préparé à l'avance.

Nevada City, 1er déc. 1850.

À une assemblée de Canadiens français tenue ce jour en cette ville, furent présents :

	Nom	Résidence
MM.	Geo. Hudon	Montréal
	MoÏse Hurtubise	Montréal
	Philias Beauchamp	Montréal
	G. O. De Lorme	Montréal
	Pierre Lippé	L'Assomption, district de Montréal
	Anaclet Dequoy	L'Assomption, district de Montréal
	F. Chartier	St. Jacques de L'Assomption, Montréal
	Jos. Cantin	St. Jacques de L'Assomption, Montréal
	Marcelin Hay	St. Jacques le Mineur, Montréal
	Jos. Benoit	St. Denis, Montréal
	Tho. Gadbois	St. Denis, Montréal
	Étienne Trudeau	Chambly, Montréal
	Jos. Paradis	L'Acadie, Montréal
	Chs. Paradis	L'Acadie, Montréal
	Alfred Benard	L'Acadie, Montréal
	N. Longtin	St-Grégoire de Monnoir, Montréal
	J.-Bte. Pepin	La Tortue, de St. Constant, Montréal
	Ant. Lemieux	St. Hyacinthe, Montréal
	Prosper Lemieux	St. Hyacinthe, Montréal
	Pierre Robidou	St-Philippe de la Tortue, Montréal
	Prudent Têtu	La Présentation, Montréal
	Louis Joyalle	La Présentation, Montréal
	J-Bte Bergeron	La Présentation, Montréal
	Frs. Landrie	Laprairie, Montréal
	Chs. Cyrille Landry	Laprairie, Montréal
	Édouard Monceau	Berthier, Montréal
	Pierre Ste. Marie	Beauharnois, Montréal
	Amable Ste. Marie	Beauharnois, Montréal
	Julien Lacaille,	St-Jean, comté Chambly, Montréal
	Jos. Morin	St-Georges, Rivière-de Sud, Montréal
	Jos. Laberge	Châteauguay, Montréal
	J-Bte Piette	Berthier, Montréal
	A. Desjarlais	Riv. Du Loup, comté 3 Rivières, Montréal
	Ant. Lemaitre Auger	Riv. Du Loup, comté 3 Rivières, Montréal
	Olivier Morisset	Nicolet, dist. 3 Rivières
	Oliv. Provencher	Nicolet, dist. 3 Rivières, Montréal
	M. Deveau	Ste-Anne de la Pérade, dist. 3 Rivières, Montréal
	J. A. Chiniquy	St-Michel, dist. Québec, Montréal
	Jean Fortin	St-Michel, dist. Québec, Montréal
	Pierre Blouin	St-Jean, Isle d'Orléans, Montréal
	Célestin Soucis	St. Roch des Aulnets

M. Jos. A. Chiniquy fut nommé président et M. G. O. Delorme, secrétaire.

M. le président ouvrit la séance par un discours éloquent dans lequel il expliqua le but de l'assemblée. Il se déclara d'opinion qu'il est impossible à qui que ce soit, à moins d'une chance particulière de trouver ce que chacun est venu chercher en Californie, sans y faire un long séjour. Il fit ensuite comprendre avec beaucoup de philanthropie et de patriotisme combien les Canadiens-Californiens retiraient davantage d'une association de support mutuel. Enfin, il pria l'assemblée de prendre en considération la stérilité du travail dans les mines et d'adopter des mesures pour en informer d'une manière exacte, ceux de nos compatriotes qui auraient encore le désir de venir en Californie, en leur exposant franchement et honnêtement notre opinion par rapport aux mines.

Après ce discours, il fut unanimement

Résolu. – Que les personnes qui composent cette assemblée considèrent qu'elles ont un devoir à remplir envers leurs compatriotes, celui de leur faire connaître leur opinion sur les prétendus avantages des lieux qu'elles habitent et qu'en conséquence elles déclarent en peu de mots :

Qu'on ne peut faire fortune ici en aussi peu de temps qu'on le dit généralement dans les journaux et ailleurs, qu'au contraire on doit s'attendre à travailler plusieurs années, si le hasard ne vient au secours, avant d'avoir acquis une valeur quelconque;

Que les membres de cette assemblée ne conseilleront jamais à qui que ce soit de venir en Californie, parce que les chances d'y acquérir de la fortune diminuent tous les jours et diminueront encore d'ici douze mois, vu le nombre considérable de gens qui se sont emparés des endroits les plus avantageux et en épuisent les richesses;

Que si, en dépit de ces nouvelles, de nos compatriotes se laissaient induire en erreur par les rapports favorables des journaux et se déterminaient à venir en Californie, cette assemblée leur conseille de choisir la route de l'Isthme de Panama qui est la plus rapide et la plus facile.

Des remerciements furent votés à M. le président et au secrétaire, et la séance fut levée.

G. O. DELORME.
Secrétaire

Comité de *L'Ancêtre*
2011 - 2012

Directeur et rédacteur en chef Jacques Olivier (4046)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Membres France DesRoches (5595)
Jacques Fortin (0334)
Claire Guay (4281)
Claire Lacombe (5892)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Denis Martel (4822)
Nicole Robitaille (4199)

Collaborateurs Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
† Paul-André Dubé (4380)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Rénald Lessard (1791)
Claire Pelletier (3635)
Louis Richer (4140)
Mario Vallée (5558)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION

Canada
* Adhésion principale 45 $

Amérique sauf Canada
* Adhésion principale 55 $ US

Europe
* Adhésion principale 45 €

Membre associé demeurant à la même adresse (ne reçoit pas *L'Ancêtre*) demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*

Note
Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2012 SGQ

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Imprimé par Groupe ETR
Québec

† Paul-André Dubé (4380)

Anne PERRAULT

Anne, fille de Jean PERRAULT et Jeanne VALTA, est née le 17 novembre 1647 et a été baptisée en l'église de Saint-Sulpice, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. Elle est arrivée à Québec en 1669, apportant des biens estimés à 300 livres et un don du roi de 50 livres. Elle savait signer.

PREMIER MARIAGE

Après avoir passé un contrat de mariage devant le notaire royal Pierre Duquet le 23 septembre 1669, Anne épouse à Sainte-Famille, île d'Orléans, le 12 octobre 1669, Pierre BLAIS, fils de Mathurin et Françoise PÉNIGAUD, né vers 1639 à Hanc, arrondissement de Niort, évêché d'Angoulême (Deux-Sèvres). Pierre est arrivé à Québec le 25 mai 1664. Comme la plupart des engagés, il avait signé un contrat pour une durée de trois ans. Le 22 juin 1667, il se voit octroyé la concession d'une terre à l'île d'Orléans. Au recensement de 1667, on mentionne qu'il est âgé de 25 ans et il figure parmi une série de célibataires habitant l'île d'Orléans. Il y habite toujours lors du recensement de 1681 et on lui donne 40 ans. Il ne savait pas signer.

Après leur mariage, les époux s'établissent à Saint-Jean, île d'Orléans, et de leur union naîtront dix enfants. Les cinq premiers ont été baptisés entre 1670 et 1678 à Sainte-Famille; les quatre derniers le seront à Saint-Jean entre 1682 et 1688. Suivant l'accouchement de ce dixième enfant, Anne décède le 29 juin 1688, à l'âge de 45 ans (on la dit âgée de 35 ans au recensement de 1681); elle est inhumée le lendemain à Saint-Jean.

Leur ménage établi à Saint-Jean engendrera 10 enfants qui leur donneront 47 petits-enfants :

1 **Martin** : né le 27 août 1670 et baptisé le lendemain à Sainte-Famille, et décédé avant le recensement de 1681.

2 **Pierre** : né le 4 mars 1672, baptisé le 16 du même mois, décédé et inhumé le lendemain à Sainte-Famille.

3 **Pierre** : né le 2 février 1673, baptisé le 18 à Sainte-Famille. Il épouse Marie Françoise BAUDOUIN le 9 novembre 1695 (ct notaire Louis Chambalon, Saint-François, île d'Orléans). Ils auront 11 enfants. Pierre a été inhumé le 22 décembre 1733 à Berthier-en-Bas.

4 **Marie-Anne (Jeanne)** : née le 19 mai 1675, baptisée le 9 juin à Sainte-Famille. Elle épouse Jean-Baptiste GUILLEMET le 7 octobre 1695 (ct notaire Louis Chambalon, Saint-Jean). Ils auront 10 enfants. Décédée entre juin 1729 et juin 1735 à Berthier-en-Bas.

5 **Antoine** : né le 21 février 1677, baptisé le 25 à Sainte-Famille. Il épouse en premières noces Jeanne Anne LAMY le 9 novembre 1705 à Saint-Michel de La Durantaye. Ils auront quatre enfants. Il épouse en secondes noces Ambroise (Françoise) FOURNIER le

10 février 1716 à Saint-Michel de La Durantaye. De cette deuxième union seront issus sept enfants. Antoine est décédé le 4 février 1734 et a été inhumé le lendemain à Berthier-en-Bas.

6 **Joseph** : né vers 1679, en un lieu indéterminé (3 ans au recensement de 1681).

7 **Jacques** : né le 6 avril 1682, baptisé le 8 à Saint-Jean. Il épouse en premières noces Louise-Angélique CARTIER le 30 juin 1713 à Trois-Rivières. Ils auront trois enfants. Il épouse en secondes noces Marie-Jeanne (Marie-Anne) SÉVIGNY dit LAFLEUR le 17 février 1734 à Neuville. Ils auront neuf enfants. Jacques a été inhumé le 24 décembre 1759 à Yamachiche.

8 **Anonyme** : enfant masculin né, ondoyé, décédé et inhumé le 26 mars 1684 à Saint-Jean.

9 **Jean-Baptiste (Jean)** : né le 29 octobre 1685, baptisé le 2 novembre à Saint-Jean. Il épouse en premières noces Marie-Geneviève MARTIN dit PELLANT le 25 octobre 1709. Ils auront six enfants. Il épouse en secondes noces Marie-Jeanne SÉNÉCAL dit LAFRAMBOISE le 9 novembre 1728 à Boucherville; deux enfants sont issus de cette union.

10 **Marguerite** : née le 29 juin 1688, baptisée le lendemain à Saint-Jean. Elle épouse Étienne LAMY le 2 novembre 1714 (ct notaire Michon, Saint-Vallier). Ils auront neuf enfants. Elle a été inhumée le 6 mai 1765 à Yamachiche.

DEUXIÈME MARIAGE

Devenu veuf, Pierre BLAIS épouse Élisabeth ROYER, fille de Jean Royer et Marie Targer, le 5 juin 1689 à Saint-Jean (contrat devant le notaire royal François Genaple, le 1er juin). De cette deuxième union, Pierre Blais engendre cinq autres enfants. Il décède le 16 février 1700 et est inhumé le surlendemain à Saint-Jean.

Mariages de descendants du couple Anne PERRAULT et Pierre BLAIS : 2 de 1600 à 1699, 521 de 1700 à 1799, 143 de 1800 à 1899, et 90 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

Dans le *Journal des Blais* (vol. 8, no 1, p. 5), Jacques Blais, membre de l'Association des Blais d'Amérique, a tracé, à partir de sa banque de données, un tableau des descendants issus des deux mariages de Pierre Blais.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, cédérom.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- Fichier *ORIGINE*, nos 270013 et 243245. www.fichierorigine.com/
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 112, 542, 642.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVIIe siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 355.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, La Maison des Ancêtres, Sillery, 1998, tome 1, A-C, p. 204-205.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

Marie-Madeleine NORMAND

Marie-Madeleine est la fille de Jean-Baptiste NORMAND, bourgeois de la ville de Paris, et Catherine PAGEOT, de la paroisse de Saint-Hilaire, ville et archevêché de Sens, en Champagne (Yonne), où elle a été baptisée le 29 août 1646. Elle est arrivée en Nouvelle-France en 1669, apportant des biens estimés à 250 livres et un don du roi de 50 livres. Sa sœur Catherine l'avait précédée au pays. On lui donne 30 ans au recensement de 1681. Marie-Madeleine est décédée en couches le 27 avril 1690 et a été inhumée le lendemain à Montmagny.

Carte postale ancienne de la porte Saint-Didier, à Sens, en Champagne, au XVIe siècle, sur la route de Paris à Lyon. Les murailles de Sens datent de l'empereur Valérien, vers 250 après J. C. À Sens-Agendicum, 30 tours se répartissaient le long de la muraille. Seules quatre tours demeurent aujourd'hui. Source : http://agendicum.over-blog.com/article-la-muraille-de-sens-70763493.html

Après avoir passé un contrat de mariage le 25 novembre 1669 devant le notaire royal Pierre Duquet, elle épouse à Notre-Dame-de-Québec, le 10 février 1670, Alphonse MORIN dit VALCOURT, habitant*, né le 12 décembre 1650 et baptisé le lendemain à Québec. Il était le fils de Noël MORIN et Hélène DESPORTES. Il savait signer. Au recensement de 1681, il était établi à Montmagny. Il est décédé le 29 août 1711 et a été inhumé le 31 à Montmagny.

Leur ménage, établi à Saint-Thomas de Montmagny, comptera 11 enfants qui leur donneront 30 petits-enfants :

1 **François-Alphonse** : né le 2 décembre 1670 et baptisé le lendemain à Québec. Il épouse Marie-Catherine CHAMAILLARD le 11 novembre 1697 à Saint-Thomas de Montmagny. Ils auront trois enfants. Il est décédé le 3 juin 1737 et a été inhumé le lendemain à Montmagny.

2 **Pierre-Noël** : né le 26 février 1672 et baptisé le 28 à Québec. Il épouse Marguerite ROUSSEAU le 30 mai 1696 à Saint-Thomas de Montmagny. Ils auront 11 enfants. Il épouse en secondes noces Hélène MARANDA le 21 août 1731 à Saint-Pierre, île d'Orléans. Ce dernier couple ne laissera pas de postérité.

3 **Germain :** né le 27 octobre 1673 et baptisé le lendemain à Québec; décédé avant le recensement de 1681.

4 **Joseph** : né le 22 mai 1675 à Pointe-à-la-Caille, Montmagny, et baptisé le 9 juin à Québec. Il épouse Agnès BOUCHARD le 17 novembre 1701 à Cap-Saint-Ignace. Ils auront neuf enfants. Joseph est décédé le 10 avril 1730 et a été inhumé le 12 à Montmagny.

5 **Catherine (Marie-Catherine**) : née le 16 juillet 1677 à la Rivière-du-Sud et baptisée le 27 août à Québec. Elle épouse Jacques BAUDOUIN le 6 juillet 1699 à Montmagny. Ils auront six enfants. Elle est décédée le 1er juillet 1734 et a été inhumée le lendemain à Berthier-en-Bas.

6 **Nicolas** : né le 23 mars 1679 à Pointe-à-la-Caille et baptisé le 25 à Québec; il est décédé avant le recensement de 1681.

7 **Jean-Baptiste** : né le 2 juin 1680 à Pointe-à-la-Caille et baptisé le 8 à Neuville (on le mentionne à Montmagny le 7 mai 1703).

8 **Marie-Madeleine** : née le 23 février 1682 et baptisée le 7 mars à Montmagny. Elle est inhumée le 4 septembre 1690 à Québec.

9 **Nicolas** : né le 11 juillet 1684 et baptisé le 19 à Saint-Thomas de Montmagny. Il épouse Marie-Madeleine MERCIER dit COLBEC le 15 novembre 1706 à Montmagny. Ils auront un enfant. Nicolas est décédé le 23 février 1745 et a été inhumé le lendemain à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

10 **Louis** : né le 19 mars 1686 et baptisé le 7 avril à Saint-Thomas de Montmagny où il est décédé le 28 juin 1690 et a été inhumé le 30.

11 **Charles** : né le 22 avril 1690 et baptisé le 28 à Montmagny où il est décédé le 2 mai 1690 et a été inhumé le 11.

Mariages de descendants du couple Marie-Madeleine NORMAND et Alphonse MORIN dit VALCOURT : 3 de 1600 à 1699, 332 de 1700 à 1799, 89 de 1800 à 1899, et 300 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, cédérom.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 64, 835-837.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVIIe siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 351-352.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

***Habitant :** Yves Landry donne le métier de l'époux d'une Fille du roi lorsqu'il le connaît. En l'absence de métier, et si le couple s'installe hors les villes, on lui donne le nom d'« habitant »; Landry précise qu'il ne faut pas confondre avec agriculteur (*op. cit.*, page 165).

Tour du boulevard du 14-Juillet, à Sens, classée monument historique. Source : http://agendicum.over-blog.com/article-la-muraille-de-sens-70763493.html

Michelle OUINVILLE

Michelle, fille de Pierre OUINVILLE et Antoinette BONNARD, de la paroisse de Saint-Paul, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France, est née vers 1647. Orpheline de père et de mère, elle est arrivée en Nouvelle-France en 1668 apportant des biens estimés à 400 livres. Elle ne savait pas signer. On lui donne 34 ans au recensement de 1681 à Lotbinière et 60 ans lors de son décès. Elle est décédée et a été inhumée le

20 novembre 1700 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle avait entre-temps convolé trois fois en justes noces.

PREMIER MARIAGE

Le 21 octobre 1668 (ct notaire royal Séverin Ameau), à Trois-Rivières, elle se marie à Nicolas BARABÉ (BARRABÉ ou BARRABEY), fils de Robert et Marie TAROU (ou Marion VARONIL), né à Quinquempoix, archevêché de Rouen, en Normandie (Seine-Maritime) vers 1647. On donne à Nicolas 19 ans au recensement de 1666 et 20 ans à celui de 1667, et on le présente comme domestique engagé d'Étienne Seigneuret à Trois-Rivières. Il est décédé entre le 5 mai et le 23 août 1676. Il ne savait pas signer.

Leur ménage était établi à Trois-Rivières et comprenait cinq enfants qui s'établiront à Lotbinière et qui leur donneront 28 petits-enfants :

1 **Noël** : né en 1668 ou 1669 (on lui donne 13 ans au recensement de 1681). Il épouse Michelle-Marguerite TOUSIGNANT dit LAPOINTE le 6 novembre 1687 (ct notaire Gilles Rageot, Lotbinière). Ils auront 12 enfants. Noël est décédé après le 13 février 1743.

2 **Jean-Baptiste (Jean)** : baptisé le 18 mai 1671 à Trois-Rivières. Il épouse Jeanne-Thérèse BOUVIER avant le 16 octobre 1694 à Lotbinière. Ils auront sept enfants. Il est inhumé le 28 décembre 1729 à Lotbinière.

3 **Marie-Jeanne-Thérèse (Marie-Jeanne)** : née le 30 décembre 1672 et baptisée le 1er janvier 1673 à Trois-Rivières. Elle épouse Jean PÉRUS (PÉRUSSE) avant le 31 décembre 1700. Ils auront quatre enfants.

4 **Marie-Antoinette** : baptisée le 15 octobre 1674 à Trois-Rivières. Elle épouse Louis AUGER vers 1691 (avant le 29 octobre 1692) à Lotbinière. Ils auront 10 enfants.

5 **Marie-Madeleine** : baptisée le 5 mai 1676 à Trois-Rivières où elle a été inhumée en septembre 1676.

Mariages de descendants du couple Michelle OUINVILLE (Quinville) et Nicolas BARABÉ : 3 de 1600 à 1699, 243 de 1700 à 1799, 82 de 1800 à 1899, et 26 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

DEUXIÈME MARIAGE

Devenue veuve, Michelle OUINVILLE épouse le 12 avril 1677 (ct notaire Antoine Adhémar à Batiscan), Michel LEMAY, fils de François et Marie GASCHET. Michel est né à Saint-Pierre de Chênehutte-Trèves-Cunault (aujourd'hui Chênehutte-les-Tuffeaux), évêché d'Angers, en Saumurois (Maine-et-Loire), le 13 mars 1631. Sa présence en Nouvelle-France est mentionnée pour la première fois en 1654. Il avait épousé en premières noces Marie DUTEAU le 15 juin 1659 à Trois-Rivières. Il est décédé et a été inhumé en novembre 1684, en un lieu indéterminé. Il ne savait pas signer.

Le ménage de Michelle OUINVILLE et Michel LEMAY est établi à Lotbinière et comprendra trois enfants qui leur donneront 18 petits-enfants :

1 **Marie-Madeleine** : née vers 1678. Elle épouse Claude HOUDE (HOULE) vers 1695 (avant le 31 mars 1696) à Lotbinière. Ils auront neuf enfants. Elle est décédée le 7 décembre 1742 et a été inhumée le lendemain à Saint-Antoine-de-Tilly (Jetté relie Marie-Madeleine au mariage de Michel LEMAY et Marie DUTEAU).

2 **Marie-Antoinette** : née le 7 mars 1680 et baptisée le lendemain à Grondines. Elle aurait épousé François GIRARD le 2 novembre 1704 à Lotbinière. Ils auront neuf enfants. Elle a été inhumée le 16 avril 1761 à Pointe-du-Lac.

3 **Louis-François** : né le 26 février 1684 et baptisé le 2 mars à La Pérade. Il est décédé et a été inhumé le 13 juillet 1696 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mariages de descendants du couple Michelle OUINVILLE (Quinville)-Michel LEMAY : 1 de 1600 à 1699, 142 de 1700 à 1799, 7 de 1800 à 1899, et 4 de 1900 à 1999 (compilation par Denis Beauregard).

TROISIÈME MARIAGE

Devenue veuve une deuxième fois, Michelle épouse à Lotbinière (ct notaire royal Pierre Duquet) le 5 novembre 1685 Louis MONTENU, fils de Jacques et Suzanne ARRIÈRE, ville et évêché de La Rochelle, en Aunis (Charente-Maritime), né vers 1644 ou 1651. On lui donne 30 ans au recensement de 1681 à Lotbinière et 80 ans lors de son décès. Il a été inhumé le 10 (le 19 selon Jetté) mars 1724 à Lotbinière. Ce couple établi à Lotbinière n'a pas laissé de descendance.

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, cédérom.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, cédérom.
- Fichier *ORIGINE*, n° 242467. www.fichierorigine.com/
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 32, 43-44, 500, 572, 826, 903.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVIIe siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 352.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

Président André G. Bélanger (5136)
Vice-président Guy Parent (1255)
Secrétaire Louis Richer (4140)
Trésorière Pierrette Savard (2800)*

Administrateurs Yves Dupont (2612)*
Yvon Lacroix (4823)*
André Normand (3076)
Hélène Routhier (5919)*
Louise Tucker (4888)*

* Fin de mandat

Conseiller juridique
Me Serge Bouchard

COMITÉS

Bibliothèque
Mariette Parent (3914) (Direction)

Conférences
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Entraide généalogique
André G. Dionne (3208)

Formation
Hélène Routhier (5919) (Direction) C. A.

Informatique
Yvon Lacroix (4823) (Direction) C. A.

Publications
Roland Grenier (1061) (Direction)
Roger Parent (3675) (Expédition)
Louise Tucker (4888) C.A.

Relationniste
Nicole Robitaille (4199)

Revue *L'Ancêtre*
Diane Gaudet (4868) (Coordination)
Jacques Olivier (4046) (Direction et rédaction)

Services à la clientèle
André G. Bélanger (5136) (Direction) C. A.

Service de recherche
Louis Richer (4140) (Direction) C. A.

Site web
Guy Parent (1255) (Direction) C. A.

Nouvelles de la Société

André G. Bélanger (5136)

LA MALBAIE

En octobre dernier avait lieu au Musée de Charlevoix, à La Malbaie, le lancement officiel d'un document d'archives en format DVD comprenant la présentation des églises suivie des répertoires de baptêmes, de mariages et de sépultures de la grande région de Charlevoix, de ses débuts jusqu'à 1992. La compilation des données a été réalisée par Roland Grenier, directeur du Comité des publications, avec la collaboration des membres du comité et l'apport de M. Alain Anctil-Tremblay.

Louis Richer, Denis Fortier, André G. Bélanger et Roland Grenier. Photo : Guy Parent.

Un moteur de recherche convivial permet à l'usager d'accéder rapidement aux données. Seulement quelques mots d'interrogation sont nécessaires pour lancer la recherche dans plus de 250 000 actes de cette compilation. Les résultats peuvent être imprimés. L'auditoire a pu assister à une démonstration de l'interface d'interrogation en présence des médias locaux.

ENTENTE AVEC LA SHDC

À l'occasion du lancement du DVD de Charlevoix, la Société de généalogie de Québec signait une entente de collaboration avec la Société d'histoire de Charlevoix (SHDC) lui conférant l'exclusivité de la vente du DVD pour cette région. Autrement, le DVD est vendu à la SGQ selon les modalités habituelles, au coût de 35 $.

André G. Bélanger, président de la SGQ, et Denis Fortier, vice-président de la Société d'histoire de Charlevoix. Photo : Guy Parent.

BMS2000

- Entente

L'entente conclue en 2006 entre la SGQ et le Groupe BMS2000 est venue à échéance en 2011.

Lors de sa réunion mensuelle de novembre, le Conseil d'administration renouvelait l'entente selon laquelle « la SGQ accorde l'exclusivité de diffusion sur Internet de ses données généalogiques pour les cinq prochaines années ».

Rappelons que la base de données BMS2000 provenant des 24 sociétés de généalogie a dépassé les 10 millions de fiches en consultation. La contribution de la SGQ est en tête avec 1 635 000. Félicitations à tous les bénévoles qui ont participé à la saisie des données.

- Refonte du système

Le site Internet qui donne accès à la base de données BMS2000 montre des signes d'obsolescence qui peuvent être reliés à plusieurs facteurs. Au premier chef, l'augmentation du volume d'actes BMS enregistrés depuis sa création et qui est toujours en croissance, ce qui met en péril la stabilité du site. En second lieu, le vieillissement des supports logiciels de Microsoft qui nécessiteraient aujourd'hui des mises à jour coûteuses.

Devant cet état de fait, des solutions possibles ont été étudiées et le Groupe BMS2000 a conclu que la refonte du site Internet était nécessaire à court terme. On doit augmenter la capacité des serveurs et réaliser un projet de refonte complète du site web, qui consiste en la conception et la programmation d'un nouveau système entièrement basé sur des logiciels libres « Open Source ».

Le coût de l'opération est évalué à 60 000 $. Le Conseil d'administration de la SGQ accepte le modèle de financement proposé par le Groupe BMS2000. Les sociétés de généalogie membres sont d'accord pour diminuer les redevances de 50 % pour les 11 prochains trimestres, permettant ainsi l'atteinte des objectifs.

CONCOURS

La Table de concertation des 13 sociétés d'histoire de la Ville de Québec a lancé en décembre 2011 un concours soutenant la visibilité de ces organismes. La SGQ, membre de ce regroupement, participait à l'événement. Selon les statistiques fournies par Mme Annie Blouin, conseillère à la diffusion du patrimoine à la Ville de Québec, 833 personnes se sont inscrites au concours et ont réussi à nommer les activités respectives des sociétés membres. Plusieurs prix allant de 70 $ à 185 $ ont été attribués aux gagnants.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site web suivant : www.societeshistoirequebec.qc.ca/

CIRCA

Dans le cadre d'une entente de partenariat avec la Société généalogique canadienne-française (Montréal), la SGQ a acquis récemment une version numérisée des 212 microfilms des données BMS de l'état civil du district judiciaire de Québec de 1870 à 1980, communément appelé fichier CIRCA. Cette acquisition fait partie des objectifs annoncés lors de l'assemblée générale de juin 2011.

La particularité de ce fichier informatique consiste à montrer des données par famille, avec les enfants et ce par ordre alphabétique. Le fichier est en voie d'installation exclusivement au Centre de documentation Roland-J.-Auger, sur les mêmes ordinateurs que le fichier Drouin numérisé. Nous confirmerons par courriel la fin des travaux et l'accessibilité de CIRCA.

DÎNER DE NOËL

Le dîner de Noël des généalogistes et de leurs amis s'est déroulé au Cercle du pavillon Pollack-Desjardins de l'Université Laval. Près d'une centaine de personnes ont assisté à cette magnifique rencontre. Échanges et partages d'histoires entre tous et chacun, le tout agrémenté d'une conférence intitulée *Patronyme et matrimoine en généalogie.* Renaud Santerre a bien su traduire toute l'importance que nous devons accorder à la gent féminine dans l'évolution de la Nouvelle-France, notamment dans la gestion et la transmission des propriétés.

M. Renaud Santerre.
Photo : André G. Bélanger.

À la fin du repas, plusieurs prix de présence ont fait le bonheur des gagnants, marquant ainsi le début des festivités de Noël.

Photo : André G. Bélanger.

PALÉOGRAPHIE

Un répertoire de documents d'archives retranscrits est en voie de réalisation par le comité du web. Les généalogistes sont souvent confrontés à la lecture, voire au décryptage, de manuscrits anciens datant des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. La contribution des généalogistes est requise pour faire parvenir leurs textes de retranscription de ces documents comme les actes notariés, les ordonnances et autres. Une section sur le web est réservée à cet effet pour les membres. Pour en savoir davantage, on vous invite à consulter le site web de la SGQ www.sgq.qc.ca

CONVOCATION

Assemblée générale des membres de la Société de généalogie de Québec

Date : le mercredi 16 mai 2012
Heure : 19 h 30

Les membres de la Société de généalogie de Québec sont convoqués à la 51e assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 16 mai 2012 au centre Claude-Allard, situé au 3200, av. D'Amours, Québec (arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge).

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la 50e assemblée générale du 18 mai 2011;
4. Rapport des comités;
5. Rapport du président;
6. Rapport du trésorier
   6.1 Adoption des états financiers;
   6.2 Prévisions budgétaires;
7. Nomination d'un vérificateur ou d'un expert comptable;
8. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration;
9. Rapport du comité de mise en candidature et élection;
10. Autres sujets;
11. Levée de l'assemblée.

Québec, le 1er mars 2012

Le secrétaire du Conseil d'administration
Louis Richer

Note : Les personnes qui désirent ajouter un sujet à l'ordre du jour sont priées de le faire par écrit et de l'adresser au secrétaire au moins dix jours avant la tenue de l'assemblée générale.

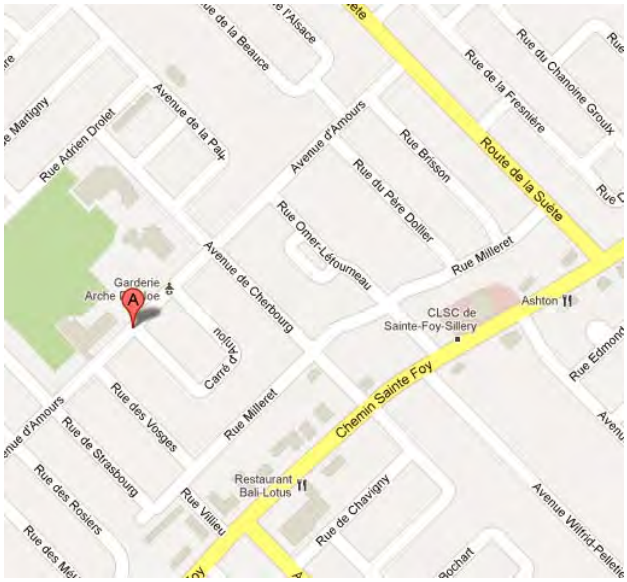

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

MESSAGE DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Vous êtes invités à soumettre des candidatures afin de pourvoir aux cinq postes d'administrateur à combler lors de l'assemblée générale annuelle du mercredi 16 mai 2012.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans.

Admissibilité du candidat *

1. Le candidat doit être membre de la Société de généalogie de Québec (SGQ);

2. La candidature doit être proposée par écrit par trois membres de la SGQ, à l'aide du formulaire inséré dans le présent numéro de *L'Ancêtre*;

3. Le formulaire de mise en candidature doit parvenir au secrétariat du Comité 30 jours avant l'assemblée générale, soit avant le 16 avril 2012, 16 h.

Composition du comité de mise en candidature

Le comité est formé de Diane Gaudet, Bibiane Ménard-Poirier et Bernard Montminy. Ces personnes peuvent recevoir dès maintenant les formulaires remplis à l'adresse suivante :

Société de généalogie de Québec
a/s Comité de mise en candidature
C. P. 9066, succ. Sainte-Foy
Québec, QC G1V 4A8

Le secrétaire du Conseil d'administration
Louis Richer

Notes :

- Les formulaires de mise en candidature sont également disponibles au local de la SGQ

- La date d'affichage des candidatures à la SGQ est le 17 avril 2012, 16 h.

* La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.

MORANDEAU DEVENU MARANDA (2e PARTIE)

Romain Belleau (5865)

Après avoir obtenu une licence ès lettres de l'Université Laval, l'auteur a travaillé quelques années dans l'enseignement, puis a publié un roman intitulé *Les Rebelles*, en 1975. Il vit en France depuis une trentaine d'années. Il a occupé, dans le domaine de l'agroalimentaire, des postes administratifs liés aux transports, à la gestion des stocks et à la logistique. Maintenant à la retraite, il continue à faire des recherches sur les migrants partis en Nouvelle-France, au Québec et au Canada. En octobre 2011, il est premier lauréat du prix Jean-Gabriel Gigot décerné par les *Cahiers haut-marnais* pour son texte « L'émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France ».

Résumé

Il y a toujours des choses à découvrir sur nos ancêtres en France. En consultant les archives notariées conservées de La Flotte (Île de Ré) pour le début du XVIIe siècle, l'auteur est tombé sur certains documents concernant l'un de ses ancêtres et ancêtre des MARANDA en Amérique. La vie quotidienne à l'Île de Ré à cette époque a également fait l'objet d'articles et de livres. Cela complète ainsi la généalogie des MARANDA et la vie de ces ancêtres. (1re partie publiée dans le no 297)

Note de l'auteur : les mots en gras avec l'astérisque sont expliqués à la fin du texte.

II- Les COUSIN

Voici ce qu'on sait déjà de Jeanne COUSIN.

Jeanne COUSIN est la fille de Pierre COUSIN et Catherine MOUSNIER. Elle est baptisée le 7 octobre 1629, à La Flotte. Ses parents se sont mariés à La Flotte, le 22 octobre 1624.

En tout, ce sont dix enfants du couple COUSIN et MOUSNIER qui sont baptisés à La Flotte (j'indique, à la suite de la date du baptême, les renseignements complémentaires – mariages, décès ou autres – recueillis dans les registres) :

1. Catherine, le 11 octobre 1625;
2. Pierre, le 15 novembre 1626;
3. Jeanne, le 7 octobre 1629;
4. Renée, le 16 juin 1632;
5. autre Catherine, le 22 janvier 1635; elle épouse le 15 janvier 1652 François VEILLON, veuf de Jeanne COUSTURIER, fils de Jean VEILLON et Jeanne RICHARD; devenue veuve, elle se remarie avec Jean GEOFFROY, fils de feu Pierre GEOFFROY et Marie BERTHOMMÉ, le 18 janvier 1657; ce couple a plusieurs enfants, baptisés à La Flotte :
   - Catherine, le 14 octobre 1657;
   - Jehan, le 5 janvier 1659;
   - Pierre, le 24 octobre 1660 (né le 20);
   - Jacques, le 29 décembre 1661 (né le 28);
   - Louys, le 25 avril 1664 (il épousera Anne FLAMAND en 1700);
   - autre Jacques, le 13 décembre 1665 (âgé d'un jour);
   - Estienne, le 11 septembre 1667 (âgé aussi d'un jour);
6. Marie, le 9 janvier 1637; elle épouse le 13 janvier 1654 Jean ESRIAUD, fils de Nicolas ESRIAUD et Renée BOUFFARD; elle meurt avant le 18 octobre 1655 (voir plus bas);
7. Mathurine, le 1er août 1639 (née le même jour);
8. Andrée, le 14 novembre 1641;
9. Anne, le 22 mai 1644;
10. Jehan, le 29 mars 1646; il décède le 25 août 1668, à l'âge de 20 ans, est-il écrit dans l'acte : le père est dit alors marinier, et la mère est décédée.

Le fichier *Origine* indique que Pierre COUSIN s'était déjà marié le 15 janvier 1617 à La Flotte avec Michelle GAUCHER. L'acte n'indique pas les parents des conjoints. S'il s'agit du même Pierre COUSIN, le couple aura alors trois enfants baptisés dans la même paroisse :

1. Nicolas, le 28 octobre 1617;
2. Julien, le 14 août 1620;
3. Jacques, le 6 mars 1624 (dans cet acte, le prénom de la mère est indiqué Marie).

Michelle GAUCHER serait donc décédée peu après cette dernière naissance, puisque Pierre COUSIN se remarie en octobre 1624 avec Catherine MOUSNIER.

Trois actes notariés nous permettent d'ajouter quelques détails à ces renseignements.

Le 18 octobre 1655 (notaire Foucaud), un accord intervient entre Pierre COUSIN, marinier, Catherine MOUSNIER sa femme et Jean ESRIAU, marinier : les premiers s'engagent à payer au second 30 livres tournois, somme restant de procès fait entre eux à propos du mariage d'ESRIAU avec Marie COUSIN, décédée, fille des premiers. Peut-être s'agit-il d'une partie de la dot promise lors du mariage. On apprend par cet acte que Pierre COUSIN est marinier et que sa fille Marie est décédée.

Le 17 janvier 1657 (notaire Foucaud) est signé le contrat de mariage entre Jean GEOFFROY et Catherine COUSIN, veuve de François VEILLON. Le père de Catherine, Pierre COUSIN, est encore ici désigné comme marinier. La mère du futur, Marie BERTHOMMÉ, donne une pièce de vigne située au terroir des grandes

Boyes et contenant deux quartiers, tandis que les parents de la future donnent deux pièces de vigne situées au terroir des Caillotières, de 600 **seps*** environ. Sont présents au contrat, entre autres, pour la « proparlée », en plus de ses parents, son frère Jean, sa sœur Jeanne, épouse de Jean MORANDEAU, comme on l'a vu plus haut, et son grand-père Anthoine DURET, ce qui ferait penser que l'une de ses grands-mères s'était remariée. Je n'ai cependant trouvé aucune information plus précise là-dessus. Jean GEOFFROY, charretier, décède le 3 octobre 1669 à l'âge de 36 ans. C'est très vraisemblablement à lui que le curé PRUD'HOMME a vendu le 5 juillet 1666 une pièce de vigne appartement au couple MORANDEAU et COUSIN.

De plus, les minutes du notaire GIBOULEAU contiennent le contrat de mariage du 8 septembre 1634 entre Marie COUSIN, fille de Nicolas COUSIN et veuve de Nicolas MASSON, et Jean GARNIER, veuf de Jehanne VIAUD et père d'une fille prénommée Anne; cet acte nous apprend que Marie COUSIN et Pierre COUSIN, époux de Catherine MOUSNIER, sont frère et sœur; quant à Jean GARNIER, il est le frère de Jeanne GARNIER, l'épouse de Jean MORANDEAU l'Aîné. D'ailleurs, le futur baille à la future une pièce de vigne tenant des deux côtés aux vignes de Jehan MORANDEAU et d'un bout à la terre de Laurent GUILBON.

S'établit donc la lignée suivante :

Nicolas COUSIN et (conjointe inconnue) parents de :

1. Pierre COUSIN, époux en premières noces (?) de Michelle GAUCHER, d'où trois enfants qui viennent d'être cités, et en secondes noces de Catherine MOUSNIER, d'où dix enfants (cités plus haut), dont Jeanne qui épousera Jean MORANDEAU.
2. Marie COUSIN, qui épouse en premières noces, le 10 avril 1633, Nicolas MASSON, d'où un fils Jehan (cité dans le contrat du 8 septembre 1634), et en secondes noces Jehan GARNIER, frère de Jeanne, épouse de Jean MORANDEAU l'Aîné.

III- LA VIE À LA FLOTTE

Des extraits d'articles et de livres consacrés à l'île et aux conditions de vie de ses habitants à la période qui nous concerne illustreront ce qui a été trouvé dans les actes notariés. Sauf mention contraire, les citations sont tirées d'articles de Pierre Tardy parus dans le *Bulletin* des Amis de l'Île de Ré; je remercie le responsable de l'Association qui m'a fait parvenir une photocopie de ces articles, qui ne sont plus disponibles.

Population et organisation

L'île comptait à la fin du XVIIe siècle environ 15 000 habitants. La baronnie de Ré comprenait les paroisses de Saint-Martin – dont dépendaient les villages du Bois et de La Couarde – de La Flotte et de Sainte-Marie – dont dépendaient Rivedoux et La Noue. Les seigneuries étaient celles d'Ars, de Loix et des Portes.

L'habitation

(…) *les maisons basses dominent dans le paysage, adossées les unes aux autres, sauf pour les habitations bourgeoises, qui sur le port, qui sur la place, qui à l'entrée du village* (Luc, p. 309). Sans généraliser, car à Saint-Martin et à La Flotte ou bien pour les logis de la bourgeoisie il y a des exceptions, il s'agit d'une maison à deux ou trois pièces appelées « chambres » – une chambre basse, une chambre haute, donc un étage car l'espace est réduit – et d'une atomisation des lieux habités, due aux partages après héritages, ce qui donne souvent dans les actes « le quart, la moitié, la quatorzième partie » d'une maison. (…) Avec une pièce, nous sommes en présence d'une chambre ou local unique, complétée par « un **append*** » (« appentif »); pour deux pièces, il s'agit de la maison « à fest et à planches », c'est-à-dire un étage sur un rez-de-chaussée, composé d'une chambre basse, d'une chambre haute, d'une **aisine*** et de dépendances donnant parfois sur une cour ou un jardin (Luc, p. 309-310). L'atomisation des lieux au moment de la répartition des héritages dont parle Tardy, on la voit dans le partage effectué le **7 novembre 1669** (notaire Febure) des biens de Pierre GEOFFROY et Marie BERTHOMMÉ entre Catherine COUSIN, veuve de Jean GEOFFROY, et ses sœurs Marie et Suzanne. En effet, Estienne JOZEAU, Jean BONENFANT et Francoys GUION ont partagé les biens venant de la succession en trois lots ; après quoi, ils ont fait trois billets qu'ils ont déposés dans le chapeau du notaire, et chaque héritière a tiré au sort le lot lui revenant.

Parmi les biens figure une maison, qui est partagée: Catherine COUSIN reçoit ainsi *une portion de maison et appartenances consistant en deux chambres Lune hauct et lautre basse Une cour en laquelle y a un puy et Jardin au bout vers le midy le tout se joignant ensemble avecq six pieds et demy ou environ a prendre dans la chambre basse et haulte du second lot vers le nord le tout sittué en ced*[it] *bourg dixaine de la fon*; Marie GEOFFROY reçoit *le restant desd*[ites] *appartenances Joignant led*[it] *premier lot Consistant en deux chambres basties et un*[?] *deux hauctes a la reserve desd*[its] *six pieds et demy ou environ comme est du aud*[it] *premier lot*; Suzanne GEOFFROY reçoit une autre maison *a fest sans planche sittuée au Lieu de la fon tenant d un Coste sur le midy a la part eschue au premier lot muraille et partie d une dalle commune entre les deux d autre costé a la maison de Jullien SORIN*… Et le preneur du premier lot aura son passage *par leschelle du* [deuxième] *lot par laquelle on monte dans lesd chambres hauctes et lesd*[ites] *parties quy sont de* [présent] *dans les murailles communes et par lesquelles on entre dune chambre a laut*[re].

Les cultures

Presque toute la surface de l'île était couverte de vignes : … *tous les sols cultivables en dehors des bris de la zone salicole, depuis les «* terres fortes *» jusqu'aux «* sables vomis par la mer *», en fait toute la baronnie et à peu près la moitié de l'étendue des seigneuries se trouvaient plantées en vignes au début du XVIIIe siècle et sans doute antérieurement.* Pierre Tardy décrit ainsi le paysage général de l'île : *Certainement longtemps avant le XVIIe siècle qui nous en a laissé des descriptions détaillées, et jusque vers la fin du XIXe siècle, l'île de Ré était couverte d'un manteau de vigne rampante, cernant les villages jusqu'auprès des murs de pierres sèches des vergers, montant à l'assaut des dunes, s'approchant du rivage aussi près qu'elle pouvait y subsister. Seules les zones des salines et des «* sablins *» trop stériles n'avaient pu être conquises. (…) Cependant l'aspect de la campagne insulaire n'était pas monotone : Le vignoble était parcouru par un réseau serré de «* raises *» bordées de tamarins vaporeux, et éclaboussé de l'or des osiers de l'année. Les verts, les jaunes, les pourpres s'entremêlaient tant les cépages étaient divers. Des cultures incluses la tachaient de points, de lignes, de formes surprenantes, dispersées et provisoires. Des murets croulants de galets blancs la festonnaient sur la côte sauvage là où la dune n'avait pu grimper. Ces aspects particuliers du vignoble rétais étaient dus à la proximité immédiate de la mer et aux modes de culture qui en découlaient.*

Il ne restait pas beaucoup de surface consacrée aux cultures vivrières, si bien que *celles-ci ne se sont pas développées en proportion de la croissance de la population, au point qu'au XVIIe siècle, les blés récoltés chaque année dans l'île ne parvenaient à couvrir les besoins des habitants que pour une durée d'environ trois mois; encore la plus grande partie de ces blés provenait-elle de la zone salicole où la culture de la vigne n'était pas possible*.

Le travail de la vigne

Comment les laboureurs – vignerons *occupaient-ils leurs journées, petites gens de cette terre, les plus laborieux de cette contrée ? S'ils devaient planter de la mi-février à la fin mars, ils leur fallai*[t] « caver » *c'est-à-dire labourer profondément le sol à la bouelle, voire au pic, préparer leurs plants à l'aide de sarments nouveaux, les mettre dans la terre, espacés de 0,80 m à 1,30 m. Les labours fréquents – de déchaussage trois à quatre fois l'an, plus profonds après la taille, plutôt un sarclage après la floraison ou pour dégager les raisins – étaient garants d'un bon rapport. Quant à la taille, lors de la période hivernale, elle nécessitait une technique maîtrisée car il s'agissait de régulariser la production et de maintenir la souche. Aussi la vigne rétaise était-elle basse, véritable treille rampante pour la protéger des vents marins parfois violents. À ces travaux spécifiques s'ajoutaient bien d'autres tâches : le* ***sartage****, épandage de varech sur le sol, engrais précieux qu'il fallait aller récolter à la côte; le ramassage des sarments soigneusement liés en fagots par les femmes* (le bois est rare!). *Mais les escargots, les oiseaux, les lapins de garenne constituaient les pires prédateurs. Quand arrivait la saison des vendanges, les tonneaux et futailles* [et **basses***] *avaient dû être vérifiés et nettoyés, ainsi que les fouloirs, les* ***treuils**** *et les pressoirs, autant de savoir-faire qui se transmettaient de façon ancestrale. Avec septembre, c'étaient les vendanges, « la grande affaire » que l'on préparait depuis l'été : recruter la main-d'œuvre locale, voire issue des seigneuries de l'île et, par bateaux, du Bas Poitou, de la Saintonge; attendre impatiemment que la date soit fixée par l'assemblée, permettant au seigneur de lever ses droits de fruits. Une fraction de la récolte était* [p]*relevée – le complant – par le fermier qui* « mettait ses **clers*** aux pas desdits fiefs », *lieux où devait passer la vendange. Enfin la vinification était essentiellement l'œuvre du vigneron à moins qu'il ait vendu la récolte à un marchand ou porté la vendange au pressoir seigneurial. Travaux pénibles pour la manœuvre du treuil* ***fusteau**** *ou* ***turquois**** *afin de recueillir ce jus blanc que seuls les négociants et les seigneurs transformaient en eau-de-vie, voire en* ***fenouillette**** (Luc, p. 38).

La vigne et l'abbaye des Châteliers.

La bouelle, La Flotte de Ré, Musée du Platin.

Le pressoir, La Flotte de Ré , Musée du Platin.

Les labours

Les quatre *façons* de labour annuelles : *La première de ces façons servait à* déchausser, *c'est-à-dire dégager avant la taille le cep que les intempéries avaient enfoui en partie. La seconde était un labour profond qui suivait la taille : avec la terre retirée d'autour du pied et retournée, on élevait la* motte *qui s'élevait à l'intersection des crêtes qui limitaient les cuvettes au fond desquelles s'abritaient les*

ceps. La troisième, qui suivait la floraison, était un sarclage après lequel le relief de la vigne était moins accentué. La quatrième avait deux buts : sarcler encore et dégager la terre qui aurait pu faire pourrir les raisins.

Le sartage

Pour nourrir la vigne et pour prolonger son existence, on la sartait : *la mer procurait au vigneron une fumure d'algues gratuite et abondante. Laboureurs et* femmes de champs *allaient, de jour comme de nuit, récolter le* sart (varech) *à la côte. Ils descendaient les* pas (rampes d'accès), *menaient leurs* montures *entre les* couchettes *de laminaires amoncelées par la tempête. Les quantités en étaient parfois si considérables que les animaux de bât étaient cachés par les monticules. Mais quand l'apport de l'océan s'annonçait maigre et la concurrence âpre, ils n'hésitaient pas, lui [pantalon] retroussé au-dessus du genou, elle, jupons maintenus haut par une corde les ceinturant* à la trousse ronde, *à pénétrer dans la vague pour y accrocher le varech avec les longues griffes recourbées de leur* truan, *en chargeant ensuite les bâts munis de* crochets *de leurs petits chevaux.*

Les outils au Musée du Platin.

Les vendanges

Le climat adouci par la proximité immédiate de la mer et le grand ensoleillement habituel hâtaient la maturation des raisins. Les vendanges insulaires devançaient d'au moins une semaine celles du continent voisin. Dans l'île, elles avaient généralement lieu vers la mi-septembre. (…) Sous l'ancien régime, le temps des vendanges était déterminé, pour la date, ou les dates d'ouvertures successives, et pour la durée des catégories instituées, par une décision prise par la communauté des habitants de chaque paroisse.

Les devoirs

Dans la baronnie, *les vignes (…) étaient soumises au seul devoir de cens* (dit la Cense), *soit à un* [complant] *du quart au huitain des fruits, parce qu'incluses en des fiefs dépendant soit directement de la baronnie, soit de l'église* (abbayes et prieurés), *soit de petits propriétaires de fiefs détachés de la baronnie au Moyen Age et jusqu'au début du XVIIe siècle* (Rivedoux). *(…) Dans l'étendue de la baronnie, les fiefs étaient imposés soit du* sixte (1/6 de la récolte) *dans la plupart des fiefs ecclésiastiques, soit du* huitain *dans les fiefs dépendant directement du seigneur de la baronnie, soit du quart dans la majorité des petits fiefs dépendant des particuliers. (…) Pour lever les complants, des* clercs *comptaient les quantités de raisins récoltés et indiquaient aux tenanciers celles qu'ils devaient verser à la recette seigneuriale : si on vendangeait une vigne soumise au devoir de* sixte, *le complanteur prenait note des sommes de raisins cueillis, lorsqu'arrivait une sixième, il donnait* « un billet » *au* ***jocteur****. Celui-ci devait porter cette somme à la recette du fief où le clerc receveur, sur le vu du billet, devait l'accepter. La comparaison des comptes du complanteur et du receveur permettait de contrôler si les devoirs avaient bien été acquittés. (…) Le complanteur se tenait soit sur les parcelles même*[s] *(…), soit à la sortie du fief, (…) en un lieu où devait obligatoirement passer la vendange, appelé pas de vendange. (…) Les vignes soumises au complant (…) étaient dites* « vignes des fiefs » *ou* fieffées, *les autres étaient les vignes* « de la cense », *ou* censées. *(…) Celles-ci couvraient une partie importante des paroisses de Saint-Martin et La Flotte et moindre de celle de Sainte-Marie. Les vendanges étaient organisées en deux classes,* « suivant la couleur du raisin. Deux dates de cueillettes étaient fixées, celle des rouges qui mûrissaient plus précocement précédant de trois jours celle des blancs ».

Les héritages

Lors des partages après héritages, ils [les négociants des villages] *se gardaient, autant que possible, de diviser les pièces de terre. Ils* alotaient (formaient des lots d'égale valeur) *avec le souci de ne pas amoindrir le rapport de l'ensemble de la propriété. Cette sélection des biens n'était possible que pour les héritages importants.*

Les surfaces possédées

Dans la baronnie, nous dit Tardy, l'unité agraire a été fixée en 1544 : le cep équivalait à 2,133 ca (centiare) et un quartier à 85,82 ares. Dans les seigneuries, le cep équivalait à 1,677 ca et le quartier à 67,08 ares. [L'are équivaut à 100 m^2, le centiare à 1 m^2 : un cep équivalait donc dans la baronnie à 2 133 m^2; pour 600 seps, cela représentait près de 1 280 m^2.] En se basant sur ces chiffres, on peut calculer la superficie des vignes possédées par Jean MORANDEAU. En 1658, il vend une pièce de vigne de 1 600 seps, soit une surface de 3 412 m^2. En 1659, la pièce de vigne vendue compte 1 800 seps, soit une surface de 3 839 m^2. En 1663, ce sont des pièces de 457, 600 et 50 seps, soit un total de 1 107 seps pour une surface de 2 360 m^2 ; au total, près d'un hectare. Or Tardy indique que *la propriété des insulaires d'aisance moyenne des seigneuries* [était] *(…) de un à trois hectares avec une moyenne parcellaire de 4 à 5 ares.* Ce sera encore le cas au XVIIIe siècle : *Les minutes des notaires rétais, mieux conservées à partir du XVIIIe siècle, permettent de se rendre compte de ce que les grandes pièces de terre étaient peu communes, que celles de moins d'un* « quarteron » (1 000 ceps) *étaient les plus nombreuses et que celles de quelques dizaines de ceps n'étaient pas rares, en particulier dans l'étendue des*

seigneuries. Ainsi, la famille MORANDEAU est, peut-on dire, « moyennement aisée » : elle possède une maison et des vignes qu'elle vend avec constitution de rentes annuelles. Il n'y a donc aucune raison de penser que le couple a décidé d'émigrer en Nouvelle-France à cause de conditions de vie misérables. On peut par ailleurs apprécier sa notoriété, comme je l'ai indiqué, par le nombre de personnes qui signent à son mariage, et par la présence de Jean MORANDEAU dans la liste des habitants cités du bourg, dans un acte d'assemblée le 18 février 1663.

La pluriactivité

On l'a vu, parfois MORANDEAU est désigné comme laboureur, parfois comme marinier. La pluriactivité est une caractéristique essentielle des Rétais: « terriens de la mer et marins du sol », ainsi que le répète et le démontre Luc au long de son livre *Gens de Ré.* : *gens de plusieurs activités qui leur permettent de subsister car ces hommes et ces femmes savent planter, cultiver, ramasser, cueillir, pêcher et parfois marauder à la mer. Ainsi leur force réside dans la capacité à tirer le meilleur parti du terroir* (Luc, p. 50 et 297). Des Rétais *essentiellement hommes de la terre (…) à la fois dépendants des caprices et des bienfaits de l'Océan* (Luc, p. 75). Toute une société *terrienne en son essence, maritime dans son existence* (Luc, p. 351).

La Flotte, vue du port.

CONCLUSION

Le 31 mars 1694, Jean MORANDEAU (nous pourrions l'appeler Jean III), fils de Jean MORANDEAU, marchand *de l'Isle d'orléans en Canada*, est présent à La Rochelle pour une quittance *portant compte et obligation* de la part d'Angélique ROY, veuve de Pierre BATHAILLÉ, de son vivant capitaine de navire, pour la subsistance, nourriture, logement et apprentissage dudit fils MORANDEAU. Le 5 mai suivant, un arrêté de compte est établi réglant le paiement des sommes dues.

Ainsi, presque 30 ans après son départ (mais à l'époque, il n'avait que cinq ans), l'un des enfants du couple MORANDEAU et COUSIN revient en France, vraisemblablement dans le cadre d'un contrat lié à la navigation. On sait d'ailleurs que Jean MORANDEAU (époux de Jeanne COUSIN) et ses fils Charles et Jean-Baptiste vendront une chaloupe à Jean MARSOLET en 1698. Ce retour en France d'un fils ne fut que provisoire. Les enfants du couple migrant étaient installés au Québec pour y rester et être à l'origine, vraisemblablement, de tous ceux et toutes celles qui portent aujourd'hui le patronyme MARANDA en Amérique.

J'espère avoir éclairé la situation du couple MORANDEAU et COUSIN au long des années qui précèdent son départ pour la Nouvelle-France. Nous avons la chance que des archives notariales anciennes et relativement abondantes aient été conservées. Leur lecture n'est pas toujours facile. D'autres travaux passionnants sur la vie en l'île de Ré à cette époque prolongent jusqu'à nous la mémoire de ces ancêtres laboureurs, vignerons, mariniers.

J'ai signalé que dans l'église de La Flotte sont apposées deux plaques, en hommage aux ancêtres GAUTEREAU et THIBAULT.

Plaques des familles THIBAULT et GAUTREAU dans l'église de La Flotte.

Pierre Tardy, dans un article intitulé « Les Canadiens originaires de l'Île de Ré », donne bien les noms de Jeanne COUSIN et Jean MARANDA (MORANDEAU) et de leurs cinq enfants. Une exposition au Musée du Platin de La Flotte en 2009 donnait une liste de Flottais partis en Nouvelle-France : l'ancêtre MORANDEAU et son épouse en faisaient partie; une fiche reprenait les notices des deux migrants tirées du *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* de Michel Langlois. Ainsi, tout n'est pas oublié. Mais un ouvrage récent intitulé *Sur les traces de la Nouvelle-France en Poitou-Charentes* ne mentionne pas le patronyme MORANDEAU! Alors, à quand une plaque en hommage au couple MORANDEAU et COUSIN et à ses enfants dans leur village d'origine?

GLOSSAIRE

Aisines : dans l'Île de Ré, dépendances d'une maison (Lachiver); aisine généralement constituée d'une aire de terre battue entourée, partie de murs de pierre sèche, partie de petits bâtiments, les *têts* (toits sur lesquels étaient entassées les sommes de sarment), abris du cheval, de la volaille et parfois de quelque autre animal, chèvre, porc; auprès un appentis pour abriter l'outillage agricole ou salicole, le petit *paillé* de paille d'orge, nourriture habituelle de la monture, parfois un puits, une *casse à fumier* (Tardy, Conditions).

Appans, appens, append, appentif : dans le Bordelais, autre forme de *appentis*, dépendance (Lachiver).

Basse, bassée : récipient pour transporter la vendange; c'est aussi, en Poitou, en Saintonge, dans l'île de Ré, un récipient de vendange, en bois cerclé, ayant un méplat latéral, et qui se place par paire sur les flancs des bêtes de somme; le contenu de deux basses, ou bassées, faisait une somme de vendange (Lachiver); basses, ces tonnelets aplatis qui, suspendus de chaque côté des chevaux, [servaient] au transport des raisins (Tardy 3, 1). On donnait à la basse une forme et un volume tels que lorsqu'elle était pleine de vendange, ou de sel, elle pouvait être soulevée et portée à pleins bras sur quelques mètres par un homme fort. Elle pouvait alors peser de 45 à 50 kg. Comme elle était mesure de capacité dès le XVIe siècle, et peut-être plus tôt, et, moins officiellement, jusqu'au début du XXe siècle, ses dimensions étaient déterminées, vérifiées et périodiquement contrôlées par les administrateurs compétents et sous l'Ancien Régime, par les sénéchaux de la baronnie et des seigneuries rétaises et par l'abbaye Notre-Dame de Ré. Dans l'étendue de « l'île de Ré » ou baronnie, elle avait une capacité de 40,42 litres et une hauteur de 43,3 cm, dans les îles d'Ars et de Loix, elle pouvait contenir 47,25 *l* pour 43,7 cm. (Tardy 3, 35).

Cler (clerc) : un clerc était alors [XVIIe, XVIIIe siècles] un homme sachant écrire et compter (Tardy 3, 8 note 16).

Fenouillette : eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil (Lachiver).

Fusteau : (pour le treuil ou pressoir) : je *n'ai pas trouvé d'explication sur ce mot, mais sans doute à rapprocher du précédent.*

Jocteur : dans l'île de Ré, celui qui conduit les animaux ou qui porte les **basses** en vendange (Lachiver).

Sartage : voir dans le texte la partie « La vie à La Flotte. Le travail de la vigne. Le sartage ».

Sep et cep : tronc ou pied de vigne *qui porte & jette le pampre, & qu'on taille tous les ans* (…) Ce mot vient de *seps* en latin, qui est une espèce de serpent, à cause que ce bois tortueux lui ressemble. Quelques-uns le dérivent de *cippus* (Furetière). Le nom donné à la petite unité, le « cep » est une preuve de ce que la terre rétaise, (…) était vouée à la vigne. Jusqu'au début du XIXe siècle, on a dit et écrit : un champ « contenant X… ceps à planter », et plus souvent « contenant X… ceps » sans complément, même s'il n'était pas immédiatement destiné à la vigne. On estimait en ceps la superficie d'une terre, d'une cour, d'une *aire*, des dépendances de maison. Cette unité était généralement écrite « sep » et non cep, ce qui a fait croire à certains auteurs que le sep rétais était un diminutif de « septier » (or, le septier était une mesure de capacité de compte pour le sel et non une mesure agraire en Ré) (Tardy 1, 9).

Treuil : pour pressoir; était prononcé « treil » (Tardy 3, 1); le pressoir, dans de nombreuses régions; le bâtiment où se trouve le pressoir et ses accessoires; du latin *torculum*, parce qu'à l'origine on tordait dans une toile le produit à presser (Lachiver).

Turquois : *je n'ai pas trouvé d'explication à ce mot.*

RÉFÉRENCES

Toutes les références de l'auteur ont été mentionnées dans la première partie de son texte dans *L'Ancêtre*, numéro 297, volume 38, hiver 2012.

NOS MEMBRES PUBLIENT

TESSIER, ROGER. *JEAN BARIL 1644-1724 GÉNÉALOGIE ET DESCENDANCE*, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, LES IMPRESSIONS CRÉDO INC., 2011, 400 P.

Ce dictionnaire généalogique est l'aboutissement de quatre années de recherches par l'auteur Roger Tessier. L'ouvrage décrit, entre autres, la vie de Jean Baril à Batiscan. Il compte environ 6 000 noms de descendants de Jean Baril et de ses trois épouses, Marie Guillet, Élisabeth Gagnon et Catherine Dessureaux. Cela représente environ 4 800 mariages répartis sur 11 générations.

Le volume est vendu à la SGQ, soit par téléphone au 418 651-9127 ou par courriel sgq@uniserve.com

Prix : 50 $ plus des frais de poste de 15 $.

L'ÉNIGME CÉCILE GIRARD, OU QUI EST *VRAIMENT* MON ANCÊTRE MATERNELLE EN NOUVELLE-FRANCE?

Claude Auger (0812)

Diplômé et professeur en théologie, Claude Auger a grandi à Charlesbourg, Trois-Rivières et Lévis, et habite actuellement dans la région d'Ottawa. Il a travaillé dans l'édition et partage maintenant son temps entre la recherche religieuse et historique, la rédaction et l'enseignement. Il a eu la chance d'être initié à la généalogie par son petit-cousin Roland-J. Auger. Il a publié quelques articles dans *L'Ancêtre*. Il a collaboré au livre de Raymond Gingras *Charles Gingras et Françoise Amiot* (Québec, 1992).

Résumé

L'auteur a cherché l'origine de l'une de ses ancêtres dans un grand nombre de documents anciens. Il avoue que trois possibilités ont retenu son attention, sans pouvoir inférer de l'une ou l'autre avec une certitude historique.

En remontant ma lignée maternelle, à la neuvième génération, on trouve le couple Charles Belleau dit Larose et Cécile Girard. Lors de leur mariage à Sainte-Foy, le 5 juillet 1745, le nom de famille et le nom des parents de l'épouse ne sont pas inscrits au registre; elle n'est désignée que sous le nom de « Cécile ». Cependant, Gabriel Flibot, époux de Renée Girard, et Joseph Poitras, oncle de Renée Girard, assistent au mariage et agissent comme témoins de l'épouse. C'est sans doute ce qui a amené le *Dictionnaire Drouin*, et la plupart des généalogistes après lui, à présenter René Girard et Marie-Josephte Poitras (parents de Renée Girard) comme les parents de Cécile. Quant au *Fichier Histor*, plus prudent, il n'indique pas les parents de l'épouse de Charles Belleau, mais on note que Drouin lui attribue René Girard et Josephte Poitras.

L'examen des autres actes concernant cette famille démontre qu'il existait bel et bien un lien entre Cécile et la famille Girard. Au baptême de cinq de ses enfants, ainsi que dans son acte de sépulture (13 octobre 1760), elle est appelée Cécile Girard (1746, 1750, 1751, 1755, 1756). Mais lors du baptême des cinq autres, on ne lui donne que le nom de « Cécile » (1747, 1753, 1757, 1758, 27 février 1760). De plus, Marie-Josephte Poitras, épouse de René Girard, est marraine de son premier enfant, Marie-Josephte Belleau (20 avril 1746, Sainte-Foy), et Josephte Girard, fille de René et Marie-Josephte, est marraine de son troisième enfant, Jean Belleau, le 16 février 1750 à Sainte-Foy.

Cette famille Girard était bien connue à Sainte-Foy, où René Girard, soldat poitevin, s'était établi après son mariage avec Marie-Josephte Poitras, en 1712. Dans son acte de sépulture le 7 février 1735 à l'Hôtel-Dieu de Québec, René Girard est d'ailleurs désigné comme étant le « domestique de M. Provost », curé de Sainte-Foy. Pierre-Gabriel Le Prévost a été curé de Notre-Dame-de-Foy de 1715 à 1756. Il connaissait et estimait René Girard et sa famille : il a donné une terre aux filles de René et Marie-Josephte, une partie à Renée lors de son mariage (1729), l'autre partie à Marie, Marie-Anne, Françoise et Marie-Josephte (1734, donation résiliée puis refaite en 1747). Or, nulle part dans ces contrats n'apparaît le nom d'une enfant nommée Cécile. Ce qui nous amène à conclure que Cécile, épouse de Charles Belleau, avait été élevée par René Girard et Marie-Josephte Poitras, mais ne serait pas leur enfant. Qui est donc cette jeune fille, connue sous son seul prénom?

Dans les registres de la Nouvelle-France, il arrivait souvent que les Amérindiens ne soient désignés que par leur prénom. Pourrait-on poser l'hypothèse que Cécile serait une Amérindienne adoptée par la famille Girard? On trouve justement une Cécile, Micmaque, fille d'Anastase et d'Agnès, née et baptisée le 1er novembre 1728 à Notre-Dame-de-Québec. Son parrain *est Louis Moreau, François* (*sic* pour Français, marque de nationalité), et Cécile, sa grand-mère paternelle, est sa marraine. L'acte de sépulture de Cécile Girard, en 1760, la dit âgée de 33 ans, ce qui la ferait naître vers 1727. La coïncidence est, pour le moins, intéressante… Mon ascendance matrilinéaire demeure, à ce point-ci, incertaine. Si Cécile, l'épouse de Charles Belleau, est descendante de la famille Girard, mon ancêtre maternelle est donc Sainte Paulin, mère de Sainte Vié, mère de Marie-Josephte Poitras, mè-

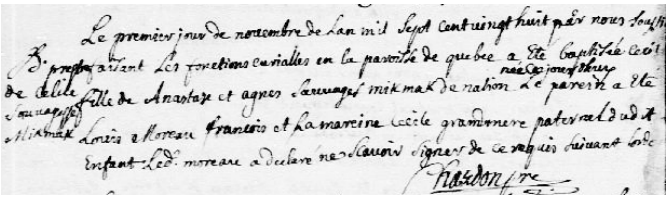

Baptême de Cécile, Micmaque.
Registre de Notre-Dame-de-Foy, 1er novembre 1728.

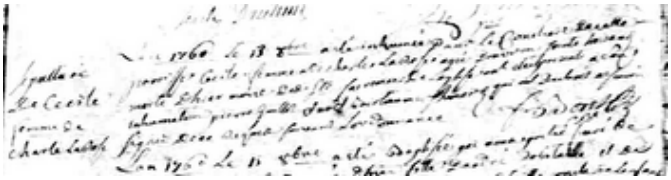

Registre de Notre-Dame-de-Foy, 13 octobre 1760.
Sépulture de Cécile, femme de Charles Larose.

re de Cécile Girard. Si Cécile est une Amérindienne élevée par la famille Girard, mon ancêtre maternelle est sa grand-mère Cécile, Micmaque (et Sainte Paulin est mon ancêtre maternelle « adoptive »).

Il existe une troisième hypothèse, avancée par le *PRDH*, et sa version numérique, le cédérom *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, qui fait de Cécile une enfant illégitime. En effet, les enfants « nés de parents inconnus » étaient souvent appelés par leur seul prénom. Se pourrait-il alors que Cécile soit le fruit d'une union illicite? En l'absence de documentation probante, le mystère demeure entier.

J'aimerais bien entrer en contact avec d'autres descendants et descendantes de Cécile « Girard » : peut-être pourrions-nous, ensemble, trouver le document qui nous fera connaître sa véritable identité?

RÉFÉRENCES

- *BMS2000*, www.bms2000.org/
- *Fichier HISTOR*, Institut généalogique Drouin, http://institutdrouin.com/histor/
- Institut Drouin, *Dictionnaire général des Canadiens-français*, Montréal, 1959, 3 volumes.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.
- POITRAS, Guy. *Jean Poitras, maître-menuisier 1639-1711, premier du nom en Amérique*, Sillery, Association des familles Poitras, 1989 (surtout les pages 161-169 et 222-227).
- *PRDH* (Programme de recherche en démographie historique), base de données et cédérom *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, Université de Montréal.

L'ÉNIGME CÉCILE GIRARD

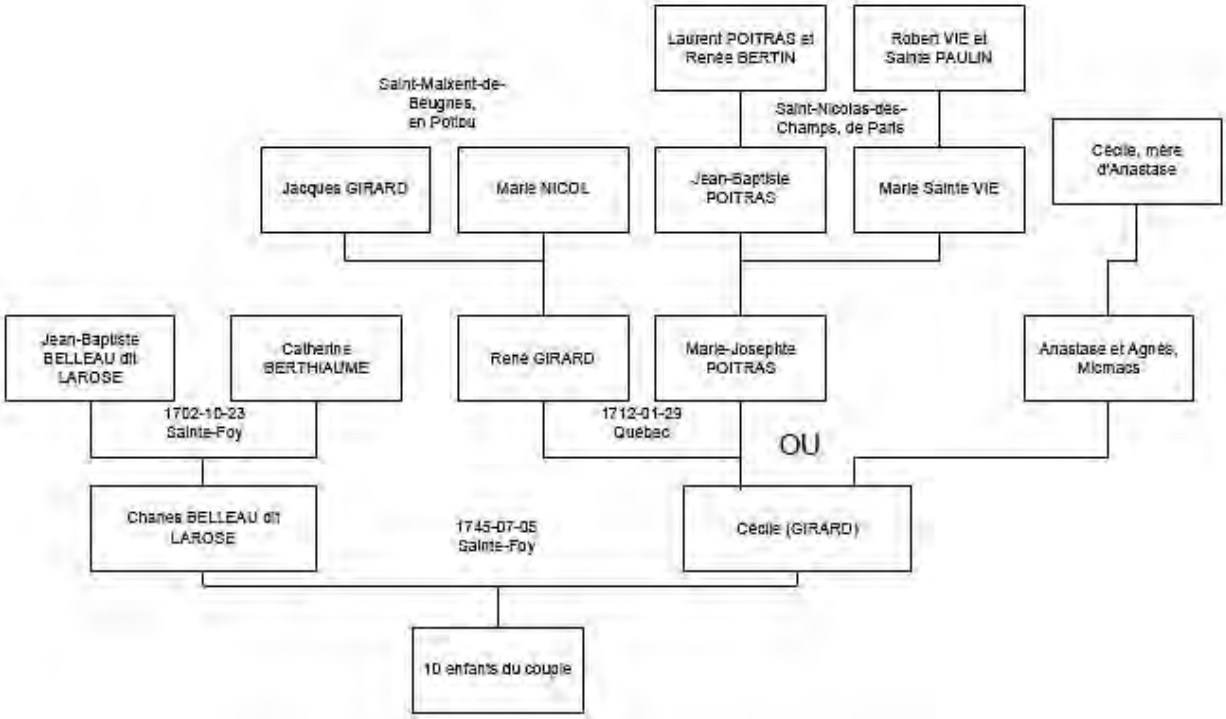

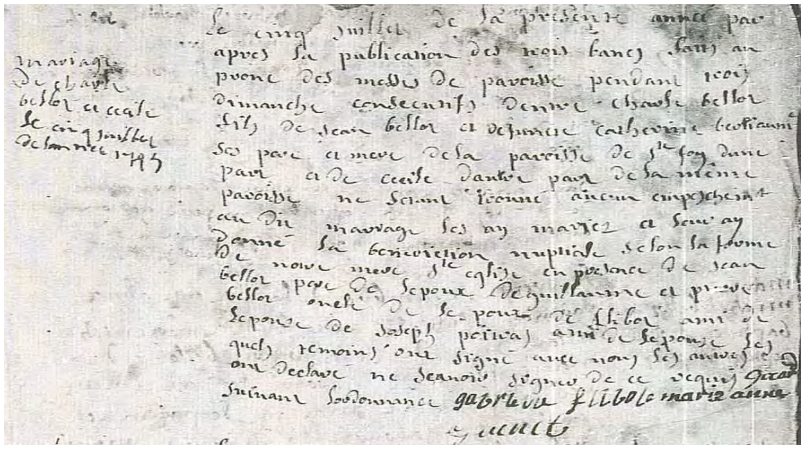

Dans l'acte de mariage du 5 juillet 1745, au registre de Notre-Dame-de-Foy, il est mentionné en marge : *Mariage de Charles Bellot et Cécile*.
On y mentionne aussi Flibot et Joseph Poitras, *amis de l'épouse*.

LA GÉNÉALOGIE D'EUGÈNE « P'TIT POUCE » CHAMPAGNE

Sabine Champagne (5094)

Membre de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1974, l'auteure a écrit plusieurs articles dans les bulletins de l'Association des Lambert d'Amérique et de l'Association des familles Champagne.

Résumé
À partir de deux articles parus dans le journal *La Patrie* en janvier 1900 au sujet d'Eugène « P'tit Pouce » Champagne, célèbre danseur connu au Canada et aux États-Unis, on retrace son ascendance généalogique.

Eugène Champagne surnommé « P'tit Pouce », célèbre danseur « de pas » et de « clog », a connu de beaux jours au Parc-Sohmer et au théâtre Grand Central, de Montréal.

De 1889 à 1919, le Parc-Sohmer a été un lieu de divertissement populaire à Montréal. Ce grand parc d'amusement a permis à plusieurs artistes de présenter différents numéros de variétés. Les danseurs de gigue, de pas ou de « clog » ont été très appréciés du grand public.

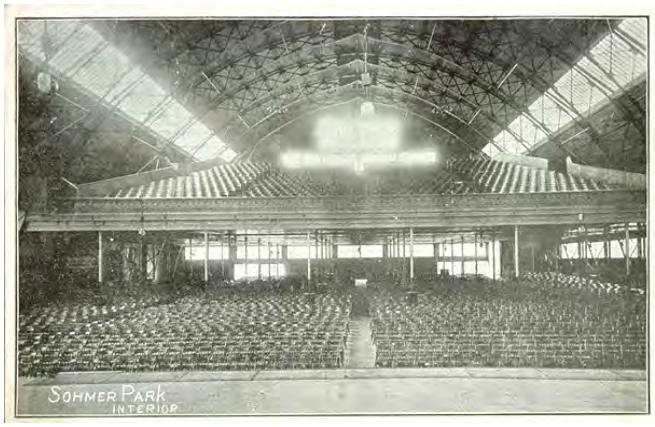

Le Parc-Sohmer, intérieur.
Source : Bibliothèque et archives nationales, collections des cartes postales http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/carpos/c05453.jpg

La danse à pas, c'est-à-dire le rythme musical qui est tapé par le bout des pieds et les talons, est une danse aussi ancienne que l'invention des souliers à semelles de bois. La danse à « clog » est une danse folklorique anglaise à sabot. Elle est le résultat de l'industrialisation du nord de l'Angleterre au XIXe siècle. Elle aurait été dansée pour la première fois par des ouvrières des usines de textile de coton. Elles tapaient le rythme avec leurs sabots de bois pour marquer la mesure de la navette filant d'un côté à l'autre du métier à tisser. Les sabots anglais ont des semelles en bois et les hauts en cuir.

Cette danse devient très populaire parmi les hommes aussi bien que parmi les femmes. On organise des concours pour danses à sabots (clogs). Des points sont accordés aux danseurs pour leur originalité et pour l'exactitude avec laquelle ils marquent le rythme avec leurs sabots sur le plancher.

FUNÉRAILLES DE " POUCE " CHAMPAGNE

Les funérailles de M. Eugène Champagne, le danseur bien connu, ont eu lieu ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funèbre a été chanté à l'église Notre-Dame. Nous avons remarqué dans le cortège plusieurs amis intimes du défunt.

MM. Rs Payette et Jos Pambrun étaient les organisateurs des funérailles.

La Patrie, le mardi 2 janvier 1900, p. 8.

MORT D'UN DANSEUR

Eugène Champagne, mieux connu sous le nom de "P'tit Pouce", est mort dimanche matin à la résidence de son frère, 26 rue St Charles-Borromée. Champagne était le plus fort danseur du Canada, et avait même remporté plusieurs prix et médailles aux Etats-Unis. Il était bien connu à Montréal, ayant paru sur la scène, à maintes reprises, au Parc Sohmer, au

"TIT'POUCE" CHAMPAGNE

théâtre Grand Central et ailleurs. Champagne était très populaire, et il fut, durant sa carrière, l'objet de plus d'une ovation. Il était âgé de 39 ans, ce qui ne sera pas sans surprendre un bon nombre de ses admirateurs.

Les funérailles du fameux danseur auront lieu demain matin.

M. Louis Payette, gérant du Grand Central, se charge des frais, et promet une démonstration imposante, en faveur de cet artiste.

La Patrie, mercredi 3 janvier 1900, p. 7.

Les deux articles parus les 2 et 3 janvier 1900 dans le journal *La Patrie* mentionnent seulement qu'il est décédé, à l'âge de 39 ans, le dimanche 31 décembre 1899 à la résidence de son frère, et que les funérailles auront lieu le mercredi 3 janvier 1900 en l'église de Notre-Dame.

Il ne restait plus qu'à lire l'acte de sépulture à la paroisse de Notre-Dame à Montréal. Mais surprise! on n'y trouve pas Eugène Champagne mais Urgel Champagne décédé à l'âge de 38 ans le 31 décembre 1899 et inhumé le 3 janvier 1900. Eugène Champagne serait donc un nom d'artiste pour Urgel Champagne.

Voici ce qu'on peut y lire :
Le trois janvier mil neuf cent, nous prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Urgel

Acte de sépulture d'Urgel Champagne.
Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 3 janvier 1900.

Champagne tailleur de cuir, fils des defunts Augustin Champagne, et de Marguerite Duchêne, décédé 31 du mois dernier âgé de 38 ans de cette paroisse. Témoins Evariste Dupré intendant et Prosper Laflèche commis qui ont signé.

P. Laflèche

E. Dupré *O. Marry Prêtre*

Connaissant le nom des parents d'Urgel, soit Augustin Champagne et Marguerite Duchêne, il ne me restait plus qu'à trouver son acte de baptême pour faire son ascendance généalogique.

Surprise encore une fois! Urgel Champagne est né le 23 décembre 1862 et baptisé le 25 à Montréal (Notre-Dame) sous le nom d'Urgèle Noël Malherbe dit Champagne est bien le fils du cordonnier **Augustin Malherbe** dit **Champagne** et **Marguerite Duchesne.**

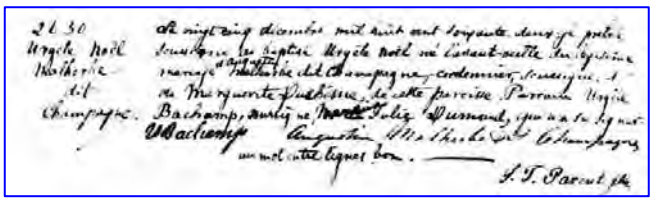

Acte de naissance d'Urgèle Noël Malherbe dit Champagne.
Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 25 décembre 1862.

Voici ce qu'on peut y lire :

Le vingt cinq décembre mil huit cent soixante deux, je prêtre soussigné ai baptisé Urgèle Noël né l'avant-veille du légitime mariage d'Augustin Malherbe dit Champagne, cordonnier, soussigné, et de Marguerite Duchêsne, de cette paroisse. Parrain Urgèle Bachamp, soussigné, marraine Julie Dumond, qui n'a su signer.

U Bachamp *Augustin Malherbe dit Champagne*

un mot entre ligne bon. ____ *L. F. Parent p(rê)tre*

Urgel Champagne, tailleur de cuir, connu sous le nom d'Eugène « P'tit Pouce » Champagne, danseur au Parc-Sohmer, est donc un descendant des Malherbe dit Champagne.

GÉNÉRATION 1

Thomas Malherbe et **Légère Maugras**

De la paroisse de Saint-Jacques à Paris, France.

GÉNÉRATION 2

François Malherbe, tailleur d'habits, fils de Thomas et Légère Maugras, de la paroisse de Saint-Jacques, à Paris, France, épouse en premières noces **Marie Anne Coquet,** fille de Jacques et Anne Frappier Hilaire, le 11 avril 1733 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

Marie Anne Coquet, née le 2 juillet et baptisée le 3 juillet à Québec (Notre-Dame), décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 27 novembre 1745 et sa sépulture a lieu le lendemain.

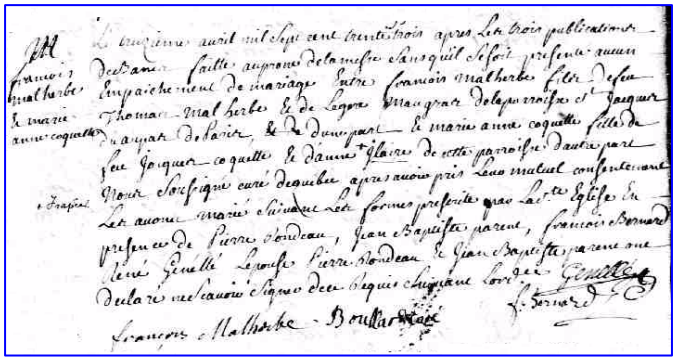

Acte de mariage de François Malherbe (fils de Thomas et Légère Maugras) et Marie Anne Coquette (fille de Jacques et Anne Frappier, fille d'Hilaire).
Paroisse de Notre-Dame-de-Québec, le 11 avril 1733.

Signature de François Malherbe.

De l'union de François Malherbe et Marie Anne Coquet naissent sept enfants :

1 **Marie Anne Malherbe**, née et baptisée le 16 mars 1734 à Québec (Notre-Dame), épouse Arnaud Tessenet, veuf de Marie-Charlotte Deganne, fils de Jacques et Marguerite Delpeche, le 15 juillet 1755 à Montréal (Notre-Dame) (ct de mariage le 12 juin 1755, notaire Pierre Méru-Panet).

2 **Marie Louise Malherbe** épouse, à l'âge de 23 ans, Jean Baptiste Sadé dit Lalime, veuf de Geneviève Bluteau, fils de Nicolas et Louise Leclerc, le 16 novembre 1756 à Montréal (Notre-Dame) (ct de mariage rédigé par le notaire G. Hodiesne mais insinué le 11 février 1757).

3 **Marie Madeleine Malherbe**, née et baptisée le 31 janvier 1738 à Québec (Notre-Dame), épouse Charles Couvret, fils de Charles et Marguerite Chomelier, le 2 octobre 1758 à Montréal (Notre-Dame). Marie Madeleine : décès à l'âge de 68 ans le 22 novembre 1806 et sépulture le 24 novembre 1806 à Montréal (basilique de Notre-Dame) (ct de mariage le 19 septembre 1758, notaire G. Hodiesne).

4 Guillaume Michel François Malherbe surnommé **François Malherbe**, né le 5 et baptisé le 6 février 1740 à Québec (Notre-Dame), épouse Marie Anne

de Lavaltrie, fille de Louis Margane et Marie Anne Couillard, le 7 février 1763 à Montmagny. Profession : navigateur. Marie Anne de Lavaltrie : décès à l'âge de 53 ans le 16 octobre 1797 et sépulture le 18 à Québec (Notre-Dame) (ct de mariage le 7 février 1763, notaire N.C.L. Lévesque).

5 **Joseph Malherbe**, baptisé le 17 juillet 1741 à Sainte-Foy (Notre-Dame-de-Foy).

6 **Jean Joseph Malherbe**, né et baptisé le 8 août 1742 à Québec (Notre-Dame), épouse Josèphe Brière, fille de Jean-Baptiste Louis et Françoise Harnois, le 9 janvier 1764 à Québec (Notre-Dame).

7 **Nicolas Malherbe**, né et baptisé le 7 avril 1744 à Québec, est décédé le 23 et inhumé le 24 mai 1744 à Québec (Notre-Dame).

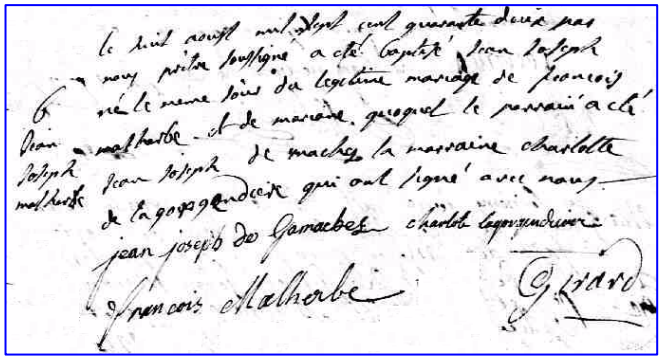

Acte de baptême de Jean Joseph Malherbe.
Basilique de Notre-Dame-de-Québec, le 8 août 1742.

François Malherbe, veuf de Marie Anne Coquet, épouse en secondes noces Marie Madeleine Courtin, le 19 mai 1749 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec (ct de mariage le 15 mai 1749, notaire J.-C. Panet).

De l'union de François Malherbe et Marie Madeleine Courtin naissent six enfants :

1 **Louis Malherbe dit Champagne**, né et baptisé le 14 septembre 1750 à Notre-Dame-de-Québec, est décédé le 5 et inhumé le 6 avril 1751 à Québec (Notre-Dame).

2 **Madeleine Malherbe**, née et baptisée le 10 mai 1752 à Québec (Notre-Dame).

3 **François Gervais Malherbe** né et baptisé le 12 avril 1754 à Montréal (Notre-Dame), est décédé à l'âge de 2 ans le 16 et inhumé le 17 septembre 1756 à Montréal (Notre-Dame).

4 **Henri Malherbe**, né et baptisé le 24 mars 1756 à Montréal (Notre-Dame); décès le 13 et sépulture le 14 février 1758 à Montréal (Notre-Dame).

5 **Michel Malherbe**, né et baptisé le 1er mai 1758 à Montréal (Notre-Dame).

6 **Pierre Malherbe**, baptisé le 11 août 1760 à Montréal (Notre-Dame).

GÉNÉRATION 3

Né le 8 août 1742, Jean Joseph Malherbe, surnommé **Joseph Malherbe dit Champagne**, menuisier, fils de François et Marie Anne Coquet, épouse **Marie Josephe Brière**, fille de Jean-Baptiste Louis et Françoise Harnois, le 9 janvier 1764 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec.

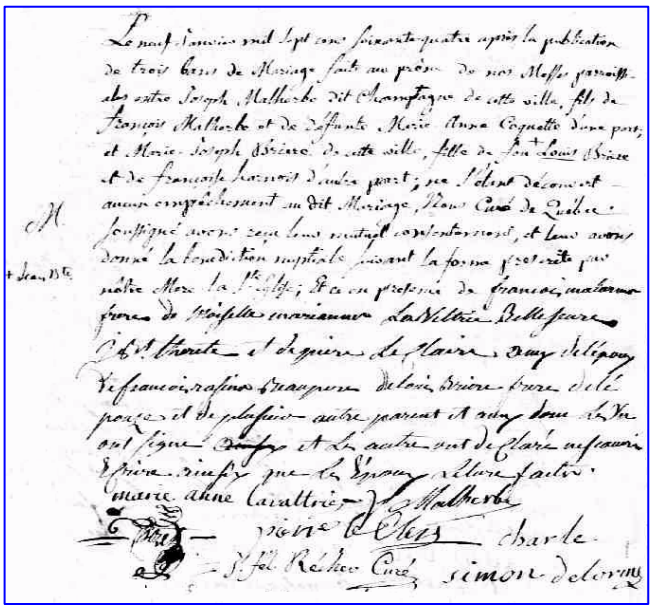

Acte de mariage de Joseph Malherbe dit Champagne et Marie-Josephe Brière. Paroisse de Notre-Dame-de-Québec, le 9 janvier 1764.

De cette union naissent 12 enfants :

1 **Joseph Malherbe dit Champagne,** né et baptisé le 7 janvier 1765 à Québec (Notre-Dame), est décédé le 2 mai 1765 et inhumé le 3 à Québec (Notre-Dame).

2 **Charles Malerbe**, né le 21 juin et baptisé le 22 juin 1766 à Montréal (Notre-Dame).

3 **Charles Malherbe dit Champagne**, né et baptisé le 23 décembre 1767 à Québec (Notre-Dame).

4 **Marie Josèphe Malerbe**, née et baptisée le 5 septembre 1770 à Montréal (Notre-Dame), épouse François Perreault, fils de Jean-Baptiste et Françoise Miville, le 10 octobre 1791 à Montréal (Notre-Dame).

5 **Louis Malherbe**, né et baptisé le 17 octobre 1772 à Montréal (Notre-Dame), est décédé à l'âge de 18 ans le 12 janvier 1792 à l'Hôtel-Dieu et inhumé le 14 à Montréal (Notre-Dame).

6 **Jean Baptiste Malherbe**, né et baptisé le 11 octobre 1774 à Montréal (Notre-Dame), épouse Louise Goyet, fille de Jacques et Marie Madeleine Lafond, le 13 janvier 1800 à Montréal (Notre-Dame).

7 **Marie Anne Malherbe**, née vers 1778, épouse François Neveu, fils de Jean Baptiste et Josette

Godin, à Montréal (Notre-Dame) le 13 janvier 1800. Marie Anne est décédée à l'âge de 24 ans le 18 mars 1802 et est inhumée le 19 à Montréal (Notre-Dame).

8 **Louis Ignace Malherbe,** né et baptisé le 31 juillet 1779 à Montréal (Notre-Dame).

9 **Joseph Marie Malerbe**, né et baptisé le 25 février 1781 à Montréal (Notre-Dame), est décédé sous le nom de Joseph Malherbe à l'âge de 15 mois le 27 mai 1782 et inhumé le 28 à Montréal (Notre-Dame).

10 **Marie Catherine Malherbe**, née le 9 et baptisée le 10 avril 1783 à Montréal (Notre-Dame), est décédée sous le nom de Marie Malherbe à l'âge de 9 mois le 8 janvier 1784 et inhumée le 9 à Montréal (Notre-Dame).

11 **Charles Malherbe**, né le 22 et baptisé le 23 octobre 1784 à Montréal (Notre-Dame), est décédé sous le nom de Charles Malarme dit Champagne, à l'âge de 36 ans, le 18 mars 1821, et inhumé le 21 à Montréal (Notre-Dame).

12 **Pélagie Malherbe**, née et baptisée le 3 août 1787 à Montréal (Notre-Dame).

GÉNÉRATION 4

Jean-Baptiste Malherbe, menuisier, né le 11 octobre 1774, fils de Joseph et Josèphe Brière, épouse **Louise Goyet**, fille de Jacques et Marie Madeleine

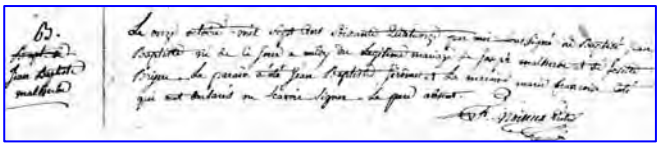

Acte de baptême de Jean-Baptiste Malherbe.
Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 11 octobre 1774.

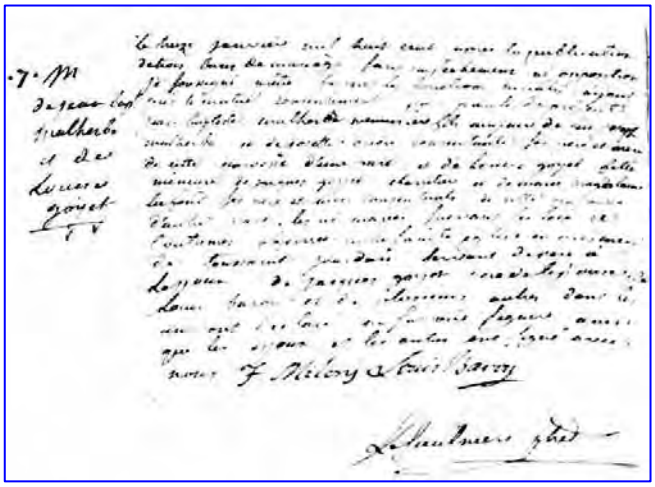

Acte de mariage de Jean-Baptiste Malherbe et Louise Goyet.
Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 13 janvier 1800.

Lafond, le 13 janvier 1800 à Montréal. Il décède à l'âge de 51 ans, sous le nom de Jean-Baptiste Malarme dit Champagne, le 17 juin 1826, et est inhumé le 19 à Montréal (Notre-Dame). Onze ans plus tard, son épouse Louise Goyet décède à l'âge de 53 ans le 4 mai 1837 et est inhumée le 6 à Montréal (Notre-Dame).

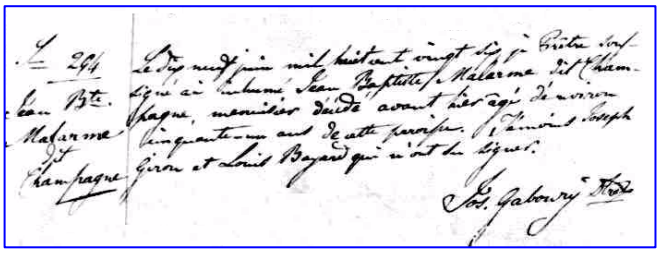

Acte de sépulture de Jean-Baptiste Malarme dit Champagne.
Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 19 juin 1826.

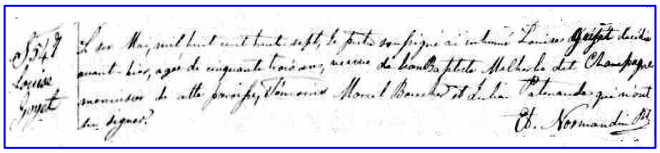

Acte de sépulture de Louise Goyet.
Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 6 mai 1837.

De l'union de Jean-Baptiste et Louise Goyet naissent six enfants :

1 **Marie Louise Malherbe**, née le 8 septembre 1808 et baptisée le 9 à Montréal (Notre-Dame), est décédée le 5 et inhumée le 9 juillet 1810 à Montréal (Notre-Dame).

2 **Jean-Baptiste Malherbe**, cordonnier, né et baptisé le 22 août 1811 à Montréal (Notre-Dame), épouse Marie Marsan dit Lapierre, fille de Célestin et Marie Galesse dit Léveillé, le 4 novembre 1833 à Montréal (Notre-Dame).

3 **Julie Malherbe**, née le 1er et baptisée le 2 février 1814 à Montréal (Notre-Dame), épouse Jean-Baptiste Dumont, fils de Joseph et Josephte Rambert dit Saint-Martin, le 1er octobre 1832 à Montréal (Notre-Dame).

4 **Augustin Malherbe**, cordonnier, date et lieu de naissance non déterminés, épouse Marguerite Duchêne, fille de Pierre et Marguerite Morand, le 7 février 1842 à Montréal (Notre-Dame).

5 **François Xavier Malarme**, né et baptisé le 11 mars 1820 à Montréal (Notre-Dame), est décédé sous le nom de **François Xavier Malarme dit Champagne** le 13 mars et inhumé le 18 mars 1820 à Montréal (Notre-Dame).

6 **Anonyme Malarme dit Champagne**, né, ondoyé le 4 janvier et inhumé le 7 janvier 1822 à Montréal (Notre-Dame).

GÉNÉRATION 5

Augustin Malherbe surnommé Augustin Malherbe dit Champagne, cordonnier, fils de Jean Baptiste Malherbe et Louise Goyet, épouse **Marguerite Duchêne,** fille de Pierre et Marguerite Morand, le 7 février 1842 à Montréal (Notre-Dame).

Acte de mariage d'Augustin Malherbe et Marguerite Duchêne.
Paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 7 février 1842.

De l'union d'Augustin et Marguerite Duchêne (Duchaine, Deschêne) naissent au moins huit enfants :

1 **Joseph Augustin Malherbe dit Champagne**, né et baptisé de 23 octobre 1842 à Montréal (Notre-Dame).

2 **Henry Champagne,** cordonnier, épouse en premières noces Albina Robitaille, fille de Félix et Sophie Bélair, le 17 janvier 1870 à la cathédrale de Saint-Hyacinthe; il épouse en secondes noces Marie Hélène Richer, fille d'Isaïe et Émérance Roberge, le 31 août 1874 à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

3 **Benjamin Malherbe**, né le 26 mai et baptisé le 27 mai 1849 à Montréal (Notre-Dame).

4 Edmond Noël Malherbe dit Champagne surnommé Edward puis **Edmond Champagne**, « painter house », fils de Joseph et Marguerite Deschêne, né le 24 et baptisé le 25 novembre 1851 à Montréal (Notre-Dame), épouse Adèle Crépeau, fille d'Alexis et Marie Anne Audry, le 8 septembre 1874 à Montréal (Notre-Dame). Edmond est décédé, à l'âge de 63 ans le 12 octobre 1914, et a été inhumé le 14 à Montréal (Notre-Dame). Adèle Crépeau : décès à l'âge de 69 ans le 2 août 1925 et sépulture le 4 à Montréal (Notre-Dame).

5 **Marie Anne Malherbe dit Champagne**, née et baptisée le 7 juin 1854 à Montréal (Notre-Dame).

6 **Michel Malherbe dit Champagne**, né le 5 et baptisé le 7 juin 1857 à Montréal (Notre-Dame), est décédé à l'âge de 3 ans le 1er avril 1860, et a été inhumé le 3 à Montréal (Notre-Dame).

7 **Marie Adeline Malherbe dit Champagne**, née et baptisée le 2 mars 1860 à Montréal (Notre-Dame).

8 **Urgèle Noël Malherbe dit Champagne**, né le 23 décembre et baptisé le 25 décembre 1862 à Montréal (Notre-Dame), est décédé le 31 décembre 1899 à l'âge de 38 ans, et a été inhumé le 3 janvier 1900 à Montréal (Notre-Dame). Profession : tailleur de cuir.

Note de l'auteure : Au gré des mariages ou sépultures, Augustin Malherbe dit Champagne prend le nom de Henry Champagne, Joseph Champagne ou Augustin Champagne :

1 Henry Champagne, fils d'Henry Champagne et Marguerite Duchesne.

2 Edmond Champagne, fils de Joseph Champagne et Marguerite Deschêne.

3 Urgel Champagne, fils d'Augustin Champagne et Marguerite Duchêne.

A LA DOUCE MEMOIRE DE

Edmond Champagne.

Epoux de Adelé Crepeau.
décede le 12 Oct 1914.
à l'age de 63 ans.

Chère épouse et chers enfants, je meurs, mon pèlerinage est fini; je vous en supplie, ne m'oubliez jamais; restez unis entre vous, demeurez inébranlables dans la foi; bientôt nou snous réunirons dans l'éternité.

Recevez, Seigneur, dans vos bras paternels, l'âme de notre cher père que la mort nous a trop tôt ravi.

O mes amis, dites pour moi:
Doux Coeur de Jésus, soyez mon amour.
(300 jours d'indulgence.)
Doux coeur de Marie, soyez mon salut
(300 jours d'indulgence.)
Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.
(7 ans et 7 quarantaines d'ind.)
Une communion, une prière s'il vous plaît.
ADIEU ! AU REVOIR AU CIEL !
UN DE PROFUNDIS

Source : David Champagne, arrière-petit-fils d'Edmond Champagne.
Selon les propos recueillis dans la famille de David Champagne, « Eugène » Champagne était surnommé « P'tit Pouce » parce qu'il n'était pas grand de taille; en effet, il mesurait environ 4 pieds 6 pouces (1,37 m). Son frère Edmond n'était pas beaucoup plus grand.

RÉFÉRENCES

1. Actes des baptêmes, mariages et sépultures : Fonds Drouin.
2. English Step Clog Dancing - Danse à Pas : www.cs.nott.ac.uk/~ef/Greenwood/StepClogFrench.htm
3. La photographie du « Parc-Sohmer intérieur » de la Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ), collections de cartes postales. Le Parc-Sohmer, intérieur, Éditeur Colonial Post Card Co., Montréal, CP 5453, collection Michel-Bazinet.
4. *La Patrie*, le mardi 2 janvier 1900, page 8, BAnQ, collection numérique : http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/patrie/
5. *La Patrie*, le mercredi 3 janvier 1900, page 7, BAnQ, collection numérique : http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/patrie/
6. Les données généalogiques sur les familles Malherbe proviennent du PRDH (Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal), du BMS2000 et des recherches du Fonds Drouin (microfilms).

Ascendance d'Urgèle Noël Malherbe dit Champagne
alias Urgel Champagne
alias Eugène « P'tit Pouce » Champagne

Génération 1
Thomas Malherbe et Légère Maugras
de la paroisse de Saint-Jacques à Paris, France

Génération 2
François Malherbe et Marie Anne Coquet
(fille de Jacques et Anne Frappier, fille d'Hilaire)
Mariage le 11 avril 1733, Notre-Dame-de-Québec

Génération 3
Joseph Malherbe dit Champagne et Marie Josephe Brière
(fille de Jean Baptiste Louis et Françoise Harnois)
Mariage le 9 janvier 1764, Notre-Dame-de-Québec

Génération 4
Jean-Baptiste Malherbe et Louise Goyet
(fille de Jacques et Marie Madeleine Lafond)
Mariage le 13 janvier 1800, Notre-Dame de Montréal

Génération 5
Augustin Malherbe et Marguerite Duchêne
(fille de Pierre et Marguerite Morand)
Mariage le 7 février 1842, Notre-Dame de Montréal

Génération 6
Urgel Champagne
Connu sous le nom d'Eugène « P'tit Pouce » Champagne
(né Urgèle Noël Malherbe dit Champagne)

VISITE CULTURELLE À LA CHAPELLE DES JÉSUITES

Photo, courtoisie : www.jesuites.org/Quebec400-3.htm

En octobre 2011, le Comité de formation de la SGQ a lancé une invitation pour une visite guidée au lieu historique de la *Chapelle des Jésuites*, rue Dauphine à Québec. Vingt-cinq personnes y ont répondu. L'expérience a donné lieu à un cours magistral sur l'histoire du site. Un guide chevronné du patrimoine religieux a traité de l'histoire des Jésuites à Québec, de l'architecture de la bâtisse et des trésors artistiques qu'elle recèle.

C'est un endroit difficile d'accès individuellement, sauf pour quelques offices religieux; sa situation géographique et ses trésors à portée de main le rendent vulnérable et c'est ce qui explique que les portes sont presque toujours verrouillées. Les visites en groupe ont l'avantage de nous faire découvrir les trésors oubliés qui nous entourent. La prochaine sortie de groupe prévue par le Comité aura lieu en avril 2012.

Monique Thibault-Grenon (4089)

HENRY CRESTE DEVANT LA PRÉVÔTÉ

Georges Crête (0688)

Georges Crête est membre de la Société de généalogie de Québec depuis 1977. Il a travaillé pour Revenu Canada à Sherbrooke et ensuite chez Princeville Furniture Ltd, où il occupait le poste de gérant de crédit. Il a plus tard travaillé au secrétariat à la Ville et à la Commission scolaire de Princeville. Il a terminé sa carrière au ministère de la Santé et des Services sociaux à Québec, poste qu'il a occupé pendant 22 ans. Il a pris sa retraite en 1996.

Résumé
L'auteur reprend et commente des extraits des comparutions de ses ancêtres devant la Prévôté de Québec. Le grand intérêt de l'article, en plus de montrer les liens généalogiques, est de raconter les mœurs du temps et d'expliquer comment la Prévôté de Québec traitait les petites comme les grandes causes.

Né le 8 février 1701 et baptisé le même jour à Beauport, Henry est le cinquième enfant de Pierre Creste et Marthe Marcoux. Le 20 janvier 1732, il épouse à Québec Élisabeth Leduc, fille de Guillaume et Élisabeth Drouin, dont il aura dix enfants. Toutefois, seulement trois parviendront à l'âge adulte. Il exerce le métier de forgeron. Ne prenant racine en aucun endroit, il déménage à maintes reprises. Il avait la bougeotte, comme le prouvent les données présentées dans cet article. Voici ce que nous avons pu retracer grâce à des contrats d'achat, de vente, et d'autres documents officiels.

En 1730, il demeure à Québec (aucun lieu précisé); en 1739, 1744, 1745, il reste sur la rue du Sault-au-Matelot, à Québec; du 10 octobre 1746 jusqu'au 18 janvier 1747, il vit dans la paroisse de Saint-Roch de Québec; du 30 juin 1749 au 27 juillet 1750, il est à La Chesnaye (seigneurie près de Montréal, aujourd'hui Lachenaie); le 25 septembre 1750, son fils Charles est baptisé à Beauport; le 17 août 1751, il achète une maison à Beauport; le 31 avril 1752, il séjourne à l'Hôpital général de Montréal; du 15 novembre au 27 décembre 1752, il demeure à Beauport; le 11 février 1753, il vit dans la seigneurie de Berthier; le 26 juin 1753, lors d'une vente à Louis Baugis, il est mentionné qu'il habite Beauport; le 2 juillet 1754, il est de nouveau à Berthier où son épouse est inhumée le 11 octobre 1754; du 3 juillet 1755 au 19 juillet 1756, il vit à Soulanges; il décède le 31 juillet 1761 et est inhumé le 1er août 1761 au cimetière de l'Hôpital général de Montréal. Il est l'ancêtre de tous les Crête de la Mauricie.

HENRY CRESTE CONTRE JOSEPH-SIMON DELORME

Rapport des Archives nationales du Québec (RAnQ), tome 49, p. 143.

Joseph-Simon Delorme, charpentier, dépose une requête à la Prévôté de Québec, le **24 juillet 1727**, afin d'amener Henry Creste devant la cour, pour la séance du 29 courant. Henry lui doit encore une somme de 28 livres pour la construction d'une boutique de forge.

Henry fait faux bond; d'ailleurs, ce ne sera pas la seule fois. Faute d'avoir comparu, il est alors condamné aux dépens.

HENRY CRESTE CONTRE NICOLAS PERTHUIS

Prévôté, vol. 64, folio 41v.
Nicolas Perthuis contre Henry Creste, 30-06-1728

Le **15 juin 1728**, Jean-Baptiste Dessalines, huissier, signifie à Henry Creste un mandat de comparaître en cour, de la part du sieur Nicolas Perthuis, marchand en cette ville (Québec). Ce dernier est représenté par le sieur Sauvage, son chargé de pouvoir.

Dans la mise en demeure, le demandeur Perthuis voudrait que le défendeur soit condamné à payer la somme de 40 livres et 4 sols pour les causes mentionnées dans son billet daté du 25 juin 1727 échéant au mois d'août de la même année, plus les intérêts sur arrérages et autres dépens. D'autant plus que le défendeur ne daigne pas comparaître, ni personne pour lui.

Le procureur du roi ayant entendu la cause et vu le billet, la cour condamne Henry Creste, le défendeur et défaillant, à payer au demandeur, Nicolas Perthuis, la somme de 40 livres et 4 sols conformément au billet, avec des intérêts de 12 sols plus les frais de ces présentes. Et c'est signé André Deleigne.

HENRY CONTRE JEAN COTON

Cette cause oppose d'une part Jean Coton, boulanger en cette ville (Québec), demandeur qui comparaît par Desalmiche *(sic)*, son fondé de pouvoir, et Henry Creste, forgeron en cette ville, assigné pour le **21 novembre 1730**, par exploit en date du 18 novembre 1730, défendeur et défaillant d'autre part.

Le demandeur réclame de Creste, absent et n'ayant personne pour le représenter, la quantité de 10 minots de blé et les dépens.

Après que le procureur du roi eut entendu la cause et vu le billet de Creste daté du 27 juin, la cour ordon-

ne, en l'absence du défendeur ou de son représentant, de fournir et livrer au demandeur « bon loyal marchand » les 10 minots de blé réclamés ou à lui en payer le prix selon la valeur du marché, plus 23 sols en dommages et intérêts ainsi que les frais des présentes. Signature d'André Deleigne.

HENRY CONTRE JEAN MAILLOU

Le **10 février 1738**, Jean Maillou, architecte, dépose une requête auprès de la Prévôté de Québec pour qu'Henry Creste soit assigné à se présenter à la séance du 11. Comme Henry ne se présente pas, une fois de plus, il est condamné aux dépens.

.....

Le **25 novembre 1738**, la Prévôté de Québec rend son jugement. Comme cela arrivait souvent, Henry était absent et il n'y avait personne pour le représenter.

Lors de cette séance, Jean Maillou voulait que Creste déguerpisse, c'est-à-dire quitte son loyer. Mais Creste avait déjà payé un loyer pour cinq ans, soit jusqu'en novembre 1743. En outre, Henry Creste alléguait que Jean Maillou lui avait fait miroiter la possibilité que l'emplacement lui resterait. Se fiant à cette promesse, Henry avait fait quantité d'ouvrages, de ferrures de maisons et d'autres accessoires.

Toutefois, Maillou prétend l'avoir compensé par des frais de loyer modiques; il estime que son dû à Henry Creste, s'il en est un, ne devrait pas dépasser 300 livres.

Après examen de la cause, la cour décide que Creste devra quitter les lieux, mais Jean Maillou devra le dédommager par un montant de 200 livres.

HENRY CRESTE CONTRE PIERRE-NOËL LEVASSEUR

Rapport des Archives nationales du Québec (RAnQ), tome 49, p. 238.

Onze documents traitent du procès entre Pierre-Noël Levasseur et Henry Creste, maître taillandier de la rue du Sault-au-Matelot, couvrant la période du **23 novembre 1739** au **16 mai 1740.**

Charles Levasseur (fils de Pierre-Noël) étudie le métier de taillandier chez Henry Creste; mais son père décide de le retirer pour des raisons de cruautés diverses. Or, Henry Creste veut ravoir son apprenti et exige des réparations d'honneur pour les calomnies proférées contre lui.

Tout le monde se retrouvera devant la cour moins de six mois plus tard.

.....

Prévôté de Québec, vol. 80, folio 50v.

Le 6 mai, l'huissier Joseph Caron remet à Henry Creste une mise en demeure l'enjoignant de se présenter à la cour de la Prévôté pour la séance du **10 mai 1740**. Le demandeur n'était nul autre que Pierre-Noël Levasseur, sculpteur et père de Charles.

Pierre-Noël Levasseur est le fils de Pierre et Madeleine Chapeau; il naît à Québec le 28 novembre 1680. Le 7 janvier 1719, il épouse Marie-Agnès de Lajoue à Québec (ct Florent de La Cetière, 21 novembre 1718). On sait qu'il est à Montréal en 1723 où il a vécu pendant un certain temps. Vers 1730, il vient s'établir définitivement à Québec où le couple élève une famille de 13 enfants dont 3 prennent la relève de leur père : Charles (b 3 mars 1723), Pierre-Noël II et Stanislas.

Sculpteur et artisan du bois, il travaille beaucoup pour les fabriques et les communautés de la région. Spécialiste de l'art religieux, il a laissé son nom sur de nombreuses œuvres : statues, retables, tabernacles, stalles de chœur, etc. (*Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne]). Il a été inhumé le 13 décembre 1740, soit quelque sept mois après ces mésaventures (DBC, tome II, p. 448).

Voici les raisons pour lesquelles le demandeur doit agir contre Henry Creste :

. premièrement, il veut annuler le contrat d'engagement d'un de ses fils, signé le 23 novembre 1739 devant Me Nicolas-Charles Pinguet;
. deuxièmement, il exige que Creste justifie sa conduite, ses excès et mauvais traitements exercés contre son fils;
. troisièmement, il désire que le défendeur soit obligé de lui remettre les hardes qui appartiennent à son fils Charles et de le payer pour les six mois de temps qu'il a demeuré chez lui.

Les parties ayant été entendues, le procureur du roi annonce sa décision : il donnera à Henry Creste la chance de prouver le contraire de ce qui a été dit, lors de la prochaine séance, le 17 mai 1740.

HENRY CRESTE CONTRE MARIE-AGNÈS DE LAJOUE

Prévôté de Québec, vol. 80, folio 61r.

Aujourd'hui, le 17 mai 1740, dans le clan Levasseur, on remarque Marie-Agnès de Lajoue, épouse de Pierre-Noël Levasseur, qui agit comme demanderesse et comparaît à la place de son époux, comme son fondé de pouvoir. Le défendeur est Henry Creste, forgeron de cette ville.

Henry Creste doit démontrer qu'il a traité son apprenti humainement, comme l'exigeait le contrat d'engagement signé en novembre 1739.

La partie demanderesse a fait assigner par l'huissier Caron, le 14 de ce mois : Toussaint du Mareuil dit Lafranchise, boulanger; Vital Maillou, maçon; et Vital Caron, armurier.

Après l'assermentation des témoins en présence des deux parties, et en dépit du fait que les témoins amenés sont des témoins à charge, Henry déclare n'avoir aucun reproche à fournir contre eux.

Les témoins se retirent. Le premier appelé à la barre est Lafranchise qui s'exprime ainsi :

J'étais déjà dans la boutique de Creste, j'avais une hache à faire réparer, et je vis entrer Creste comme un coup de vent. Creste aperçut immédiatement son apprenti qui réparait une truelle sur une enclume.

Après un moment de silence, Lafranchise continua :

Henry parla brusquement à ce petit garçon et, sans lui dire la cause de sa colère, il se précipita sur lui, lui donna deux ou trois soufflets et lui arracha la pince qu'il tenait. Alors, voyant cela, je me suis interposé pour le calmer un peu et j'ai dit à Henry Creste qu'il valait mieux d'envoyer le petit chez son père. Toujours est-il que, dans la journée, le jeune Charles me rencontra tout près du fort et me demanda d'aller le conduire chez son père et de raconter à son père ce que j'avais vu à la boutique.

C'est ainsi que Lafranchise termine sa déposition. Après la lecture de la déposition, la cour a consenti à ce qu'il lui soit versé un salaire de 30 sols.

Le deuxième appelé est Vital Maillou qui déclare :

Pour ma part, je n'ai jamais vu Henry Creste maltraiter son apprenti mais, comme je suis le voisin d'Henry, je vais à l'occasion le voir dans sa boutique et je l'ai souvent vu ivre. Dans ces occasions, il jure après son apprenti en le traitant de f. b. (sic) *et le jeune Levasseur pleure à cause des paroles blessantes.*

C'est tout ce que le témoin a à déclarer. Lecture faite de la déposition, le témoin ne réclame aucun salaire.

Le troisième témoin est Vital Caron :

Je n'ai eu connaissance de rien étant arrivé à la boutique à la fin de la dispute qu'Henry Creste a eue avec son apprenti. J'ai seulement vu l'apprenti pleurer. Mais je n'ai pas eu connaissance de ce qu'il l'ait maltraité. Mais je sais pertinemment qu'Henry prend un coup souvent. C'est tout ce que j'ai à déclarer.

Après son témoignage, Vital Caron requiert un salaire et la cour lui accorde 30 sols.

Les témoins d'Henry Creste

Henry Creste fait assigner deux témoins, soit un nommé Laviolette, maçon, et Pierre Pilotte, huissier audiencier de cette prévôté. Ils ont été assermentés par la suite.

Mme Levasseur soulève quelques interrogations qui ressemblent à des reproches. Concernant le nommé Laviolette, elle prétend qu'il serait parent avec Creste du côté de sa femme, mais elle ne peut dire à quel degré, ce à quoi Henry Creste répond que, s'ils sont parents, ce n'est qu'au 6e ou 7e degré. Quant à Pilotte, son seul péché est d'avoir bu avec Creste, selon les rumeurs.

La cour ne retient aucun de ces reproches qu'elle juge inadmissibles et ordonne qu'on procède à l'audition des témoins séparément.

Laviolette se présente et affirme qu'antérieurement au présent différend, il a vu Creste demander à son apprenti ce qu'il avait fait du modèle de manivelle. L'apprenti avait alors répondu qu'il l'avait réparé et laissé dans la boutique.

- *Tu l'as donc perdu*, de rétorquer Henry.
- *Non, je ne l'ai pas perdu et je dis que vous avez menti.*

Sur ce, Creste lui administra une taloche dans le dos.

Le témoin ajoute qu'il n'a eu aucunement connaissance du différend dont il s'agit aujourd'hui et qu'il a tout dit de ce qu'il savait. La cour lui accorde 30 sols de salaire après la lecture de la déposition.

Quant au témoignage de Pilotte, il se limite à ce qui suit :

Je n'ai eu aucune connaissance du différend que Creste a eu avec son apprenti et j'ai déclaré tout ce que je savais.

Pour cette seule déclaration, Pilotte requiert un salaire, et la cour lui accorde 40 sols.

Qu'a pensé Henry Creste de le faire venir comme témoin? Peut-être qu'autour d'une bouteille de vin, Pilotte a fait miroiter à Creste qu'il serait un témoin fantastique! Mais ce n'est là qu'une simple supposition qui n'a pas dupé la cour…

Jugement

RAnQ, tome 49, p. 304.

En se basant sur tous les témoignages entendus, voici le jugement rendu par la cour :

NOUS avons résilié et résilions le brevet d'apprentissage du 23 novembre dernier et ordonnons que led Creste rende aud apprenti les hardes qu'il lui retient. Et déchargeons ledit Creste de la demande contre lui formé pour raison de gages dud apprenti Condamnons seulement ledit Creste aux dépens de l'instance liquide à 13 livres 5 sols ces présentes comprises et taxes déterminés
Mandons & fait et donné à Québec le mardi 17 mai 1740.

Et le tout est signé par André Deleigne.

Ainsi se terminent les relations d'Henry Creste avec la famille Levasseur. On retrouve Charles, en février 1747, exerçant le métier de charretier; il demeurait alors sur la rue Mont-Carmel. Les révérendes mères ursulines lui réclament 9 livres pour l'herbage de sa vache. Par la suite, le 1er septembre 1751, les Jésuites signifient à Charles Levasseur, charretier, de leur payer les 50 livres restant du billet de 80 livres (RAnQ, tome 49, p. 338).

HENRY CRESTE CONTRE VITAL MAILLOU
Pièces détachées de la Prévôté de Québec.

Le **3 mai 1741**, par une sentence rendue dans le procès entre le demandeur Vital Maillou, maître maçon de la rue du Sault-au-Matelot, à Québec, et le défendeur Henry Creste de la même rue, ce dernier est condamné à payer le billet (50 livres) au demandeur, et les dépens. Il semble que ce soit à la suite de travaux que Vital Maillou a faits pour lui. Cette sentence est signée par Boisseau.

Henry va en appel

Jugements et délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France, folio 99v.

Le 15 mai 1741, Henry va en appel. La Cour réduit à 30 livres la dette d'Henry envers Vital Maillou et contrebalance avec les outils et ouvrage que le Conseil a évalués à la somme de 30 livres. Quant aux 20 livres restant du billet en question, la Cour exige que cette somme soit versée pour les pauvres de l'Hôpital général de Québec, et condamne Vital Maillou à les payer à l'hôpital. De plus, Maillou est tenu d'en livrer un reçu au procureur d'ici une quinzaine de jours.

HENRY CRESTE CONTRE PIERRE MAILLOU
RAnQ, tome 49, p. 288.

Le **14 juin 1745**, Pierre Maillou (frère de Jean), défendeur, forgeron de Québec, dépose un document devant la Prévôté. Rappelons que c'est avec lui qu'Henry a fait son apprentissage du métier de forgeron. Par ce document, Pierre Maillou se défend bien contre le demandeur Henry Creste, aussi forgeron, à savoir que les 150 livres réclamées par Henry Creste ne constituent rien de moins qu'un pur mensonge. Il veut être libéré de l'action intentée contre lui.

Sceau du Conseil supérieur de la Nouvelle-France. Source : Archives nationales du Canada dans http://pages.infinit.net/cerame/heraldicamerica/etudes/patrimoine.htm

HENRY CRESTE DEVANT LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA NOUVELLE-FRANCE

Le **8 janvier 1748**, Henry en appelle d'une décision de la Prévôté de Québec rendue le 12 décembre 1747. Depuis peu, il a comme nouveau propriétaire Jean-Baptiste Métayer dit Saint-Onge, tonnelier. Ce dernier lui causant des problèmes au sujet des sommes de loyer à payer, Henry se présente d'abord devant la Prévôté mais comme il n'obtient pas satisfaction, il se retrouve devant le Conseil supérieur.

Henry Creste est condamné à payer les loyers en contestation, selon les modalités confirmées par le jugement. Le Conseil condamne l'appelant à payer à la femme de l'intimé seulement le dernier quartier échu au 31 novembre dernier et, sur la base du bail, à cesser de payer les quartiers suivants à leur échéance respective.

HENRY CONTRE LOUIS ROUSSIN
Jugements et délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France, folio 13.

Le 27 juillet 1750, moins de deux ans après son arrivée dans la région de Lachenaie, Henry Creste comparaît devant les tribunaux. La cause met en présence Henry Creste, forgeron, demandeur, qui en appelle de la sentence de la juridiction royale de Montréal rendue le 25 février 1749, et Louis Roussin, défendeur, habitant du même lieu.

Le Conseil examine toutes les demandes formulées et se prononce ainsi : Louis Roussin est condamné à payer à Henry Creste la somme de 68 livres (qu'il a reconnue lui devoir) lors d'une sentence rendue le 14 septembre 1748. Quant aux autres demandes, le Conseil les juge hors de cour, tous dépens étant compensés.

Exemple de jugement rendu par le Conseil supérieur de la Nouvelle-France. Source : Bibliothèque et Archives Canada dans www.collectionscanada.gc.ca

DES COMBATTANTS DE LA GUERRE 1914-1918
(1re partie)

Raynold St-Amand (5845)

Originaire de Sayabec dans la Matapédia, l'auteur a obtenu une maîtrise en service social à l'Université Laval de Québec. De 1970 à 1978, il a travaillé dans le domaine des services sociaux. Par la suite, il a été à l'emploi du ministère de la Sécurité publique du Québec et de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, jusqu'à sa retraite en 2004. Depuis, il s'intéresse à la généalogie et à l'histoire. En 2011, il a édité un DVD des épitaphes des cimetières de son village, avec plan de localisation, ainsi que les BMS des personnes ayant fait l'objet du relevé.

Résumé

Quatre noms sont gravés sur le monument de son village en l'honneur de militaires morts au cours de la Grande Guerre. Poussé par le désir d'en apprendre davantage sur ces personnes, l'auteur a commencé des recherches et deux autres noms se sont ajoutés. Le résultat est un mélange d'histoire et de généalogie; on y trouve la mise en contexte des événements ayant amené le déclenchement de la guerre et la présentation du parcours des six membres du Corps expéditionnaire canadien d'outre-mer qui ont donné leur vie sur les champs de bataille. Ce texte se veut un hommage découlant du devoir de mémoire à leur égard. Dans la présente partie, nous parlons de deux de ces militaires. Dans le prochain numéro, nous présenterons les quatre derniers.

INTRODUCTION

Un vieux canon, situé à l'époque de mon enfance tout juste à côté de la salle paroissiale de mon village natal, et un monument, plus précisément une croix en granit érigée par le gouvernement fédéral en mémoire de valeureux combattants de la Guerre 1914-1918, sont présents dans la mémoire collective des Sayabécois.

Sur le monument, on note quatre inscriptions : JOSEPH KAEBLE, V.C.M.M., 22ME BATALLION, MORT DE SES BLESSURES A L'ACTION 9 JUIN 1918; JOHN C. JOHNSON, 26TH BN., KILLED IN ACTION FEB. 14 1916; LOUIS PICHE, 22ME BN[1]., MORT A L'ACTION 16 SEPT. 1916; LUDGER BELLIVEAU, 22ME BN., MORT A L'ACTION 28 AOUT 1918.

Source : www.cmp-cpm.forces.gc.ca/dhh-dhp/nic-inm/sm-rm/mdsr-rdr-eng.asp?PID=6627 (consultée le 8 mars 2011).

En incluant les combattants nommés précédemment, mes recherches m'ont permis d'identifier six personnes ayant un lien avec Sayabec, dans le Bas-Saint-Laurent; ceux-ci ont participé à ce que les historiens appellent la Grande Guerre, celle de 1914-1918 – après le conflit de 1939-1945, elle fut désignée comme la Première Guerre mondiale –, et qui ont payé cet engagement du sacrifice de leur vie.

Au fil des ans, mon intérêt pour ces hommes n'a fait que grandir et mon désir de connaître un peu plus leur histoire personnelle m'a amené à entreprendre des recherches pour mieux saisir leur réalité et la faire connaître. Il m'a semblé important d'abord de bien comprendre le contexte historique qui a mené au déclenchement de la Première Guerre mondiale et ensuite, de suivre le cheminement de ces valeureuses personnes qui se sont engagées dans le Corps expéditionnaire canadien d'outre-mer pour aller combattre en Europe.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

A. Le prélude et le déclenchement de la guerre de 1914-1918

Outre les pays européens tels la France, l'Allemagne et l'Angleterre que l'on peut définir comme les grandes puissances modernes du début du XXe siècle, la présence de nations plus anciennes comme la Russie, et l'Empire austro-hongrois qui est aux prises avec des mouvements nationalistes importants, composent le tableau des principaux acteurs par qui le malheur arriva.

[1] Son dossier militaire et son monument funéraire indiquent qu'il était rattaché au 26e Bataillon.

Dans les années précédant la Première Guerre mondiale, on assiste au développement d'une série d'alliances. D'abord, en 1879, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie signent un accord militaire auquel se joint l'Italie en 1882. Cet accord portera le nom de Triple Alliance[2]. En avril 1904, la France et l'Angleterre consolident leurs liens en signant un accord que les historiens appelleront Entente cordiale[3]. Le 30 août 1907, la Russie et l'Angleterre signent à leur tour un accord. Désormais, la France, l'Angleterre et la Russie sont réunis au sein de ce que l'on appelle la Triple Entente[4].

Au début du XXe siècle, de fortes tensions existent dans les Balkans entre, d'une part, l'Empire ottoman et, d'autre part, une alliance de pays composée de la Serbie, du Monténégro, de la Bulgarie et de la Grèce. Ces tensions atteignent leur paroxysme en octobre 1912 alors qu'éclate un conflit entre ces entités qui se solde par une victoire des alliés balkaniques en mai 1913. Mais un nouveau conflit[5] éclate parce que les vainqueurs ne s'entendent pas entre eux sur le partage des territoires soutirés à l'Empire ottoman. La Bulgarie, soutenue par l'Empire austro-hongrois, attaque les armées serbes et grecques en juin 1913. En août 1913, coincée par ses ennemis, la Bulgarie demande la paix. Les conséquences de ces conflits dans les Balkans sont, entre autres, les suivantes[6] : les Turcs ne sont pratiquement plus présents en Europe et la Serbie, alliée de la Russie, dont le rêve est de regrouper tous les Serbes, y compris ceux qui vivent dans l'Empire austro-hongrois, voit son territoire agrandi et son influence accrue. Rappelons ici que l'Empire austro-hongrois avait annexé la Bosnie-Herzégovine en 1908 et que *les associations nationalistes serbes (ainsi « la Main noire », société secrète composée d'officiers) sont très actives, notamment en Bosnie-Herzégovine*[7].

À l'été 1912, tous les pays s'assurent de pouvoir compter sur leurs alliés en signant des ententes[8] advenant le développement de situations conflictuelles qui pointent à l'horizon. Le résultat de ces différentes ententes est le suivant : l'Allemagne soutient l'Empire austro-hongrois dans les Balkans; la France obtient en juillet 1912 un engagement de la part de la Russie[9] à prendre l'offensive dès le 12e jour de la mobilisation advenant un conflit armé entre la France et l'Allemagne; et finalement, la France s'engage en novembre 1912 à intervenir militairement dans les Balkans advenant une guerre entre l'Empire austro-hongrois et la Russie. En mars 1913, la France et l'Angleterre signent une convention navale en cas de guerre, tandis que l'Italie signe en août 1913 avec l'Allemagne et l'Empire austro-hongrois une convention navale de collaboration en cas de conflit.

À la lumière de ce qui précède, on voit bien l'existence de fortes tensions en Europe et dans les Balkans. On ne peut s'empêcher de penser qu'à tout moment, la paix fragile peut être compromise. Effectivement, cette rupture se produira le 28 juin 1914 lorsque […] *le prince héritier de l'Empire austro-hongrois, François-Ferdinand (1863-1914), est assassiné à Sarajevo en Bosnie par Gavrilo Princip (1894-1918), révolutionnaire bosniaque membre d'une organisation terroriste serbe : la Main noire*[10].

À la suite de cet événement, les liens découlant des alliances décrites précédemment produisent des réactions en chaîne[11]. D'abord, l'Empire austro-hongrois s'assure du soutien de son allié, l'Allemagne, et adresse le 23 juillet 1914 un ultimatum à la Serbie. Forte du soutien de la Russie, la Serbie repousse l'ultimatum. L'Empire austro-hongrois déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet 1914. Les événements s'enchaînent alors très rapidement : le 31 juillet, la Russie mobilise ses troupes; le 1er août, l'Allemagne adresse un ultimatum à la Russie et à son allié, la France. Cette dernière, en raison de son alliance avec la Russie, mobilise ses armées le 1er août 1914. Cette même journée, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie et le 2 août, lance un ultimatum à la Belgique qu'elle envahit le lendemain après avoir déclaré la guerre à la France la même journée. Le 4 août, l'Angleterre entre en guerre contre l'Allemagne.

Par le jeu des alliances mises en place au cours des années précédentes, tous ces pays sont entrés dans un grand tourbillon meurtrier. Mais ce qui se passe en Europe ne demeurera pas confiné à ce continent, et les Canadiens en connaîtront rapidement les répercussions, en fait dès août 1914. En effet, en raison de l'appartenance du Canada à l'Empire britannique, les Canadiens participeront à ce premier conflit mondial du XXe siècle et en seront des acteurs importants. C'est dans ce contexte que des jeunes de chez nous s'enrôleront et commenceront alors un parcours tragique. Selon des données statistiques[12] consultées, le bilan découlant de la participation du Canada à ce conflit s'établit, ainsi : le contingent d'outre-mer était composé de 595 000 personnes dont 418 000 ont servi en Europe. De ce nombre, 155 799 ont été blessés et 60 383 sont morts[13].

---

2 Serge CORDELLIER, sous la direction de, *Le dictionnaire historique et géopolitique du 20e siècle*, Paris, Éditions La Découverte, 2007, p. 707.

3 Max GALLO, *Histoire du monde de la Révolution française à nos jours en 212 épisodes*, Paris, Fayard, 2001, p. 399.

4 *Loc. cit.*, p. 399.

5 *Ibid*, p. 326.

6 Max GALLO, *op. cit.*, p. 416.

7 *Ibid*, p. 400.

8 *Ibid*, p. 417.

9 www.crdp-reims.fr/memoire/lieux/1GM_CA/cimetieres/russes/saint_hilaire.htm#site (consulté le 12 mars 2011). Dans les faits, la Russie a envoyé en France quatre brigades d'infanterie, comptant environ 50 000 officiers et soldats.

10 Serge CORDELLIER, *ibid*, p. 307.

11 *Loc. cit.*, p. 422-423.

12. www.rootsweb.ancestry.com/~canmil/ww1/history.htm?cj=1&o_xid=0001091115&o_lid=0001091115 (consulté le 12 mars 2011). Précisons ici que tout dépendant du site internet consulté, on observe des variations significatives dans ces données.

13 Tiré textuellement du site http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/ (consulté le 27 juin 2010).

B. Quelques événements survenus en 1914 au Québec et au canada

Alors que la guerre est imminente en Europe, voici quelques faits qui se sont produits en cette année 1914 au Québec de même que quelques décisions prises par le gouvernement du Canada après le début de la guerre en Europe.

27 janvier 1914. C'est en feuilleton, dans les pages du quotidien parisien Le Temps, *que paraît le roman de Louis Hémon* Maria Chapdelaine - Récit du Canada français. Deux ans plus tard, l'éditeur montréalais Joseph-Alphonse Lefebvre consent à publier le roman, passé jusqu'alors inaperçu. En 1921, ce sont les éditions Grasset qui rachètent les droits d'auteur et font paraître la première véritable édition française de *Maria Chapdelaine* (sic). *Elle connaîtra un succès retentissant que l'auteur, décédé en 1913, n'aura malheureusement pas le plaisir de savourer.*

25 mai 1914. Monseigneur Louis-Nazaire Bégin [(1840-1925), nommé évêque du diocèse de Québec en 1898], est nommé cardinal lors d'une cérémonie qui se déroule à Rome.

29 mai 1914. Le paquebot océanique Empress of Ireland *sombre dans le fleuve Saint-Laurent au large de la Pointe-au-Père, près de Rimouski. Il coule en 14 minutes, emportant avec lui 1 012 victimes et des lingots d'argent d'une valeur estimée à environ 1 100 000 $.*

18 août 1914. La Loi des mesures de guerre que fait adopter le gouvernement conservateur de Robert Borden, accorde au gouvernement fédéral des pouvoirs spéciaux lui permettant de gouverner par décret lorsqu'il perçoit la menace « d'une guerre, d'une invasion ou d'une insurrection, réelle ou appréhendée ». L'État reçoit également des pouvoirs accrus en matière de détention, d'exclusion et de déportation d'immigrants. [Cette même journée,] *lors d'une session spéciale de la Chambre des communes, les deux principales formations politiques canadiennes, le Parti conservateur et le Parti libéral, font cause commune et acceptent le principe de la participation canadienne à la guerre en Europe.*

8 septembre 1914. Le camp militaire de Valcartier, près de Québec, ouvre ses portes pour accueillir les volontaires canadiens. En quelques jours, 32 500 officiers et soldats sont prêts à débuter l'entraînement avant d'entreprendre la traversée de l'océan en vue de la participation de la flotte canadienne à la guerre en Europe.

3 octobre 1914. Deux mois après le déclenchement de la Première Guerre mondiale, un premier contingent canadien est envoyé en Europe. Il est composé de 32 000 hommes, dont 5 733 volontaires de la province de Québec, qui prennent place sur 32 navires escortés par sept croiseurs britanniques.

LE PARCOURS DE NOS VALEUREUX COMBATTANTS

D'entrée de jeu, précisons que lors de son enrôlement dans le Corps expéditionnaire canadien d'outre-mer, chaque recrue *[…] s'engage à être affecté à une arme quelconque dans le service de ce Corps pour le terme d'une année ou pour la durée de la guerre actuellement engagée entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne si elle dure plus d'une année, et pour six mois après la conclusion de cette guerre dans le cas où Sa Majesté requerrait [ses] services d'autant, ou jusqu'à ce [qu'il] soit légalement libéré. [En outre, la recrue] prête le serment d'être fidèle et de donner [son] entière allégeance à sa Majesté le Roi Georges V, à ses Héritiers et Successeurs, de se faire un devoir de défendre honnêtement et fidèlement la Personne, la Couronne et la Dignité de sa Majesté, et de ses Héritiers et Successeurs contre tous ses ennemis, et d'obéir ponctuellement à tous les commandements de sa Majesté, de ses Héritiers et Successeurs, ainsi que de tous Généraux et Officiers placés au-dessus de [lui].*[14]

Source : http://www2.bang.qc.ca/carpos/accueil.htm (consultée le 12 mars 2011).

De plus, dans ce formulaire d'engagement, un médecin atteste qu'il a examiné la recrue et que celle-ci ne présente aucune cause d'élimination de sa candidature. Plus spécifiquement, il confirme que la recrue *peut voir de chaque œil à la distance requise; le cœur et les poumons sont sains; il a le libre usage de ses articulations et de ses membres, et il déclare n'être sujet à aucune syncope quelconque*[15]. Enfin, un officier commandant atteste de l'exactitude des renseignements contenus dans ce formulaire. Dès lors, la recrue est acceptée dans le contingent canadien et affectée à un bataillon.

Je ne sais pas précisément ce qui a amené ces jeunes gens à vouloir participer à la Guerre 1914-1918, mais il est certain que les instances concernées ont utilisé des moyens pour inciter la population apte au service militaire à s'enrôler. Peut-être ont-ils été incités à participer à ce conflit en répondant à l'invitation d'une affiche semblable à celle de la page suivante?

Parmi les soldats faisant l'objet de ce travail, seuls Joseph Kaeble et Ludger Belliveau ont passé un examen médical à Sayabec devant le Dr Jean-Marie Beaulieu. Précisons toutefois que toutes les personnes de Sayabec – j'en ai dénombré plus d'une trentaine – qui se sont enrô-

[14] Formulaire « Pièce d'attestation » que l'on retrouve dans le dossier militaire de Joseph Kaeble.

[15] *Ibid.*

lées dans le Corps expéditionnaire ont été examinées par ce médecin. Le Dr Jean-Marie Beaulieu, fils d'Alphonse et Aglaé Ouellet, est né le 26 octobre 1886 à Saint-Pacôme. À son baptême, il a reçu les prénoms de Joseph-Adélard, mais un jugement[16] de la Cour supérieure, portant le numéro 7420-A, rendu le 13 octobre 1921 par le juge Isidore Noël Belleau, à la suite d'une requête d'Alphonse-Fernando Beaulieu de la paroisse de Sayabec, lui donne les prénoms de Joseph-Jean-Marie au lieu de Joseph Adélor *(sic)*.

Le 20 janvier 1920, à la paroisse de Saint-Cœur-de-Marie à Québec[17], il épouse Eugénie-Caroline-Ernestine Côté, née à Québec en la paroisse de Saint-Jean-Baptiste le 20 janvier 1891. Elle était la fille de Joseph Côté et Marie-Louise Eugénie Pelchat. Ernestine est décédée le 20 avril 1923 à Sayabec à l'âge de 32 ans et a été inhumée le 24 avril dans le cimetière Saint-Charles à Québec[18].

Après le décès de son épouse, le docteur Beaulieu prendra soin de ses deux filles, Jacqueline et Jeannine, avec l'aide de Jeanne[19], sa demi-sœur issue du second mariage d'Alphonse Beaulieu avec Léda Anctil. Le docteur Jean-Marie Beaulieu a exercé sa profession à Sayabec pendant 35 ans, soit de 1915 jusqu'à son décès survenu le 18 décembre 1950. Il est inhumé au cimetière J.-C.-Saindon, du nom de l'abbé Joseph-Cléophas Saindon (1866-1941)[20], premier curé de la paroisse de Saint-Nom-de-Marie, à Sayabec.

Voyons maintenant le parcours individuel de nos six valeureux combattants, élaboré principalement à partir de leur dossier militaire et du journal de guerre de leur bataillon.

1- JOHN CLAYTON JOHNSON[21]

Il s'engage à Saint John, Nouveau-Brunswick, le 10 novembre 1914. Il déclare être né à Eastman, au Québec, le 25 juin 1892, être célibataire et pratiquer le métier de réparateur-affûteur de scies. Au titre de son plus proche parent, il identifie Nelly Johnson demeurant à Sayabec. Il accepte d'être vacciné (il reçoit des vaccins antityphoïdiques les 12 et 22 décembre ainsi que d'autres vaccins non spécifiés le 29 décembre 1914). Il est intégré au régiment Nouveau-Brunswick, plus précisément au 26e Bataillon, et son numéro matricule est 69463. La description physique de M. Johnson est la suivante : il mesure 5 pieds et 8 pouces; pèse 170 livres; il a une cicatrice sur la joue et la lèvre; il a le teint pâle, possède une vision normale et a les cheveux brun clair. En matière de religion, il se déclare Wesleyen.

Collection Affiches de guerre. Direction des bibliothèques, Université de Montréal. Source : http://calypso.bib.umontreal.ca/cdm4/item_viewer.php?CISOROOT=/_guerre&CISOPTR=600&CISOBOX=1&REC=8 (consultée le 12 mars 2011).

Après avoir terminé son entraînement, le soldat Johnson s'embarque le 13 juin 1915 à Saint John, Nouveau-Brunswick, sur le bateau *SS Caledonia*, et arrive en Angleterre le 24 juin. Il occupe la fonction de signaleur et il est promu caporal suppléant le 1er juillet 1915. Le 13 septembre suivant, il s'embarque à Folkestone et débarque à Boulogne, France, le même jour. Son bataillon arrive à Scherpenberg, Belgique, le 23 septembre 1915 après être passé par Hazebrouck et Bailleul. Quatre jours plus tard, les hommes prennent position dans les tranchées.

Au cours des mois de septembre et octobre, la vie des militaires se partage entre le travail dans les tranchées, des patrouilles et des corvées nécessaires à la bonne marche des opérations. Au cours de ces deux mois, le 26e Bataillon et le 22e Bataillon se relaient à tour de rôle dans les tranchées. Du début à la mi-novembre 1915, la pluie abondante et continue fait en sorte que plusieurs tranchées sont remplies d'eau et de boue. Les tireurs d'élite de l'ennemi sont très actifs alors que l'artillerie se fait plutôt discrète. Le 7 décembre, le 26e Bataillon est déplacé à Locre, en Belgique. Le jour de Noël, il n'y a pratiquement pas d'échanges de coups de feu. Le 27 décembre, l'artillerie allemande est très active et le 29, quatre soldats canadiens sont blessés par des grenades. Le même jour, quelque 20 avions des Alliés larguent des bombes derrière les lignes ennemies. Depuis la fin de décembre,

SS CALEDONIA
Source : www.clydesite.co.uk/clydebuilt/viewship.asp?id=5404 (consultée le 14 juillet 2010).

16 Fonds Drouin, Saint-Pacôme, 1886, feuillet 21.
17 Fonds Drouin, Québec (Saint-Cœur-de-Marie), 1920.
18 Fonds Drouin, Québec, cimetière Saint-Charles.
19 *Si les familles sayabécoises m'étaient contées*. Œuvre de collaboration réalisée par Antonin Fallu, Jacqueline Paquet, Claudette St-Pierre, Denise Thériault, Georges-Henri Tremblay, ptre et Louis Tremblay. Équipe de l'album-souvenir, 1996, p. 11.
20 Commission de toponymie, www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html (consulté le 2 septembre 2011).
21 Numéro de référence aux Archives nationales du Canada, à Ottawa : RG 150, versement 1992-93/166, boîte 4884 – 1.

Officers and Men of the 26th Battalion, CEF prior to embarkation for Europe, St. John, New Brunswick, 1915. PAC Photo C-026125.
Source : www.canadiansoldiers.com/organization/canadianexpeditionaryforce.htm (consultée le 7 juillet 2010).

les Allemands utilisent pour la première fois des mitrailleuses beaucoup plus rapides que les précédentes. De plus, on note dans le journal militaire que pour la première fois depuis des mois, des patrouilles hostiles de l'ennemi sont aperçues près des tranchées.

En janvier 1916, les Allemands utilisent leur artillerie à profusion et lancent de nombreux obus. Au début de février 1916, les tireurs d'élite ennemis sont particulièrement actifs et de nombreux obus sont tirés en direction des Canadiens. Le 15 février 1916,[22] alors que le travail de réparations des tranchées se poursuit, l'abri des signaleurs est frappé par un obus allemand; un soldat est blessé, mais John Clayton Johnson est tué. Il est inhumé au petit cimetière militaire *La Laiterie* situé à 7 km au sud du centre-ville d'Ypres, sur la route qui relie Ypres à Kemmel. Dans le cimetière, sa pierre tombale est située dans la section II, rangée B, numéro 14 et porte l'inscription suivante[23] :

Cimetière *La Laiterie*, Belgique.
Source : www.ww1cemeteries.com/ww1cemeteries/lalaiteriemilitarycemetery.htm (consultée le 14 juillet 2010).

In Memory of
Lance Corporal JOHN CLAYTON JOHNSON
69463, 26th Bn., Canadian Infantry (New Brunswick Regiment)
who died age 23 on 14 February 1916
Son of Mr. and Mrs. John W. Johnson, of Sayabec, Quebec.
Remembered with honour

L'état de ses services démontre que John Clayton Johnson a mérité la médaille de Guerre britannique et la médaille de la Victoire qui, en plus de la croix du Souvenir aussi appelée croix du Sacrifice, ont été remises à sa mère, Mme Nelly Johnson, de Sayabec.

Le relevé de solde que j'ai consulté dans son dossier indique qu'à compter du 1er juillet 1915, le caporal suppléant Johnson recevait une solde de 1 $ par jour en plus d'une allocation de 0,10 $ pour chaque jour de campagne. De ces sommes, il faisait parvenir 15 $ par mois à sa mère, Nelly Johnson, de Sayabec. Le solde de son compte qui s'élevait à 87,60 $ à son décès a probablement été remis à Mme Johnson.

Mes recherches concernant John Clayton Johnson et ses parents sont incomplètes. Je n'ai trouvé aucune trace de cette famille Johnson au recensement canadien de 1891. Par contre, à celui de 1901, les Johnson sont à Sainte-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet. La famille est composée, notamment, de John, chef de ménage âgé de 46 ans, né le 5 juin 1854 aux États-Unis; il a immigré au Canada en 1890 et il a été naturalisé en 1891.

[22] Selon le Journal de guerre de son bataillon, il est décédé le 15 février 1916, mais tous les autres documents contenus dans son dossier mentionnent le 14 février 1916 comme date de décès.

[23] www.cwgc.org/search/certificate.aspx?casualty=95174 (consulté le 14 juillet 2010).

Il se déclare de religion presbytérienne. Quant à son épouse, Nelly Johnson, elle est âgée de 40 ans, née au Québec le 18 février 1861 et elle est de confession presbytérienne. On y trouve également plusieurs enfants dont Johnny âgé de 8 ans, né le 25 juin 1892 au Québec. Il est de religion presbytérienne.

Au recensement du Canada de 1911, à Sayabec, district de Rimouski, on trouve John W. Johnson, chef de ménage, 58 ans, né en juin 1853, de nationalité américaine et qui a immigré au Canada en 1910. Il se déclare de religion méthodiste. Il travaille 60 heures par semaine dans un moulin à scie. La famille comprend en outre son épouse, Nelly Crandell, 50 ans, née en février 1851 et qui a immigré au Canada en 1910. Elle se déclare également de nationalité américaine et de religion méthodiste. Comme on peut le constater, ces données ne sont pas conformes à celles de 1901, particulièrement en ce qui concerne l'année d'arrivée au Canada et le pays de naissance de Mme Johnson.

Que faisait la famille Johnson à Sayabec? Il faut savoir[24] que depuis 1896, la « John Fenderson and Company Incorporated » était propriétaire d'un moulin à scie à Sayabec. Elle y fit d'abord du sciage de bois marchand et de bardeaux puis, à partir de 1922, la préparation de bois franc en bois de plancher. Au-delà de 400 personnes travaillent pour cette entreprise dont les produits sont principalement exportés aux États-Unis. En novembre 1941, les actifs de cette compagnie sont vendus à la « Compagnie John Fenderson Lumber Limited ». Le 29 juillet 1943, cette dernière vend le résidu de ses actifs au Domaine Seigneurial dont les actionnaires sont Jules A. Brillant de Rimouski et Joseph Simard de Sorel. En décembre 1952, la compagnie ferme ses portes de façon définitive.

Pour répondre à la question posée précédemment, il y a tout lieu de croire que John W. Johnson s'était amené avec son épouse à Sayabec pour y pratiquer son métier de réparateur-affûteur de scies pour la Fenderson. Il y demeurera jusqu'à sa mort le 18 août 1923.

Quant à John Clayton Johnson, on trouve sa trace dans le recensement canadien de 1911 à Cabano, dans la paroisse de Saint-Mathias. Il déclare être âgé de 18 ans, être né en juin 1893 au Québec, pratiquer le métier de réparateur-affûteur de scies et être de confession méthodiste. Il demeure chez son beau-frère, Charles Edward Batt, qui déclare être né en 1882 en Ontario, pratiquer le métier de réparateur-affûteur de scies et être de religion méthodiste. L'épouse de ce dernier, Eunice Ethel Batt (née Johnson)[25], déclare pour sa part être âgée de 23 ans, être née au Québec en mars 1888 et être de religion méthodiste. Ce couple s'est marié à l'église méthodiste de Trois-Rivières le 18 décembre 1907[26]. Charles Edward Batt et Ethel Johnson sont les parents de Beatrice née en juin 1910 au Québec.

Jusqu'à présent, il ne m'a pas été possible de trouver le mariage de John W. Johnson et de son épouse, Nelly, ni l'acte de baptême de leur fils John Clayton Johnson. Par contre, les actes de sépulture des parents sont connus. John Watts Johnson[27], âgé de 69 ans, réparateur-affûteur de scies, décédé à Sayabec, comté de Matane, le 18 août 1923 a été inhumé le 24 août 1923 dans le cimetière protestant de North Hatley, comté de Stanstead. Ses fils Ivan et Charles Johnson ont signé comme témoins. Le ministre est P. Beauchamp. Quant à Mme Johnson, son acte de sépulture[28] précise que, dans le cimetière protestant de North Hatley, comté de Stanstead, ce 2 (6e?) jour de janvier 1927 ont été ensevelis les restes de Nellie Almira Crandall, épouse bien-aimée de feu John Watts Johnson, qui est décédée d'une hémorragie cérébrale au domicile de sa fille, Mme C. E. Ball, de Fredericton, Nouveau-Brunswick, le 18 janvier 1927 dans sa 66e année. Suivent les signatures de ses fils, I. R. Johnson et Chas P. Johnson. Le ministre est P. Beauchamp.

2. LOUIS PICHÉ[29]

Fils de Louis, cultivateur, et Phébé Tessier, Louis Piché[30] est né le 25 février 1887 à Saint-Jacques-des-Piles, comté de Laviolette, et y a été baptisé le 8 mars 1887. Son parrain est Pierre Tessier, cultivateur, et sa marraine, Mathilde Marchand, épouse de Pierre Belmare *(sic)*, tous deux de la paroisse de Saint-Jacques-des-Piles, comté de Laviolette. Ils déclarent ne savoir signer. Le registre précise que le père est absent. Le prêtre au baptême est Joseph Télesphore Gravel. Précisons ici que les parents, Louis Piché et Phébé Tessier, se sont mariés à Lowell, Middlesex County, Massachusetts le 24 août 1882[31]. Louis est alors âgé de 23 ans et Phébé de 20 ans. Je ne trouve aucune trace de la famille Louis Piché père dans les recensements canadiens de 1901 et 1911. Elle a probablement déménagé aux États-Unis, dans la région de Boston, où leur nom de famille deviendra FISCHER.

Louis Piché fils se marie à Sayabec le 27 juin 1905. Le registre[32] le nomme Louis Fischer, habitant Sayabec, fils mineur de Louis Fischer et Phébé Tessier de Boston, et son épouse est Éva Côté de la même paroisse, fille majeure de Séverin Côté et Marie Simard de cette paroisse.

---

24 En collaboration, *Je vous raconte Sayabec*, Sayabec, Comité du Centenaire, 1994, p. 81-82.

25 Elle serait décédée en 1949 et elle est inhumée dans le cimetière protestant de North Hatley. www.interment.net/data/canada/qc/stanstead/north_hatley/north_gm.htm (consulté le 28 juin 2010).

26 Fonds Drouin, Trois-Rivières, Église méthodiste, 1908.

27 Fonds Drouin (Québec, Église presbytérienne française), 1923.

28 Fonds Drouin (United Church, North Ham, Registres des protestants, photographiés au Greffe de Sherbrooke), 1927.

29 Numéro de référence aux Archives nationales du Canada, à Ottawa : RG 150, versement 1992-93/166, boîte 7810 – 72.

30 Fonds Drouin, Saint-Jacques-des-Piles, comté de Laviolette, 1887.

31 http://search.labs.familysearch.org/recordsearch/start.html#start (consulté le 6 juillet 2010).

32 Fonds Drouin, Sayabec, 1905.

Le mariage a été célébré par Joseph-Cléophas Saindon, curé de Sayabec, seul l'époux a apposé sa signature au bas de cet acte de mariage.

Éva Côté pour sa part est née le 12 mai 1879 au township de Tessier[33] et a été baptisée le lendemain à Matane, paroisse de Saint-Jérôme, sous les prénoms d'Emma Wilhelmine. Dans cet acte de baptême[34], sa mère se prénomme Marie Césarie[35]. Son parrain, Pierre Murray, sa marraine, Arthémise Simard et son père n'ont su signer le registre. Le prêtre au baptême était Narcisse Gagnon.

Louis Piché, 24 ans, apparaît au recensement du Canada de 1911 à Sayabec comme chef de famille et déclare être né en février 1887. Son épouse, Éva Côté, 31 ans, déclare être née en mars 1880. Avec eux habite un enfant adopté qui se nomme François Côté, 6 ans, né en août 1905. S'agirait-il du fils d'Éva Côté? Pour l'instant, cette question demeure sans réponse.

Le parcours militaire de Louis Piché commence à Campbellton, Nouveau-Brunswick, où il s'enrôle dans le Corps expéditionnaire canadien d'outre-mer le 5 novembre 1914. Dans le formulaire d'engagement, il déclare être né à Trois-Rivières le 25 février 1889, être marié et exercer le métier de pompier (pour la « John Fenderson and Company Incorporated » de Sayabec fort probablement). Il identifie Éva Piché (Côté) comme la personne de sa parenté la plus proche. Il subit un examen médical le 19 novembre 1914 à partir duquel sont tirés les éléments suivants : il mesure 5 pieds et 9 pouces, pèse 180 livres, a le teint et les cheveux foncés, les yeux bruns et une cicatrice à l'intérieur du genou gauche. Il est vacciné contre la typhoïde les 9 et 19 février 1915 et reçoit le 22 mars 1915 un vaccin dont la nature n'est pas précisée. Il est intégré au 26e Bataillon du Régiment du Nouveau-Brunswick (« The 26th Battalion, part of the 5th Infantry Brigade of the Second Canadian Division, served in France and Flanders from 1915 until the Armistice »[36]) et on lui donne le numéro matricule 69771.

Plaque commémorative du 26e bataillon du Nouveau-Brunswick au Ross Memorial Park, Saint-John, NB.
Source : www.saintjohn.nbcc.nb.ca/jervisbay/26batmon2.htm (consultée le 7 juillet 2010).

Après son entraînement, il s'embarque pour l'Angleterre à bord du *SS Caledonia*[37] à Saint John, au Nouveau-Brunswick, le 13 juin 1915 et y arrive le 24 juin. Il a fait le voyage en même temps que John Clayton Johnson dont il a été question précédemment.

Le 15 septembre 1915, il s'embarque sur un bateau non identifié à partir de Folkestone à destination de la France. Il débarque à Boulogne le même jour. Son bataillon arrive à Scherpenberg, Belgique, le 23 septembre 1915. Les hommes entrent dans les tranchées le 27 septembre. Louis Piché vit jusqu'au 14 février 1916 les mêmes situations que son collègue John Clayton Johnson. Du 27 février au 10 mars 1916, il est pris en charge par le « 4th Canadian Field Ambulance » en raison d'une infection à une main. Rétabli, il rejoint le 11 mars 1916 son bataillon au champ de bataille dans la région de Locre, en Belgique. Le lendemain, il est promu caporal suppléant, mais le 26 avril, à sa demande, il réintègre le rang de soldat. D'intenses bombardements s'abattent sur les tranchées à la fin de mars, faisant de nombreux « blessés et tués ». Le 3 avril, le bataillon a maintenant son camp à Reninghelst et les soldats combattent dans les tranchées situées dans la région de Saint-Éloy, dans la province de Flandre-Occidentale, au sud d'Ypres, en Belgique. Le 27 avril, le bataillon installe son camp à Dickebusch, au sud-ouest d'Ypres. Le 30 avril suivant, il est cité dans une dépêche de sir Douglas Haig, « General, Commander-in-Chief for The British Forces in France » acheminée le 30 avril 1916 au « Secretary of State for War » à Londres. Cette dépêche, publiée dans le « Second Supplement to The London Gazette of Tuesday, the 13th of June 1916[38] » est libellée ainsi : *I have the honour to forward herewith the names of those under my command whom I wish to bring to notice for gallant and distinguished conduct in the field*[39].

Au début de juin 1916, le bataillon a quitté le secteur des tranchées à Saint-Éloy et apporte un support au 1er Bataillon canadien à la côte 60 située à un demi-kilomètre du château d'Herentage[40] avant de retourner dans les tranchées du

33 Ce township est maintenant désigné comme un canton. Le canton de Tessier se situe dans la municipalité de Saint-René-de-Matane, MRC de Matane. Commission de toponymie du Québec. www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html (consulté le 2 septembre 2011).

34 Fonds Drouin, Matane, 1879.

35 C'est le prénom qu'elle portait à son mariage à Matane le 29 août 1871. Fonds Drouin, Matane 1871.

36 www.saintjohn.nbcc.nb.ca/jervisbay/26batmon2.htm (consulté le 7 juillet 2010).

37 www.saintjohn.nbcc.nb.ca/jervisbay/26batmon2.htm (consulté le 7 juillet 2010). Voir également la note 26.

38 www.london-gazette.co.uk/issues/29623/supplements/5917/page.pdf (consulté le 26 juin 2010), p. 5961.

39 www.london-gazette.co.uk/issues/29623/supplements/5917/page.pdf (consulté le 26 juin 2010), p. 5917.

40 www.chtimiste.com/ (consulté le 18 juillet 2010).

côté de Saint-Éloy. À la fin de juillet 1916, le bataillon prend la relève des bataillons engagés dans le secteur gauche de Vierstraat. Le 14 août est une journée importante pour le 26e Bataillon puisqu'en après-midi, le roi George V a procédé à son inspection informelle. Le 25 août, le bataillon reçoit l'ordre de se déplacer vers Saint-Omer, France, afin de se préparer à la bataille de la Somme. Le 30 août, le bataillon a reçu des fusils Lee Enfield et s'entraîne dans la région de Saint-Omer. Le 5 septembre 1916, Louis Piché reçoit une peine disciplinaire de campagne de cinq jours pour s'être trouvé, le 16 août précédent, sur une plage à Paris sans avoir en sa possession une autorisation légale à cet effet.

Le 15 septembre 1916, le bataillon se trouve à la Boiselle, France, située à un kilomètre au sud d'Ovillers la Boiselle dans la Somme, et reçoit l'ordre de s'emparer du village de Courcelette. Le 26e Bataillon est engagé dans cette bataille entre le 15 et le 17 septembre 1916 avant d'être relevé par le 4e Bataillon d'infanterie canadienne. Comme Louis Piché est « rapporté manquant » au bataillon pendant ces trois jours, on l'a considéré officiellement décédé le 15 septembre 1916.

Le nom de Louis Piché est écrit dans la pierre, du côté arrière droit du Mémorial canadien de Vimy, en France, avec l'inscription suivante :

In Memory of Private
JOSEPH LOUIS PICHE
69771, 26th Bn., Canadian Infantry
(New Brunswick Regiment)
who died on 15 September 1916
Remembered with honour

Dans le cadre de sa participation à la guerre, Louis Piché a mérité la médaille de Guerre britannique et la médaille de la Victoire, en plus de la croix du Souvenir, aussi appelée croix du Sacrifice. Elles ont été remises à son épouse, Mme Éva Côté, de Sayabec.

À la suite de son décès, sa veuve, Éva Côté, a reçu un supplément de pension au montant de 64 $ et fort probablement le solde du compte de son époux qui était de 142,53 $. Par ailleurs, il faut savoir qu'après son enrôlement, soit à compter du 1er juillet 1915, Louis Piché avait pris les dispositions pour que son épouse reçoive une rente mensuelle de 20 $.

Je n'ai pas trouvé d'enfants issus de l'union entre Louis Piché et Éva Côté. Le 5 mars 1918, il y a un mariage à Sayabec entre Louis-Ovide Côté, domicilié en cette paroisse, fils majeur de Napoléon Côté et Hermine Imbeault de cette paroisse, et Éva Côté, veuve majeure de Louis Piché, aussi de cette paroisse[41]. En vertu d'un jugement en adoption[42] de la Cour Supérieure, portant le numéro 875, rendu dans le district de Québec le 20 avril 1939, Louis-Ovide et Éva Côté ont adopté Philippe Côté né le 24 mai et baptisé le 25 mai 1927 à Québec, paroisse de Saint-Roch. Or, on trouve la naissance d'un enfant prénommé Joseph Philippe, né de parents inconnus à la crèche Saint-Vincent-de-Paul le 24 mai 1927 et baptisé au même endroit le lendemain. S'agit-il du même enfant?

Quoi qu'il en soit, Philippe se marie à Québec le 13 septembre 1953 avec Alida Champagne, fille de Thomas et Albertine Bond[43]. Quant à Éva Côté, elle décède à Charlesbourg le 13 juillet 1950 et est inhumée au cimetière de l'endroit[44]. Pour sa part, Louis-Ovide contracte un second mariage[45] à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec le 25 septembre 1952 avec Reine Gosselin. Il décède le 12 juillet 1955 à Sainte-Foy à l'âge de 58 ans. Il demeurait alors à Saint-Isidore, comté de Dorchester. Il a été inhumé à Lévis, au cimetière Mont-Marie[46].

41 Fonds Drouin, Sayabec, 1918.
42 Fonds Drouin, Québec, paroisse de Saint-Roch, 1939, 62e feuillet.
43 BMS2000.
44 *L'Action catholique*, 15 juillet 1950, p. 17. http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/357283# (consulté le 10 janvier 2011).
45 BMS2000.
46 *L'Action catholique*, 13 juillet 1955, p. 21. http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/357283# (consulté le 10 janvier 2011).

Mémorial canadien de Vimy.
Source : www.nordmag.fr/patrimoine/histoire_regionale/premiere_guerre/vimy.htm (consultée le 26 juin 2010).

LES GRENON EN ARGENTINE

Monique Thibault-Grenon (4089)

Monique Thibault-Grenon a fait ses études en diététique à l'Université Laval. Elle a occupé plusieurs postes aux hôpitaux Saint-François-d'Assise et Saint-Sacrement de Québec. À la retraite, la généalogie et l'histoire occupent une bonne partie de ses loisirs. Après deux séries de cours en généalogie, elle est devenue membre de notre société. Elle fait aussi partie de l'Association des familles Thibault d'Amérique et de l'Association des familles Grenon. Elle collabore régulièrement aux périodiques de ces associations.

Résumé

L'ère actuelle des communications nous apporte fréquemment des surprises intéressantes. C'est ainsi qu'un jour, l'Association des familles Grenon a reçu d'un Suisse valaisan, M. Hubert Grenon, un message lui fournissant des informations sur l'émigration des Suisses vers l'Argentine.

La présence manifeste du patronyme Grenon en Suisse remonte à l'an 1286, selon les Archives valaisannes. La relation généalogique avec notre ancêtre Pierre Grenon, en Nouvelle-France, serait plutôt difficile à établir. Néanmoins, le nom, qui est d'origine normande, peut nous laisser croire à une origine lointaine commune. Enfin, les exploits que l'on rapporte de l'un et de l'autre clan en terre d'Amérique nous rendent ces ancêtres sympathiques et dignes de meubler la mémoire de notre génération.

Voici donc un récit qui saura sûrement piquer notre curiosité et notre admiration pour ce Grenon dont les descendants argentins actuels sont de la 4e ou 5e génération. La localité d'Esperanza où s'est établi Jean Grenon en 1855 est située dans la province de Santa Fe, tout près de la ville du même nom, que l'on trouve sur la carte ci-jointe, pas très loin de la capitale fédérale Buenos

Source : Trésor de la langue française au Québec. www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/argentinecarte1.htm

LA VIE DE JEAN GRENON ET DE SA FAMILLE

Jean Grenon est l'une des personnalités marquantes des premiers temps d'Esperanza. Animé d'une foi inébranlable, courageux et persévérant dans l'épreuve, doté d'un esprit d'entreprise peu commun, il représente le type même du pionnier résolu à forcer le destin en dépit des pires difficultés. Le colon de Champéry ne s'est jamais résigné, même lorsque tout semblait s'opposer au succès de son entreprise.

Jean Grenon est né à Champéry en 1804. Après avoir passé une partie de sa jeunesse dans les champs avec son père, il s'engage dans le 7e régiment de la Garde royale à Paris. Quand il revient chez lui, il met ses qualités militaires au service de l'armée cantonale dont il devient bientôt capitaine. La politique le passionne. Il est conseiller communal pendant 20 ans, juge de paix pendant 15 ans, représentant de la commune au Conseil de district et finalement député au Grand Conseil.

C'est dans le commerce qu'il exerce ses activités professionnelles. La bonne marche de ses affaires lui permet de se créer une situation aisée. Il épouse Patience Mariétan, de trois ans sa cadette, et le foyer élèvera neuf enfants. En 1855, lorsque Jean prend la décision d'émigrer, il rassemble une somme de 5 000 francs et fait partie au premier convoi de Valaisans pour Esperanza, accompagné de trois de ses enfants, soit Adrien, Eugène et Rosalie. Il se dit que si la situation qu'il trouvera en Argentine le satisfait, il reviendra chercher sa femme et ses autres enfants.

Après avoir quitté le Valais le 7 novembre 1855, traversé l'Atlantique sur le *Lord Ragland*, remonté le fleuve Paraña sur une goélette rapide, attendu à Santa Fe quelques jours dans la « caserne » Estanzuela, Jean Grenon figure parmi les premiers colons à recevoir une concession à Esperanza le 27 janvier 1856. Trois mois plus tard, il revient en Valais pour emmener avec lui sa femme Patience et ses autres enfants qui sont Pierre (âgé alors de 22 ans), Théodore (15 ans), Philomène (14 ans), Ignace (12 ans), Félix (9 ans) et Adeline (5 ans).

À Esperanza, Jean Grenon et sa famille travaillent dur les premières années. Les sauterelles, le temps déréglé tantôt par de longues sécheresses, tantôt par des

pluies diluviennes, détruisent à maintes reprises les récoltes. Sans jamais renoncer, les Grenon rouvrent la terre, sèment à nouveau, si bien que dans les années 1860, au moment où la vie se stabilise dans la colonie, ils peuvent agrandir leur domaine en acquérant de nouvelles concessions. En 1862, l'aînée des filles, Rosalie, entre au couvent. Les années passant, la position de la famille Grenon à Esperanza s'améliore au point de susciter l'admiration générale.

Etat actuel de la maison de Jean Grenon, construite vers 1860.

Source : photo fournie par l'auteure.

En 1880, Germain Lonfat, de Finhaut, visite les colonies de la République argentine et, lors de son séjour à Esperanza, écrit :

Nous félicitons la famille de M. Jean Grenon pour sa riche pépinière couverte de toutes les espèces d'arbres étrangers et du pays qui marient ensemble leurs feuillages variés. Les cinq mille francs en espèce qui lui restaient lors de son arrivée à Buenos Aires sont transformés actuellement en une fortune d'au moins cent mille francs, ce qui indique une famille économe et laborieuse.

L'épouse de Jean Grenon meurt peu après la visite de Germain Lonfat, à l'âge de 63 ans, et le colon de Champéry rend son dernier souffle en 1890, après 86 ans d'une existence bien remplie.

QUELQUES FAITS REMARQUABLES

Jean Grenon se rend fréquemment à Santa Fe pour ses affaires et, lors d'un de ses voyages, il rapporte à Esperanza une gerbe de petits pêchers qui, après trois ans, produisent des fruits en abondance. C'est alors que le colon de Champéry installe un alambic, le premier dans la colonie, dans une dépendance de sa maison. Les eaux-de-vie de fruits et la *cana* (liqueur de canne à sucre) produites par Jean Grenon acquièrent bientôt une belle réputation à Esperanza.

À l'occasion d'un autre voyage à Santa Fe, cheminant à l'orée de la Forêt des Pères (Monte de los Padres), Jean Grenon remarque la présence de *paraisos*[1] qu'il confond avec des chênes. Il ramène dans la colonie un plein panier de glands qu'il sème non loin de sa maison. C'est le point de départ des forêts de *paraisos* que l'on trouve aujourd'hui non seulement à Esperanza, mais jusqu'à Cordoba. Averti de sa méprise, le colon valaisan se dit que les fruits de ces arbres pourraient donner de l'eau-de-vie succulente; mais il se rend compte rapidement que le liquide distillé cause de dangereuses coliques.

En 1857, au moment de quitter Champéry pour se rendre une deuxième fois à Esperanza avec sa femme et six de ses enfants, Jean Grenon emporte avec lui une cloche pour la chapelle de la colonie; il l'avait remplie de terre renfermant des glands, des pommes de pin et des châtaignes. C'est ainsi qu'autour de sa maison d'Esperanza grandissent bientôt de robustes arbres dont il restera en 1945, note Pedro Grenon, un pin, un chêne et quatre châtaigniers.

LA CORRESPONDANCE DE JEAN GRENON

Durant sa vie à Esperanza, et notamment dans les premiers temps, le colon de Champéry entretient une correspondance suivie avec son neveu Julien et avec ses frères et sœurs. Il insiste pour que régulièrement lui soient envoyés des exemplaires de la *Gazette du Valais*, car il a conservé de l'attachement et de l'intérêt pour son ancienne patrie. Il renseigne sa parenté valaisanne sur l'état de sa famille, ses activités, la vie à la colonie. Par bonheur, nombre de ces lettres ont été conservées. Elles ont été retrouvées aux Archives cantonales, à Siton, en Suisse, où elles avaient été versées par la parenté de Jean Grenon, de Champéry. Voici donc, à travers le témoignage de Jean Grenon, un aperçu de la vie à Esperanza de 1857 à 1867.

La recherche d'associés - Esperanza, le 16 août 1857

En arrivant, j'ai reçu deux concessions de terrain dont une que j'ai laissée à Avanthay. L'autre, je l'ai encore, mais nous ne pouvons pas tout travailler actuellement. C'est pourquoi, j'aurais voulu embaucher une famille, des associés qui fassent ménage ensemble. Il faudrait qu'ils soient au moins bons travailleurs. Je ferai l'avance de trois cents francs à chacun pour le voyage. Je voudrais qu'ils soient bien meublés d'outils et habillés pour quelques années au moins. Je leur donnerai en arrivant une maison pour habiter, deux ou quatre bœufs, des chevaux, une vache laitière, enfin tout le semis et tout le terrain qu'ils pourront cultiver.

L'amélioration rapide de la situation - Esperanza, le 15 septembre 1860

Nous ne saurons jamais assez remercier la Divine Providence de tant de faveurs qu'elle nous accorde chaque jour de cette année. Nous avons complètement été préservés des sauterelles. Enfin, pour ceux qui veulent travailler, le temps est propice pour tout. Depuis l'année dernière, notre bétail

[1] Le *paraiso* donne un bois dur très apprécié pour la cuisson des aliments et le chauffage. Le feu, une fois allumé, ne s'éteint plus tant qu'il y a du bois car, même sans flammes, ce dernier se consume lentement, un peu comme l'amadou.

s'accroît tous les jours. Il dépasse les quatre-vingts têtes de bovins. J'ai vingt-quatre petits veaux ainsi qu'une douzaine de chevaux. Dieu merci, notre bétail se porte bien : gras, et en général aussi sage et beau que le vôtre. Nous avons une bergerie à part sur la concession. C'est Adeline qui surveille les bêtes et elles ne se sauvent jamais. Je fais toute l'année du beurre et du fromage. […]

Mes biens chers parents, vous voyez par là que nous avons assez de quoi nous désennuyer. Et tous les moments qu'il nous reste, il nous faut les consacrer à agrandir les corrals pour loger le bétail. Nous venons de faire en briques cuites une écurie pour les vaches et les veaux. […] *Nous venons aussi de creuser un puits à côté du vieux, vu que j'ai sur place une de mes pompes.* […]

Je vous décris l'heureuse position où nous nous trouvons, ainsi que vous n'ayez aucune inquiétude sur notre sort. Je ne voudrais pas que vous croyiez que je le fais par esprit d'encouragement pour faire émigrer des gens, car je vois ici aussi des mécontents et des misères. Tous ceux qui viennent simplement dans des vues terrestres se trouvent trompés, avec tous ceux qui n'ont rien de foi et à qui l'espérance n'appartient pas. Nous voyons clairement le doigt de Dieu sur bien des choses qui se sont passées et qui se passent tous les jours ici.

ROSALIE GRENON

On ne peut rappeler la figure de Jean Grenon sans évoquer la destinée singulière de sa fille Rosalie. Troisième enfant de la famille, elle consacra sa vie à Dieu en prenant l'habit religieux à l'âge de 23 ans, et sa conduite fut à ce point édifiante qu'un dossier en vue de sa béatification a même été déposé à Rome.

À l'exemple de sainte Thérèse d'Avila, qu'elle admirait, Rosalie se sanctifia humblement dans l'accomplissement des tâches quotidiennes qu'on lui confia. Quant à sa vie, qui mérite d'être connue, nous renvoyons le lecteur au livre que le père Pedro Grenon lui a consacré en 1959, où sont rapportées en outre les 39 très belles lettres que la religieuse écrivit de Rome à son père.

SA JEUNESSE

Rosalie voit le jour à Champéry en 1840. Elle a 15 ans lorsque son père l'emmène avec ses deux frères aînés à Esperanza. Sa sœur Philomène se souvient plus tard que, durant les sept années passées à la colonie, Rosalie est devenue une vraie « gauchita ». Elle la revoit montant à cheval, à califourchon, gambadant dans le « campo », un bandeau retenant son abondante chevelure.

Rosalie travaille dans la cuisine familiale, mais se charge aussi de surveillance et de divers travaux pour les parents et amis des environs.

Sa sœur raconte qu'une fois, des « gauchos » sauvages avaient pénétré violemment dans le *rancho* avec l'intention d'enlever Rosalie. Elle ne se défend pas, mais a l'idée de saisir un portrait de la Vierge, devant lequel elle aime prier, et de l'exhiber devant ces bandits qui reculent alors, puis s'enfuient. Sa sœur dit encore qu'à la maison, elle est toute bonté : c'est une seconde mère. Quand le travail lui laisse du répit, elle réunit ses sœurs et des voisines et leur fait la classe.

Ses qualités valent à Rosalie d'être courtisée, mais elle refuse les demandes en mariage, car son intention est de répondre à la vocation intérieure qu'elle ressent. Comme aucun établissement religieux n'existe dans la province, elle se résigne à son état de femme à tout faire, en attendant que Dieu lui inspire le chemin à suivre. Un jour qu'elle prie saint Louis de l'éclairer, ce dernier lui montre, dans une vision, un tableau de la Vierge, qu'elle ne connaît pas, et lui dit qu'elle sera religieuse dans la communauté qui vénère cette Vierge comme patronne et où elle trouvera ce tableau.

EN RELIGION

Avec l'assentiment de son père, Rosalie se rend en 1862 à Buenos Aires pour y rencontrer des religieuses. Durant une visite à l'hôpital Rivadavia, elle a la stupéfaction de reconnaître dans la chapelle le tableau aperçu dans sa vision. Elle sait alors qu'elle fera partie de la communauté des religieuses à qui cet hôpital a été confié, les Sœurs du Jardin (las Hermanas del Huerto)[2]. La même année, son père consent à l'envoyer à Montevideo en Uruguay dans un collège tenu par le même ordre, où elle entre comme novice. Jean Grenon écrit alors :

Nous avons eu le chagrin et la douleur de voir partir notre bonne Rosalie, chagrin qui laisse en vérité de bien douces consolations, puisque nous croyons réellement qu'elle obéit à la volonté de Dieu et qu'elle suit sa vocation. Car depuis quelque temps, elle ne soupirait qu'après le jour où elle pourrait se consacrer plus particulièrement à Dieu, en quittant le monde avec courage pour suivre le vrai chemin de la vertu. Elle nous laisse sans doute un vide irréparable à la famille, mais de notre côté aussi, nous devons faire quelques petits sacrifices pour Celui qui a tout fait pour nous.

Le 31 mai 1863, en prenant l'habit, Rosalie reçoit le nom de Marie de la Chandeleur (Maria de la Candelaria). L'année suivante, le 4 septembre, elle prononce ses vœux dans la communauté des Sœurs du Jardin. Elle y enseigne le français et exerce la charge de sous-responsable (*vice-maestra*) du noviciat. Ses qualités de

[2] L'ordre féminin « Las Hermanas del Huerto » a été fondé en 1828 en Italie par le bienheureux Antonio Maria Gianelli, mort à Rome en 1848. Les premières « sœurs » à gagner l'Amérique s'installent à Montevideo en 1856. Deux années plus tard, une communauté s'établit à Buenos Aires et, en 1874, des sœurs œuvrent à Catamarca, en 1877 à Tucuman, en 1879 à Santa Fe et en 1895 à Esperanza. La congrégation exerce un ministère caritatif qui porte une attention particulière aux plus pauvres, à l'enseignement et au service dans les hôpitaux.

cœur, son dévouement et sa bonne humeur lui valent la sympathie de tous.

Durant quatre ans, elle soigne les malades à l'hôpital de Montevideo, assiste les mourants et donne des cours au collège tenu par les sœurs. Une religieuse envoyée par la maison mère pour visiter les communautés en Amérique, mère Clara Podesta, note les vertus extraordinaires de la jeune sœur : la ferveur, l'esprit de sacrifice, la patience, la générosité et la lumineuse sagesse. Quand la mère supérieure se rend à Rome en 1867, elle emmène avec elle Marie de la Chandeleur.

Dès lors, la religieuse de Champéry ne quitte plus la Ville éternelle jusqu'à sa mort en 1879. On lui confie des tâches dans l'enseignement et diverses responsabilités administratives. Malgré la distance, elle n'oublie ni le Valais ni sa patrie d'adoption. Lorsque, par exemple, la province de Santa Fe souhaite la présence de la congrégation sur son territoire, notamment pour lui confier une école et un hôpital, Marie de la Chandeleur multiplie les démarches pour que ces demandes soient agréées. Elle se fait en outre l'avocate de la congrégation auprès du Saint-Siège pour obtenir l'approbation définitive de la réglementation communautaire.

Esperanza occupe bien sûr une place à part dans son cœur. Elle a le bonheur d'apprendre que sur des terres données par son père à l'est de la colonie, on projette la création d'un collège pour jeunes filles. Mais, pour diverses raisons, celui-ci ne sera construit qu'en 1895.

Lors d'une de ses visites au pape Pie IX, Marie de la Chandeleur demande la bénédiction d'un tableau de sainte Thérèse qu'elle a fait peindre elle-même et qu'elle envoie à la colonie pour qu'on le place dans l'église paroissiale. Aujourd'hui encore, les fidèles se recueillent devant cette œuvre remarquable et remercient leur sainte patronne pour la protection qu'elle a toujours accordée à Esperanza.

En juillet 1879, Marie de la Chandeleur écrit à son père qu'elle ne se sent pas très bien, mais que l'affection dont elle souffre n'est que passagère. À la lecture de cette nouvelle, se souvient sa sœur Philomène, Jean Grenon relève les yeux et dit simplement : *C'est grave*. Car jamais jusque-là Rosalie ne s'était plainte; toute dévouée à ses semblables, elle ne faisait aucun cas des petites misères qui pouvaient la contrarier.

Le 24 juillet, Marie de la Chandeleur rend son dernier souffle. Sa sœur raconte que, au moment même de sa mort, une photographie de la religieuse, encadrée sous verre et accrochée à un mur de la maison paternelle, tombe au sol sans raison apparente. Jean Grenon s'écrie alors : *Notre fille est morte, c'est là son message*. Le 1er septembre, une messe de funérailles est célébrée dans l'église d'Esperanza. Six ans après la mort de la religieuse, la mère supérieure de l'ordre demande que l'on note les faits marquants de sa vie afin d'en écrire la biographie. À la même époque, des démarches sont engagées pour la béatification de cinq religieuses du Jardin, parmi lesquelles se trouve Rosalie Grenon, de Champéry, devenue sœur Marie de la Chandeleur.

PEDRO GRENON

Il y a quelque temps, une des membres de notre association a fait un voyage en Argentine. Au cours d'une visite touristique dans un monastère, à Cordoba, elle été frappée et intriguée par une photo et une sculpture funéraire portant le nom de Pedro Grenon.

Les photos ci-jointes, prises en cachette, nous montrent bien le personnage. Il s'agit, en effet, d'un descendant des Grenon venus de la Suisse valaisanne en 1855. Pedro est le petit-fils du premier arrivant en Argentine, Jean Grenon, et le fils d'Ignace. Il est né en 1878 à Esperanza, province de Santa Fe. En 1898, il est novice chez les Jésuites à Tortosa, en Espagne. Il est ordonné en 1911.

Pedro Grenon. Source : Mariette Chabot.

En 1940, Pedro est membre fondateur de l'Académie nationale d'histoire et, en 1953, il devient président de la Commission de toponymie de l'Argentine. On lui doit aussi certains ouvrages sur la Compagnie de Jésus.

Selon notre correspondant suisse, les Grenon ont été prolifiques en Argentine, même au point d'être plus nombreux que les Grenon de Suisse d'où provenait l'ancêtre. Dès le début, les Grenon ont fait figure de gens prospères. La sculpture, qu'illustre bien la photo, nous indique l'importance de ce digne représentant de la Compagnie de Jésus.

Source : Mariette Chabot.

RÉFÉRENCE

- CARRON, Alexandre et Christophe. *Histoire de l'émigration valaisanne en Amérique du sud au XIXe siècle*, Sierre, Éd. Monographic, 1986, coll. *Mémoire vivante*, 300 p.

LES HOMICIDES À QUÉBEC ENTRE 1880 ET 1930

David Vachon

Né en 1982, l'auteur a grandi à Robertsonville, près de Thetford Mines. Il a terminé ses études collégiales au cégep de Thetford Mines et entrepris ses études universitaires à l'Université Laval où il a obtenu un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise en histoire. Ses recherches ont été dirigées par Donald Fyson. Depuis 2005, il est guide à Parcs Canada. Il a travaillé au site des Fortifications de Québec ainsi qu'à celui de Grosse-Île. Il est également guide pour la Compagnie des Six-Associés depuis 2009.

Résumé

Certains passages de cet article s'inspirent de son mémoire de maîtrise intitulé *« Don't do that Jos! » : Les homicides à Québec entre 1880 et 1930*, déposé en 2008 et disponible à la bibliothèque de l'Université Laval. Cet article a fait l'objet d'une conférence prononcée à la Société de généalogie de Québec, le 17 mars 2010, mais le présent texte est davantage étoffé. Lors de cette conférence, plusieurs tableaux ont été présentés. Nous ne les reproduisons pas ici mais ils peuvent être consultés dans le texte de sa thèse (126 pages) sur www.theses.ulaval.ca/2008/25718/25718.pdf

Au tournant du XXe siècle, Québec ne dégage pas l'image d'une ville où la criminalité violente est chose courante. Cela peut s'expliquer en partie par les changements socio-économiques qui s'y produisent. Avec le déclin relatif que connaît Québec à partir des années 1860, la ville devient un pôle régional économique se situant loin derrière Montréal qui connaît alors une croissance importante. Cette transformation entraîne un changement radical de la composition ethnique à Québec. En 1861, les Britanniques forment près de 40 % de la population de la ville de Québec; en 1901, ils ne sont plus que 15 %[1]. Cette nouvelle réalité façonne l'image de Québec comme celle d'une ville plutôt paisible. Les auteurs de l'époque ont aussi cette perception de Québec. William Wood, dans son ouvrage *The Storied Province of Quebec*, écrit : *Modern Quebec is not a criminal city, as anyone can see by watching its life, attending the courts, or examining statistics*[2]. Dans un article du quotidien *Le Soleil* datant de 1910, on abonde dans le même sens : *Au grand désespoir des reporters, au grand plaisir des policiers et au contentement général des citoyens, les vols et les crimes sont rares à Québec*[3].

C'est à partir de ce constat que nous avons examiné les homicides perpétrés à Québec entre 1880 et 1930. Pourquoi les homicides? Comme l'indique l'auteur Marc Ouimet, il est possible de mesurer le niveau de violence d'une société par le nombre d'homicides qui s'y commettent. *Les données sur le nombre d'homicides apparaissent comme un indicateur fiable du niveau de violence dans une société. D'abord, puisque les cadavres sont difficiles à dissimuler […]. L'homicide nous renseigne sur le niveau de violence d'une société puisqu'il apparaît le plus souvent comme le résultat d'une confrontation violente entre deux personnes*[4]. Dans le présent article, nous allons examiner, avec une approche comparative, si la situation des homicides à Québec entre 1880 et 1930 est unique en raison du déclin relatif que connaît la ville au niveau socio-économique, ou si elle s'inscrit plutôt dans une tendance généralisée observée en Occident.

Nous examinerons en premier lieu le niveau de violence ayant cours à Québec, en calculant le taux d'homicides pour être en mesure de l'analyser par rapport à ceux de quelques grandes villes occidentales de l'époque. En second lieu, un bref portrait des participants impliqués sera brossé. Nous voulons nous pencher sur les caractéristiques des présumés meurtriers et de leurs victimes. De plus, nous cherchons à déterminer si le changement dans la composition ethnique que la ville de Québec a connu se reflète réellement chez les individus impliqués dans les homicides. Finalement, nous analyserons le déroulement de l'homicide, c'est-à-dire les moyens utilisés pour commettre le crime, et les motifs qui ont poussé à l'acte.

1. LES HOMICIDES EN CHIFFRES À QUÉBEC ENTRE 1880 ET 1930

Lorsque nous analysons le nombre d'homicides commis à Québec, le territoire étudié ne comprend pas uniquement la ville. En fait, nous incluons les districts électoraux de Lévis, Québec-Comté, Québec-Centre, Québec-Est, et Québec-Ouest. Cet ajustement est fait en fonction des sources dépouillées aux archives, puisque certains homicides ont été commis à Beauport, Charlesbourg, Notre-Dame-des-Victoires, etc. Entre 1880 et 1930, on compte 57 victimes d'homicide. Le taux par tranche de 100 000 personnes est approximativement de 1,06 entre 1880 et 1905, puis de 0,64 entre 1906 et 1930[5]. Lorsqu'on examine le tableau suivant, on peut constater que la décennie de 1880 à 1889 est celle que l'on pourrait qualifier de « la plus violente » à Québec.

[1] Paul LINTEAU et autres. *Histoire du Québec contemporain*, tome 1, Montréal, Éditions du Boréal, (1989) 2002, p. 176.

[2] William WOOD. *The Storied Province of Quebec : Past and Present*, volume 1, Toronto, Dominion Publishing Company, 1931, p. 228.

[3] *Le Soleil*, 12 janvier 1910, p. 10. Tiré de l'article de Donald Fyson, « The Legal Profession and Penal Justice in Quebec City, 1856-1965 : From Modernity to Anti-Modernity », (à paraître).

[4] Marc OUIMET. « L'évolution des crimes violents au Québec », dans Maurice CUSSON et autres, dir., *Les violences criminelles*, Sainte-Foy, PUL, 1999, p. 47-48.

[5] *Recensement du Canada 1890-1891*, Ottawa, S.E. Dawson; *Recensement du Canada 1921*. Le calcul du taux se fait de la manière suivante : nombre homicides/nombre d'années étudiées x 100 000/la population concernée (prendre la population dans l'année du milieu). Étant donné que les recensements pour les statistiques démographiques n'étaient effectués qu'au début de chaque décennie, les données des populations proviennent d'un calcul fait selon une constante de croissance.

Les homicides vont chuter de moitié dans la décennie suivante. De 1900 à 1930, les données se stabilisent avec une moyenne d'environ un homicide par année.

Les homicides à Québec selon les décennies	
1880 à 1889	16
1890 à 1899	8
1900 à 1909	11
1910 à 1919	11
1920 à 1930[6]	11
Total	**57**

À première vue, ces chiffres semblent plutôt faibles. Pourtant, ces données résultent d'une recherche exhaustive dans toutes les sources disponibles.

Taux d'homicides dans le monde		
Ville	**Période**	**Taux moyen/100 000**
New York	1899-1916	5,16[7]
Philadelphie	1899-1923	4,7[8]
Québec	1880-1905	1,06
France (pays entier)	1881-1929	0,97[9]
Québec	1906-1930	0,64
Londres	1880-1913	0,59[10]
Liverpool	1880-1906	0,41[11]

Les études quantitatives européennes sur les crimes violents ont démontré que les taux d'homicides ont constamment chuté depuis le Moyen Âge. En fait, notre période étudiée se situe dans un intervalle où la violence criminelle est à son plus bas[12]. Conséquemment, il est normal d'observer des taux d'homicides plutôt faibles pour cette période, si l'on fait exception des États-Unis. En Europe, la situation ressemble davantage à celle de la ville de Québec. Pour la période allant de 1880 à 1905, Québec enregistre des taux d'homicides plus importants qu'en France ainsi que dans de grandes villes industrielles comme Londres et Liverpool. Il s'agit là d'un constat plutôt surprenant. Évidemment, il y avait beaucoup plus d'homicides perpétrés dans ces villes, mais avec le calcul par tranche de 100 000 habitants, on réalise que les grandes villes n'ont pas l'apanage des crimes violents. Aux États-Unis, le niveau de violence n'a jamais vraiment connu de baisse importante à l'approche du XXe siècle, contrairement aux autres pays.

De nombreuses théories ont été avancées pour expliquer cette diminution de la violence en période industrielle. En 1939, le sociologue allemand Norbert Elias publie un ouvrage en deux volumes qui s'intitule *Sur le processus de civilisation* où il fait état de l'évolution du comportement humain et de son rapport avec la violence[13]. Pour cet auteur, la diminution de la violence interpersonnelle est liée directement au développement d'un appareil étatique central, ainsi qu'à la mise en place de structures contrôlées, comme la police et l'armée. Ces modifications relèvent évidemment d'un processus à long terme.

L'ouvrage d'Elias traite de l'évolution de la violence en Europe, mais ses conclusions semblent aussi s'appliquer à la situation observée au Québec et dans la ville de Québec. Au fur et à mesure que la colonie s'est développée, la Nouvelle-France s'est civilisée, les mentalités ont progressivement changé, et la mise en place de structures administratives et étatiques a permis de réduire la violence. Mais est-ce que le processus de civilisation constitue la seule explication de cette pacification constante de Québec? D'autres avenues peuvent être explorées. La ville de Québec a connu un développement considérablement différent de celui des autres villes d'Amérique, notamment en ce qui concerne l'immigration. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la composition ethnique change radicalement à Québec entre 1880 et 1930. L'augmentation du nombre de francophones provoque un apaisement des tensions ethniques, particulièrement avec les Irlandais qui constituaient le groupe le plus important de natifs britanniques. Il est difficile de prouver à quel point ce changement dans la composition ethnique a eu une incidence sur le niveau de violence, mais il est évident que le départ des Irlandais a eu des conséquences sur la nature des rapports entre citadins.

2. LES INDIVIDUS IMPLIQUÉS

Comme partout ailleurs, les homicides à Québec sont surtout une affaire d'hommes : ceux-ci comptent pour 91 % des accusés et 72 % des victimes. L'agresseur typique à Québec est dans la force de l'âge, soit entre 18 et 35 ans, et se retrouve très souvent impliqué dans des altercations violentes qui tournent au drame. Cela peut s'expliquer, entre autres, par le fait que le sens de l'honneur chez l'homme se manifeste par la violence. Les jeunes hommes sont ceux qui sont laissés à eux-mêmes et qui ont accès à l'alcool. La combinaison de ces différents éléments est à la base de la grande majorité des crimes. Lorsqu'on examine la relation qui existe entre l'agresseur et la victime dans les homicides incluant seulement des hommes à Québec, on remarque que les « participants » se connaissent dans une grande majorité de cas. Ainsi, 29 % des victimes sont une connaissance de leur agresseur, qui est dans 19,3 % des cas un collègue de travail, 16,1 % un membre de la famille, et 35,4 % un pur étranger.

Nous avons déjà expliqué précédemment que la violence n'a pas augmenté avec l'arrivée de l'industrialisation et de l'urbanisation. La pauvreté, qui est associée à ces deux phénomè-

[6] Le chiffre pour 1920-1930 est probablement trop bas, compte tenu de l'absence d'homicides dans notre corpus pour 1922-1928.

[7] Roger LANE. *On the Social Meaning of Homicide Trends in America*, Ted Robert Gurr, éd, [s.l.], (1979) 1989, p. 66.

[8] *Loc. cit.*

[9] Jean-Claude CHESNAIS, *Les morts violentes en France depuis 1826*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 208.

[10] Eric MONKKONEN. *Diverging Homicide Rates*, Ohio State University, 2002, p. 86-87.

[11] *Loc. cit.*

[12] Il faut demeurer prudent quant aux études quantitatives historiques traitant de la violence criminelle. Différents facteurs peuvent altérer les résultats d'une recherche : fiabilité des sources, choix des villes étudiées, méthodologie utilisée, etc.

[13] Norbert E. ELIAS, *Sur le processus de civilisation*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

nes, n'a pas accentué la criminalité; mais, il n'en demeure pas moins que ce sont les membres des classes populaires qui commettent des homicides. La meilleure preuve se trouve dans la localisation des crimes. Ceux-ci se déroulent majoritairement à la Basse-Ville où habite la classe ouvrière. Aucun des homicides perpétrés entre 1880 et 1930 n'implique d'individus provenant de la classe bourgeoise ou ayant un rang social élevé. Jusqu'à tout récemment, le quartier de Saint-Roch était considéré comme un endroit non recommandé et même dangereux. Cette réputation tire probablement origine du fait qu'il s'agissait du secteur le plus violent de la ville.

Phénomène tout à fait unique, ce sont d'abord et avant tout des résidants de Québec qui sont impliqués dans les homicides[14]. Près de 79 % des victimes (45/57) habitent Québec et ses environs, et la proportion est la même (52/66) dans le cas des accusés. Cette concentration locale des homicides vient détruire le mythe que la criminalité était l'affaire d'étrangers fauteurs de troubles dans la ville. Ces résidants impliqués dans les homicides sont en majorité Canadiens français, ce qui reflète parfaitement la composition ethnique de l'époque.

Aux États-Unis et en Europe, la situation est fort différente car les homicides sont caractérisés par la participation de plusieurs communautés d'immigrants : Irlandais, Italiens, Afro-américains, etc. Néanmoins, à Québec, on note des incidents impliquant des Hollandais, Serbes, Chinois, Français et Américains. Ceux-ci sont pour la plupart des marins ou des militaires de passage. D'ailleurs, l'un des meurtres les plus sanglants de cette période implique des marins chinois. En effet, le 27 août 1921, un matelot du nom de Choo Tong fait feu sur cinq de ses compatriotes à bord du *Maskinongé*, un bateau à vapeur de la Dominion Coal Co. de Terre-Neuve amarré dans le bassin Louise. Qualifié de véritable « boucherie » par le journal *Le Soleil*, le tragique événement fait cinq morts, et un seul homme est trouvé responsable de ces meurtres : Long Ah Dee, Too Quin, Ling Ah Chee, Loo Ding et Wu Sing sont tous décédés de blessures par balles[15].

Moyens utilisés pour commettre les homicides à Québec		
Type	**Nombre d'incidents**	**Nombre de victimes**
Bagarre/agression à mains nues	16	16
Révolver	10	14
Couteau	7	8
Instruments divers	7	7
Carabine	3	3
Négligence	2	2
Poison	2	2
Incendie criminel	1	5
Total	**48**	**57**

3. COMMENT ET POURQUOI ON TUE

Une première observation du tableau précédent permet de constater que les bagarres, ou agressions à mains nues, regroupent le plus grand nombre d'incidents menant à un homicide. Les hommes sont ceux qui vont utiliser la force physique pour répondre à une provocation et ainsi défendre leur honneur. En fait, sur les 16 cas de bagarres à mains nues, 15 agresseurs sont des hommes. Par exemple, le 27 mars 1882, Étienne Genest et son ami Joseph Laflamme se rendent dans une taverne du quartier Saint-Sauveur pour boire quelques verres. En sortant de l'établissement, ils se font attaquer par quatre individus : Joseph Bourbeau, Pierre Robert, Jean-Baptiste Laprise et Joseph Robert. Comme le rapporte le *Morning Chronicle* : *One of the young men struck several blows at Genest, who had neither spoken or in any way insulted or attempted to molest them*[16]. Les accusés étaient tous en état d'ébriété, et Genest va finalement succomber aux blessures subies durant l'altercation.

On constate également que les révolvers font un nombre très élevé de victimes. Si l'on ajoute les trois homicides commis avec une carabine à ceux perpétrés par révolver, le résultat obtenu fait que les armes à feu sont la cause du plus grand nombre de victimes à Québec. La faiblesse de la réglementation gouvernementale fait en sorte qu'il est possible, pour pratiquement n'importe quel individu, de se procurer une arme à feu. Fait intéressant : bien que l'on note une forte proportion dans l'utilisation des révolvers à Québec, sous l'influence des États-Unis, les homicides là-bas ne se distinguent pas par l'utilisation massive des armes à feu. De 1794 à 1857 dans la ville de New York, près de 12 % des homicides sont perpétrés avec des armes à feu, et la proportion passe à 33 % en 1939[17]. La proportion est encore plus faible à Londres où 13 % des homicides sont commis avec une arme à feu entre 1857 et 1900[18]. La façon de perpétrer un crime est très souvent influencée par le milieu où se produit le délit. Par exemple, de nombreux meurtriers utilisent des objets de la vie courante en guise d'armes. Le milieu ouvrier est la parfaite représentation de ce phénomène, car la grande majorité des homicides résulte d'une attaque spontanée et non planifiée où l'assassin utilise ce qui se trouve à portée de main.

Dans pratiquement tous les pays industrialisés, au tournant du XXe siècle, on note un changement important. Les homicides sont de moins en moins commis en des lieux publics; ils le sont dorénavant au domicile familial ou dans un lieu privé. Ce phénomène est directement lié à la hausse des homicides conjugaux ainsi que de ceux impliquant les membres d'une même famille. Les homicides familiaux, particulièrement conjugaux, constituent une grande source de crimes violents à Québec. Il est difficile d'avancer des raisons précises à ce fait. Les habitants des villes de l'époque passent beaucoup plus de temps à l'intérieur de la demeure familiale, contrairement à ceux vivant en milieu rural, multipliant ainsi les chances de conflits. Également, on note une certaine évolution du rôle de la femme dans le couple. Elle n'hésite plus à remettre en question les agissements de l'homme, créant automatiquement une atteinte à l'honneur masculin.

[14] Nous faisons référence aux habitants de Québec et ses environs, ainsi que de Lévis.

[15] *Le Soleil*, 29 août 1921, p. 10.

[16] *The Morning Chronicle*, 19 April 1882, p. 4.

[17] Eric H. MONKKONEN. *Murder in New York City*, Berkeley, University of California Press, p. 38-42.

[18] Philippe CHASSAIGNE. *Le crime de sang à Londres à l'époque victorienne, histoire, économie et société*, n° 4, 1993, p. 515.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la grande majorité des victimes à Québec sont des hommes. Alors comment expliquer autant d'homicides ayant à l'origine des motifs conjugaux? Voici un exemple. Durant la soirée du 27 janvier 1920, dans le village de Bienville, près de Lévis, plusieurs coups de fil sont faits au domicile de la famille Rémillard. Le père, Joseph Rémillard, croit qu'il s'agit d'un amant de sa femme. Selon le témoignage de Roméo Rémillard (fils de Joseph Rémillard), sa mère voyait quelqu'un en cachette : *quelqu'un venait chez nous quand mon père n'y était pas, dans son absence*[19]. Plus tard durant la même soirée, un homme frappe à la porte de la résidence familiale, et c'est Mme Rémillard qui répond. L'homme en question est Lucien Morissette. Celui-ci ne connaît aucunement la femme de Joseph Rémillard. En fait, il recherche la maison d'un individu qui habite dans le secteur. Tout de même, en apercevant la silhouette d'un homme dans l'entrée, Joseph Rémillard charge son fils d'aller chercher la carabine. Étant convaincu qu'il s'agit de l'amant de sa femme, il ordonne à son fils de tirer sur Morissette. Ainsi, la jalousie de Joseph Rémillard entraîne la mort d'un innocent.

Les motifs économiques vont également être à la base de nombreux homicides à Québec, car 31,5 % des victimes sont tuées pour ces raisons, ce qui constitue une proportion très importante. Certains de ces homicides feront plusieurs victimes. En effet, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1890, un incendie ravage un hôtel du quartier de Saint-Roch faisant cinq morts (Louis-Pierre Maranda, Graziella Maranda, Euprésie Maranda, Armida Maranda, Alphonse Maranda)[20]. Mais l'incident est de nature criminelle et le propriétaire de l'hôtel aurait mis le feu à l'établissement pour toucher sa prestation d'assurance.

Un autre exemple est celui d'Eugène Bigaouette qui tue sa mère, Marie-Anne Boivin, par strangulation dans la maison familiale le 23 novembre 1925. Avant la mort de Mme Boivin, Eugène Bigaouette accompagne sa mère pour faire transférer tout l'argent de celle-ci dans un seul et même compte bancaire. Au total, elle possède 4 957,51 $, somme qui allait devenir l'héritage d'Eugène en exclusivité. Lorsqu'il est arrêté et qu'on lui apprend qu'il devra comparaître devant la justice, il déclare : *j'aurais-t-y mon argent ensuite?*[21].

CONCLUSION

Aujourd'hui encore, on représente la ville de Québec comme étant un endroit sécuritaire, où la criminalité violente et les homicides sont des phénomènes rarissimes. Il est intéressant de constater que ce discours est pratiquement identique à celui que l'on tenait entre 1880 et 1930. Pourtant, il y avait bel et bien des homicides qui se perpétraient à cette époque. On peut affirmer que le tableau des homicides à Québec est unique sur certains points, mais que plusieurs caractéristiques de ce portrait concordent tout à fait avec ce que l'on retrouve dans le monde occidental. Comme nous avons pu le constater, on note à Québec un niveau de violence plus élevé que celui des grandes villes anglaises comme Londres ou Liverpool. On peut donc affirmer que la vie à Québec n'était pas moins violente que dans les autres grands centres occidentaux de l'époque. Les États-Unis constituent l'exception à la règle, puisque les taux d'homicides sont demeurés constamment plus élevés pour cette période. Le portrait des homicides à Québec s'inscrit dans ce mouvement de diminution de la violence à l'approche du XXe siècle.

Comme partout ailleurs, les homicides sont une affaire d'hommes provenant du milieu ouvrier, particulièrement de la Basse-Ville de Québec. Les agresseurs et les victimes sont pour la plupart des résidants canadiens-français, résultat de l'augmentation de la population francophone que Québec connaît à cette époque. Cette évolution a probablement entraîné une légère baisse du taux d'homicides, mais ce phénomène a provoqué une situation tout à fait unique à Québec. Dans les autres villes occidentales, comme New York et Liverpool, les homicides sont caractérisés par l'implication de différentes communautés ethniques. À Québec, c'est tout le contraire. Lorsque des étrangers sont impliqués, ce sont pour la plupart des marins ou des militaires de passage.

Les homicides perpétrés à Québec ont été commis en grande partie avec des armes à feu, particulièrement avec des révolvers. De nombreux cas résultent également d'altercations physiques : des bagarres par exemple. On assiste à un changement dans le domaine de la criminalité alors que les homicides se déroulent principalement dans des domiciles privés. Même si la rue demeure encore un endroit où des crimes sont fréquemment commis, les homicides sont perpétrés de plus en plus à l'abri des regards, dans les foyers familiaux. Cela s'explique par la forte augmentation des homicides familiaux et conjugaux. Les crimes motivés par des raisons économiques feront aussi de nombreuses victimes.

Jusqu'à maintenant, les études historiques sur les homicides à Québec, et au Québec en général, ne sont pas très fréquentes. Il est très possible que la situation actuelle influence la façon dont les gens perçoivent le passé. Pourtant, nous avons démontré que la criminalité violente était bien réelle. Évidemment, plusieurs autres questions mériteraient d'être approfondies. Par exemple, il serait intéressant de tracer un portrait de l'évolution des homicides à Québec perpétrés avec des armes à feu tout au long du XIXe siècle. Le même genre d'étude pourrait être effectué pour les crimes impliquant les marins et les militaires. Bref, l'apport de nouvelles connaissances dans ce domaine de recherche est grandement souhaitable.

Illustration du XIXe siècle montrant la découverte d'une présumée victime de Jack L'éventreur, à Londres, en 1888.
Source : www.centerblog.net/paranormal/306457-36-jack-eventreur-

[19] BAnQ-Q, TL 31 S1 SS1, cont. 227, doc. 277677 et 277678.
[20] *The Morning Chronicle*, 25 July 1890, p. 2.
[21] BAnQ-Q, TP12 S1 SS1 SSS1, cont. 228, 26 avril 1926, doc. 278017 à 278019.

CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SGQ – LES INCONTOURNABLES, PARTIE 3

Guy Parent (1255)

Dans les deux numéros précédents de *L'Ancêtre*, je présentais une liste d'ouvrages de référence que je qualifie d'« incontournables » et qu'on peut consulter dans notre bibliothèque du centre de documentation Roland-J.-Auger.

La recherche de noms, de dates et de lieux d'événements constitue la priorité absolue du généalogiste. Les deux premiers articles se rapportaient aux publications remplies de listes nominatives qui intéressent tant les généalogistes. Elles constituent toute une série de pistes à suivre qui peuvent apporter une réponse aux nombreuses énigmes qui se posent aux chercheurs en généalogie. Mais une fois en possession de tous ces renseignements qui forment son corpus de données, le généalogiste veut aller plus loin et comprendre la vie de son ou de ses ancêtres. Cette nouvelle étape exige la lecture de livres d'histoire.

Il est inutile de commencer la lecture de notre histoire en s'attaquant à des ouvrages spécialisés ou à des publications qui étudient particulièrement un pan de l'histoire du Québec ou du Canada, voire du mode de vie de nos ancêtres, mais une connaissance générale des principaux événements qui ont marqué notre société, que ce soit sous le Régime français ou après 1760, s'avère indispensable. Dans la bibliothèque de la SGQ, quelques livres répondent à cet objectif.

Pour un généalogiste qui souhaite s'initier à la période de la Nouvelle-France, citons en premier lieu le livre publié par Marcel Trudel en 1968 et intitulé *Initiation à la Nouvelle-France, histoire et institutions*. L'auteur présente une description des structures qui ont modelé la vie de la société sous le Régime français. Ce livre renferme une information riche et variée, et je le consulte régulièrement quand je veux situer un événement. Si vous considérez cette œuvre trop ancienne, vous pouvez lire ce que Jacques Mathieu a publié en 2001 et intitulé *Les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècles*. C'est un ouvrage à la lecture facile, agrémenté de notes qui ajoutent un éclairage aux événements décrits, en précisant ou en expliquant un point bien précis d'une époque. Il mérite bien le qualificatif d'incontournable. Dans l'avant-propos, l'auteur écrit : « Cette histoire s'attache principalement aux faits et aux gestes de ceux qui ont choisi de vivre dans la colonie de la Nouvelle-France, qui ont investi ce territoire et qui l'ont façonné au fil des générations ». Avec ces deux livres, vous avez accès à un cours d'histoire accéléré.

Dans la même veine, le généalogiste peut ajouter la lecture du livre *La Nouvelle-France, 1524-1760*, écrit par Robert Lahaise et Noël Vallerand et publié en 1999. Cette publication couvre la même période que les deux ouvrages cités précédemment, aborde de façon simple les étapes marquantes en Nouvelle-France et en fait des repères.

Afin de déborder la période du Régime français et avoir une vue d'ensemble de notre histoire des débuts jusqu'à la fin du XXe siècle, le généalogiste peut lire la publication réalisée en 2000 par le trio d'historiens réputés que sont Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, qui est intitulée *Canada-Québec 1534-2000*. Il s'agit de la réédition d'un livre publié en 1981 sous le titre *Canada-Québec, synthèse historique*. On y trouve un bref survol des principaux événements marquants de notre histoire. La première partie se rapporte à la Nouvelle-France. Pour voir une autre manière de présenter notre histoire, la lecture de l'*Histoire populaire du Québec*, en cinq tomes, de Jacques Lacoursière, éditée par Septentrion, s'avère un choix intéressant. Le premier tome de 480 pages a été édité en 1995 et il couvre la période allant des origines à 1791; le tome deux, de 1791 à 1841; le tome trois, de 1841 à 1896; le tome quatre, de 1896 à 1960; et le dernier tome, de 1960 à 1970.

Après avoir lu ou feuilleté un ou les quatre livres mentionnés ci-dessus, vous êtes prêts à approfondir des points précis. Il peut s'agir d'un événement politique ou, tout simplement, d'une action guerrière ou d'un fait divers. Ainsi, touchant le Régime français, parmi les publications d'intérêt, notre bibliothèque contient une des nombreuses éditions des *Relations des Jésuites* de *1611 à 1672*, celle en six volumes, éditée en 1972 par les Éditions du Jour. Même si le rédacteur

de ces textes décrit avec une profusion de détails l'œuvre missionnaire de la communauté religieuse, le généalogiste y trouve parfois son compte. À certains moments, on y rencontre des textes qui permettent de comprendre les gens et la société dans laquelle ils évoluaient. Ainsi, si vous voulez connaître l'importance du tremblement de terre qui a secoué le Canada en 1663, vous y trouverez une description qui témoigne de l'ampleur et de la durée du phénomène. Vous y lirez aussi un commentaire sur l'arrivée à Québec de Monsieur de Tracy en 1665, en ces termes : *Il arriva neantmoins enfin a notre rade de Quebec le dernier jour de juin 1665, si faible et si malade de la fièvre, qu'il ne pouvoit estre soutenu que par son courage*. Par contre, les Jésuites demeurent très discrets sur l'arrivée des « Filles du roi ». En 1664, on parle de « quelques jeunes filles nouvellement venues de France ».

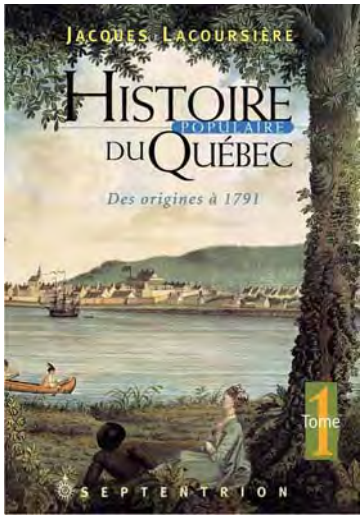

D'autres œuvres composées de la transcription de textes des XVIIe et XVIIIe siècles apportent un supplément d'information acquise de la lecture des livres précédents. Ainsi, les deux tomes des livres qui ont en sous-titre *Histoire canadienne à travers les documents* et intitulés *La Nouvelle-France 1534-1713* et *La Nouvelle-France 1713-1760*, rédigés par une équipe d'historiens sous la responsabilité de Michel Allard, répondent à cet objectif. En introduction, on écrit que « ce n'est pas un manuel d'histoire au sens traditionnel du mot, c'est un recueil de différents documents de sources premières ». Par exemple, aux pages 78 et 79 du premier tome, vous prendrez connaissance de « l'édit de création du Conseil souverain de Québec » et, en pages 81 et 82, de « La commission pour monsieur Talon ».

Notre bibliothèque possède aussi un exemplaire du précurseur de ce genre de publication, soit le premier tome de l'*Histoire du Canada par les textes 1534-1854*, écrit par Guy Frégault et Marcel Trudel et publié en 1963. L'intérêt de cette dernière publication réside dans les commentaires qui précèdent chaque texte transcrit. Ainsi, le lecteur comprend aisément le rôle qu'ont joué ces édits et ordonnances.

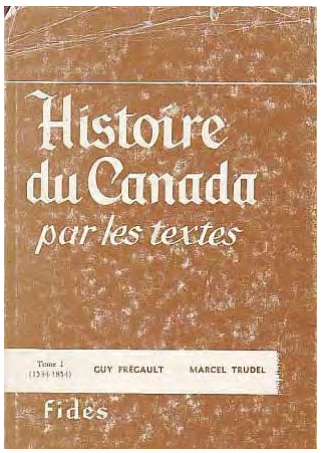

Si la transcription des documents officiels vous a séduit, vous pouvez continuer dans cette veine en consultant des reproductions ou des documents originaux. Pour vous initier à ce type de documentation, la lecture des deux tomes publiés par André Vachon, de Bibliothèque et Archives du Canada, s'avère un moyen rapide et facile de le faire. Si vous lisez *Rêves d'empire, le Canada avant 1700* et la suite *Rêves d'empire, le Canada de 1700 à 1760*, vous aurez un aperçu de toute la richesse d'informations contenues dans des images anciennes. En effet, ces deux livres présentent non seulement des textes d'archives mais également des cartes et des plans.

Cette brève recension des livres d'histoire que contient la bibliothèque du centre Roland-J.-Auger présente un éventail que les généalogistes ont intérêt à consulter quand ils visitent nos locaux.

1. Marcel TRUDEL, *Initiation à la Nouvelle-France, histoire et institutions*, Montréal et Toronto, Holt-Rinehart et Winston, 1968, 323 p.
2. Jacques MATHIEU, La Nouvelle-France. *Les Français en Amérique du Nord XVIe-XVIIIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, 271 p.
3. Robert LAHAISE et Noël VALLERAND, *La Nouvelle-France, 1524-1760*, Outremont, Lanctôt, 1999, 334 p.
4. Jacques LACOURSIÈRE, Jean PROVENCHER, Denis VAUGEOIS, *Canada-Québec 1534-2000*, Sillery, Septentrion, 2000, 591 p.
5. Jacques LACOURSIÈRE, *Histoire populaire du Québec. Des origines à 1791*, Sillery, Septentrion, 1995, tome I, 480 p. À ce titre s'ajoutent le tome II de 446 pages, le tome III de 494 pages, le tome IV de 413 pages et le tome V de 457 p.
6. *Relations des Jésuites*, en 6 volumes, Montréal, Éditions du Jour, 1972.
7. Michel ALLARD et collaborateurs, *La Nouvelle-France 1534-1713, Histoire canadienne à travers le document*, Montréal, Guérin, 1976, 162 p.
8. Michel ALLARD et collaborateurs, *La Nouvelle-France 1713-1760, Histoire canadienne à travers le document*, Montréal, Guérin, 1976, 190 p.
9. Guy FRÉGAULT et Marcel TRUDEL, *Histoire du Canada par les textes 1534-1854*, Montréal et Paris, Fides, 1963, tome I, 262 p.
10. André VACHON, *Rêves d'empire, le Canada avant 1700*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1982, 387 p.
11. André VACHON, *Rêves d'empire, le Canada de 1700 à 1760*, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1985, 385 p.

GENS DE SOUCHE

La revue *L'Ancêtre* offre de publier quatre fois l'an un article à contenu en partie généalogique et rejoignant un patronyme des premiers arrivants. La plupart des ancêtres sont arrivés par voie de mer, même au XXe siècle. Par définition, nous incluons tous les arrivants ayant eu une descendance au Québec.

LE PATRONYME BANVILLE

Michel G. Banville (3967)

LOUIS BANVILLE, L'ANCÊTRE DE LA LIGNÉE DES BANVILLE DE RIMOUSKI, SERAIT UN MARIN DÉSERTEUR?

Il fait frais ce matin et le vent qui vient du large n'y arrange rien. Dommage, je n'ai pu faire mes adieux à François qui a embarqué sur le Marie Marthe *en janvier pour la pêche sur le Banc. Pierre ne m'a pas entendu quitter la maison de François où nous habitons depuis la mort des parents. Je lui ai laissé un mot sur la table avec les 90 livres de pot-de-vin reçues lors de mon engagement. Plus le port approche, plus l'air salin et l'humidité me transpercent, ou est-ce ce dernier départ?*

Lors de mes deux expéditions précédentes, à la Grande Baye (détroit de Belle-Isle entre Terre-Neuve et le Labrador) *et sur le Banc de Terre-Neuve, le travail était dur et, en plus, il fallait échapper aux sévices des plus vieux. Nous étions toujours en mer et pour nous nourrir nous n'avions que des vivres séchés ou avariés. On m'a dit qu'à Gaspé, le travail sur la côte est astreignant, mais au moins, on est au sec. Il y a des potagers et de la viande fraîche. De toute façon, mon idée est faite, c'est la dernière expédition. François est maintenant marié et il va avoir sa famille; Pierre a 15 ans et bientôt il naviguera. Je n'ai ni attache ni avenir ici. En tout cas, le métier d'employé des fermes de mon pauvre père ne m'intéresse pas, même si c'était possible. Déménager de ville en ville, souffrir le regard des autres et cette grogne qui monte de plus en plus contre ceux qui collectent la gabelle, non merci. Enfin, voici le port et mon navire, le* Prince d'Orange.

Ainsi pourrait commencer le récit romancé de la migration de Louis Banville, ancêtre de la souche des Banville, de Rimouski, le seul par ailleurs qui a une descendance mâle aujourd'hui. L'autre souche de Banville, celle de Jacques Banville, de Baie-Saint-Paul, marié à Marie Duchesne, s'est éteinte le 6 avril 1869 à Chicoutimi lors du décès de son petit-fils, Roger Banville.

Que Louis Banville, un novice embarqué à Granville en 1750 sur le *Prince d'Orange* pour la pêche à Gaspé, soit l'ancêtre des Banville qui s'est établi à Rimouski est l'hypothèse la plus plausible depuis des années de recherches. À défaut d'avoir pu trouver un acte ou un contrat de mariage de Louis Banville avec Marie-Josephte Boudeau, mentionnant son lieu d'origine et ses parents, il ne reste qu'à en faire la preuve dite par présomption.

On trouve la première mention de la présence de Louis Banville en Nouvelle-France, celui qui a fait souche à Rimouski, dans un contrat de vente de juin 1751[1]. Il achète une terre à Kamouraska, mais ne s'y établira jamais. En effet, dans un autre contrat fait à Kamouraska le 21 mars 1757[2], on apprend que le chirurgien Pierre Lebreton dit Lalancette possède cette terre pour l'avoir reçue de Louis Banville. Dans une reconnaissance de dette datée de juin 1751 et jointe à cet acte, Louis Banville reconnaît avoir reçu de Lebreton une somme de 140 livres pour acheter une terre et, à défaut d'être remboursé, Lebreton pourra en disposer; ce qu'il fait.

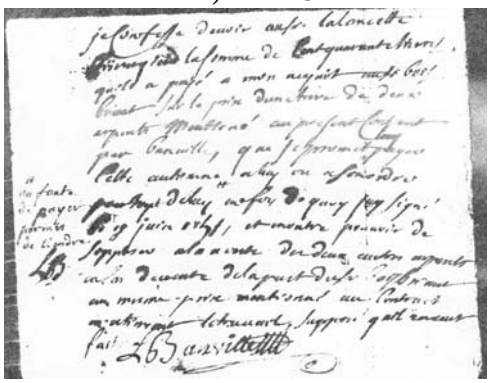

Reconnaissance de dette de Louis Banville à Lebreton dit Lalancette.
Source : Greffe notaire Dionne, Kamouraska.

Dans cet acte de 1757, il est aussi mentionné que Louis Banville est un *garçon de l'ancienne france et qui n'est plus en cette colonïe, et même on ne scay ou il peut estre*. Ce qu'ils ignorent, c'est que Louis Banville est à Rimouski, marié à Marie-Josephte Boudeau, et qu'en novembre leur premier enfant naîtra, une fille prénommée Marie-Josephte. À cette époque, Rimouski n'a pas encore de curé et la paroisse est desservie par des missionnaires; les lacunes dans les actes sont donc fréquentes, ce qui peut expliquer l'absence de son acte de mariage. Les origines de Marie-Josephte Boudeau sont aussi obscures. Elle ne figure pas parmi les enfants de Jacques Boudeau, jardinier au palais de Québec, et Hélène Maranda, ni parmi ceux du couple Jean Boudeau et Élizabeth Pivain, de Charlesbourg.

---

1 BAnQ-Q, greffe du notaire Joseph Dionne, acte de vente de Charles Morel de la Durantaye à Louis Banville, 10 juin 1751.

2 BAnQ-Q, greffe du notaire Joseph Dionne, acte de vente de Pierre Lebreton à Grégoire Ouellet.

Malgré des recherches exhaustives dans les registres des paroisses, dans les répertoires et les banques de données, dans les archives de notaires et de justice, dans les fonds des archives des diocèses de Québec et de Rimouski, ou encore dans les fonds d'archives familiales et seigneuriales... aucun résultat pour découvrir les origines de Louis ou une quelconque parentèle avec Jacques Banville, de Baie-Saint-Paul. Que faire alors? Rechercher en France tout ce qui peut concerner le patronyme? Ce qui s'annonce une tâche ardue est facilité par le fait que le patronyme n'y était guère plus répandu au XVIIIe siècle qu'il ne l'est aujourd'hui.

En France, les familles Banville sont surtout concentrées dans le Calvados et la Manche, avec quelques exceptions en Seine-Maritime et en Bretagne. Il y a des familles nobles connues depuis le XIIe siècle, et des familles roturières. La souche noble fut la première piste explorée : non par prétention mais par souci de ne rien laisser au hasard. Malgré des découvertes intéressantes, des visites de lieux où subsistent des demeures et vestiges de cette noblesse d'extraction, aucun lien n'a pu être établi entre les branches de Guilberville (Manche), Bretteville-sur-Bordel (Calvados) ou Vire (Calvados) et l'ancêtre de Rimouski. Cela aurait pu être possible étant donné que plusieurs hobereaux sans héritage devaient s'exiler pour espérer pouvoir s'établir.

Ce fut ensuite la consultation des diverses bases de données en généalogie pour découvrir des pistes de recherche, puis le dépouillement des registres de plus d'une centaine de paroisses ou communes de France où le patronyme Banville apparaît. Assortie de visites occasionnelles aux Archives départementales du Calvados pour chercher dans les recensements, les rôles de taille et le contrôle des actes des notaires, cette quête a permis de recueillir et regrouper une bonne quantité d'informations et de découvrir des liens de parenté entre des familles de diverses paroisses. Toutefois, très peu de Louis parmi les prénoms donnés aux fils de ces familles et, surtout, aucun dont la date de naissance correspondait à la période visée.

Tout vient à point à qui sait attendre! Un jour, lors d'une recherche sur le web, activité nécessaire car les ajouts et la mise à jour des sources sont fréquents, je découvre le site www.migrations.fr contenant des dépouillements de rôles d'embarquement pour des expéditions de pêche. Comme il ne faut négliger aucune source, j'effectue une recherche sur le site et il y figure trois rôles mentionnant un novice nommé Louis Banville. Les embarquements sont datés en 1748, 1749 et 1750. Le Louis Banville en question est progressivement âgé de 18 et 19 ans et sa description physique (taille et couleur des cheveux) est constante; s'il s'agit du même individu, il est né vers 1731.

Louis Banville, de Rimouski, était dit *garçon* dans l'acte de Kamouraska en 1757 et, la même année, il est marié avec Marie-Josephte Boudeau. S'il s'agit du même, il avait donc 20 ans lors de l'achat d'une terre à Kamouraska en 1751 et 26 ans au baptême de sa fille à Rimouski en 1757, ce qui a du sens. De plus, dans le rôle d'embarquement de 1750, sur le navire *Prince d'Orange* armé pour la pêche à Gaspé, il y a une annotation sous le nom du novice Louis Banville : « a déserté le 7 août 1750 »! Toutefois, une information m'intrigue : dans les trois rôles, les lieux d'origine inscrits diffèrent, soit Granville, Coudeville et Le Val-Saint-Père. Il n'en faut pas plus pour contacter la responsable du site www.migrations.fr Mme Jocelyne Quillivic, une Montréalaise établie en France depuis de nombreuses années. Avec son mari et une équipe de collaboratrices et de collaborateurs, ils colligent des informations et les publient sur le site, facilitant ainsi la recherche généalogique. Parmi leurs travaux, ils dépouillent les registres et matricules de marins conservés aux Archives de la marine, à Cherbourg. Grâce à leur collaboration, notamment celle de M. Henri Yon, et à celle de M. Alfred Dupouvoir, du projet Cimarconet[3], je réussis à obtenir les informations inscrites au matricule de Louis Banville.

NOVICES.

Noms, Surnoms et Domiciles.	Années	Mouvemens.
Louis Banville, natif de [illegible]	1749	[illegible]
	1750	26 [illegible]
		Déserté le 7 août 1750.
N° 55.	1749	[illegible]

Dossier maritime de Louis Banville. Source : Archives de la Marine, à Cherbourg.

Il est né au Val-Saint-Père (Manche); son père est Vigor et sa mère Marie Tostis ou Tostain.

Une recherche dans les registres du Val-Saint-Père me permet de trouver son acte de baptême : *Louis Banville fils légitime de Vigor et de Marie Totes ses père et mère nay aujourd'hui a été baptisé par nous vicaire... ce vingt neuvième jour d'avril mille sept cent trente et un...*

L'année précédente, Jacques Vigor, un fils du même couple, est né, mais n'a pas survécu; les parents

[3] http://placebo.unicaen.fr/cimarconet/presentation/presentation1.htm

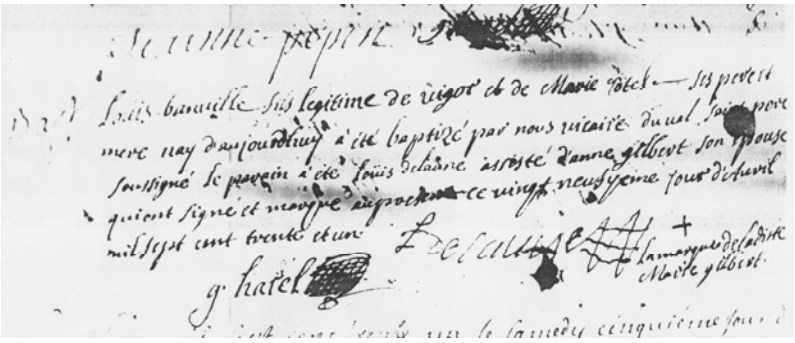

Acte de baptême de Louis Banville.
Source : Registre de paroisse de Val-Saint-Père, Archives départementales de la Manche.

mentionnés sont ...*Vigor employé dans la gabelle et Marie Tautin*...

Voilà donc le bon renseignement; les autres lieux mentionnés dans les rôles étaient probablement ceux de sa résidence, mis à part le dernier qui était celui de sa naissance. Ainsi, en 1750, Louis a 19 ans et déserte lors de son expédition à Gaspé. Il n'est pas le premier ni le dernier à déserter; en 1750, sur son navire, trois autres compagnons sont aussi mentionnés comme déserteurs. La pêche à Gaspé est différente de celle sur les Grands Bancs. La pêche aux Grands Bancs de Terre-Neuve est réalisée presque exclusivement en mer. À Gaspé, la pêche se fait dans des barques; les mousses et novices sont souvent affectés aux travaux sur la côte, dont le séchage et le salage de la morue. Des maisons et bâtiments y sont construits pour héberger les hommes et entreposer la marchandise; de là, la voie du Saint-Laurent vers Québec est facilement accessible.

Des recherches additionnelles dans la base de données du Cercle généalogique de la Manche permettent de trouver des mariages de Banville avec mention des parents. Parmi ceux-ci, celui de François Banville, à Saint-Nicolas-près-Granville le 13 janvier 1750. L'acte au registre de la paroisse mentionne qu'il est le fils de Vigor Banville, employé dans les fermes, et Marie Tostin, et qu'il est originaire de Longvillers (Calvados). En prime, dans l'acte de mariage de François, il est mentionné une attestation du décès de son père Vigor dans la paroisse de Notre-Dame-des-champs, à Avranches. L'acte de décès de Vigor est facilement trouvé en 1749 et celui de Marie Tostain en 1747.

Un autre mariage le 20 mai 1760 à Saint-Nicolas-près-Granville, celui de Pierre Banville, frère de François, mentionne qu'il est âgé de 25 ans et fils de Vigor et Marie Tostain, ses père et mère originaires de Longvillers, diocèse de Bayeux. Une recherche dans les registres de la paroisse de Saint-Vigor de Longvillers permet alors de trouver le baptême de François en 1725, et ceux de sa sœur Marie en 1722 et de son frère Nicolas en 1728. Jacques Vigor et Louis sont baptisés au Val-Saint-Père, en 1730 et 1731, et Pierre est baptisé, en 1735, à Hauteville-sur-Mer (Manche).

À l'instar de plusieurs employés des fermes, Vigor Banville a souvent changé de domicile au fil des affectations (Montigny et Longvillers, en Calvados; Le Val-Saint-Père, dans la Manche; Hauteville-sur-Mer, Pont-Gilbert à Avranches), ce qui complique les recherches d'actes concernant sa famille. Dans les registres de Longvillers, il est aisé de trouver le baptême de Vigor et son ascendance jusqu'en 1663. Une consultation des rôles de taille de Longvillers aux Archives départementales du Calvados[4] corrobore les informations dans les registres de la paroisse. Ainsi, à partir de 1690, sont mentionnés les parents et oncles de Vigor; en 1719, on y trouve la veuve de Jean Banville, Anne Lenoble, et son fils Vigor, et en 1734, la première mention que Vigor est dans la région d'Avranches. Après 1749, aucune mention de Vigor; sachant qu'il est décédé cette année-là, il reste à découvrir ce qu'il est advenu de sa propriété à Longvillers. De plus, l'acte de mariage de Vigor et Marie Tostain n'a pas été retrouvé à Longvillers, dont les registres contiennent des lacunes au début du XVIIIe siècle. Par contre, les baptêmes de leurs enfants à Longvillers les identifient sans équivoque comme parents. Reste à poursuivre les recherches d'actes notariés dans le registre de contrôle des actes pour compléter les informations, mais ce sera lors d'un prochain voyage.

Un document de première source prouvant que Louis Banville du Val-Saint-Père et celui de Rimouski sont la même personne serait l'idéal. Toutefois, on ne trouve aucune signature ou mention de Louis Banville dans les registres des paroisses de résidence mentionnées dans les rôles d'embarquement ou dans les paroisses de résidence des membres de sa famille. Malgré les efforts demandés à des collaborateurs du Cercle généalogique de la Manche, il est malheureusement impossible de trouver les contrats d'engagement dans les greffes de notaire, les fonds d'archives de Granville ayant été détruits lors de la Seconde Guerre. Même constat pour un inventaire après le décès de Vigor Banville à Avranches.

Compte tenu de la concordance des dates et des faits mentionnés précédemment, il ne reste qu'à accepter la preuve par présomption.

Pourquoi Louis Banville a-t-il quitté Kamouraska? Comment pensait-il pouvoir rembourser Pierre Lebre-

[4] Archives départementales du Calvados, fonds Ancien régime, Série C, sous-série 2C, n° 1268.

ton, chirurgien et ancien navigant? La concession de terres à Rimouski par Paul (de Molé) Lepage, la proximité des autorités judiciaires à Québec et la crainte de représailles pour sa désertion ont-elles guidé sa décision? Peu importe, sa vie à Rimouski a été meilleure. Il s'y est fait des amis, originaires de la Manche (Bouillon, Ruest), s'est allié à des familles influentes, les Lepage, de Rimouski, et les Rioux, de Trois-Pistoles, a acquis plusieurs terres dont celles des héritiers de Gabriel Côté, de Michel Dutremble et de Louis Vautour, ainsi que celle qui lui fut concédée par le sieur Lepage, totalisant au moins 10 arpents de front sur 42 de profondeur. Il n'aurait jamais pu construire un tel patrimoine en terre de France.

...Enfin la traversée est terminée et cette fois ça s'est bien passé. Que d'oiseaux, et ce rocher avec un grand trou. C'est vraiment immense et sauvage comme endroit. On va m'affecter au séchage de la morue. Il paraît que ce n'est pas de tout repos, mais c'est tout de même mieux qu'en mer. Je verrai bien comment m'organiser. Il y en a eu d'autres avant moi et ceux qui sont sur place pourront me conseiller. Pour l'instant, je fais ce qu'on me dit...

Juillet et il fait chaud encore ce matin; j'apprends que Canivet a déserté. On nous rappelle que sa solde est perdue. Je m'en fous, mais je dois attendre, car la surveillance a augmenté. J'en profiterai lorsque les barques partent à la pêche, il y en toujours quelques-unes qui restent aux abords. Je les suivrai en attendant la marée remontante dans le golfe. Le courant me portera vers l'ouest. Avec la carte des côtes du Saint-Laurent que j'ai dénichée, ça devrait aller. On m'a conseillé de suivre la côte du sud où il y a plusieurs établissements.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Répartition par département et par région des naissances du patronyme Banville (et de Banville) aux XVIIIe, XIXe et XXe siècles, en France[5].

[5] Sources : * recherches personnelles dans les registres de 141 paroisses ** www.geopatronyme.com

Naissances (baptêmes?) :	**398**	**29**	**70**	**132**	**150**
	XIXe*	**1891-1916****	**1916-1940****	**1941-1965****	**1966-1990****
Autres	15 %	16 %	18 %	24 %	45 %
Calvados	45 %	31 %	28 %	21 %	16 %
Manche	18 %	3 %	4 %	11 %	N/A
Seine-Maritime	22 %	50 %	50 %	44 %	39 %
Basse-Normandie	63 %	34 %	32 %	32 %	16 %
Haute-Normandie	22 %	50 %	50 %	44 %	39 %
Autres	15 %	16 %	18 %	24 %	45 %

ASCENDANCE DE LOUIS BANVILLE				
SOSA	**NOM**	**DATE/LIEU BAPTÊME**	**CONJOINTE**	**DATE/LIEU UNION**
Génération 5				
64	Louis BANVILLE	b 29 avril 1731 Val-Saint-Père	Marie-Josephte BOUDEAU	Vers 1756
Génération 4				
128	Vigor BANVILLE	b 15 janvier 1695 Longvillers	Marie TOSTAIN	N/D
Génération 3				
256	Jean BANVILLE	b 7 août 1653 Longvillers	Anne LENOBLE	7 février 1686
Génération 2				
512	Noel BANVILLE	b 5 janvier 1625 Longvillers	Guillemette MARTIN	En juin 1653
Génération 1				
1 024	Marin BANVILLE	N/D	Étiennette BOREL	N/D

GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

Quand un curé s'improvise historien

Une des responsabilités premières d'un prêtre en charge d'une paroisse ou d'une cure, de là le titre de curé, était d'agir en tant qu'officier civil représentant de l'État. Il tenait les registres paroissiaux et y consignait baptêmes, mariages et sépultures de ses paroissiens.

Les registres étaient tenus en deux copies, une que le curé envoyait chaque fin d'année au protonotaire du district judiciaire de sa région, de là le nom de copie civile; l'autre, qu'il conservait dans le coffre-fort de la paroisse et nommée ainsi copie religieuse. Cette dernière abonde de détails, de commentaires ajoutés que ne possède pas toujours la copie civile. Une version numérisée de la copie religieuse des registres fait partie du Fonds Drouin qui peut être consulté au centre de documentation Roland-J.-Auger de la Société de généalogie de Québec.

Voici donc un exemple d'acte de sépulture, celui de Suzanne Lemer dit Saint-Germain, rédigé le 20 février 1866 par le curé Florent Bourgeault de la paroisse de Saint-Joachim à Pointe-Claire, située en banlieue ouest de Montréal :

Le vingt Février mil huit cent soixante-six, nous soufsigné curé de cette paroifse avons inhumé dans l'Église de cette paroifse le corps de Suzanne Lemer de Saint-Germain, de cette paroifse, fille légitime de défunt Léon Lemer de Saint-Germain, en son vivant bourgeois de cette paroifse, et de défunte Suzanne Chénier, décédée (deux mots raturés) le dix sept, en cette paroifse, âgée de quatre-vingt deux ans. Etoient présents Louis Hainault et James Linch qui ont signé avec nous. Deux mots rayés nuls.

L. Hainault
J.A. Lynch *F. Bourgeault, ptre curé*

Fait tout à fait inhabituel, le curé ajoute une *note non officielle* qui couvre deux pages du registre et qui nous informe sur le parcours de la famille de la défunte, les Lemer (Lemaire) dit Saint-Germain. En voici la reproduction intégrale suivie de quelques explications :

Cette vieille et respectable célibataire était fille d'un ancien bourgeois des Pays d'en Haut. Elle laisse une sœur encore vivante et des nièces et neveux de son nom. Elle étoit un reste de nos anciennes familles de voyageurs de l'Ouest dont la mémoire va bientôt se perdre. D'après la tradition de sa famille elle serait née à Michipicaten sur le lac Supérieur, et je ne sais si son père n'est pas mort là, on ne retrouve point son acte mortuaire à la Pointe Claire. Elle tenait par sa mère à la famille Chénier dont un Jean-Baptiste (son aïeul peut-être), possédait la moitié du terrain actuel du couvent, sur la rue Sainte-Anne. Ce J. B. Chénier était un voyageur de là-haut, et aux archives de la cure de la Pointe-Claire, on trouve un contrat d'engagement entre lui et des hommes pour aller hiverner à Michilimakinac. Sa famille Lemer de Saint-Germain a laquelle dit avoir appartenu Léon, père de Suzanne, était à Ste-Anne du Bout de l'Isle en 1705, avec une autre famille de Saint-Germain, qui s'appelait Lamoureux de Saint-Germain, François Lamoureux, sieur de Saint-Germain occupait le Fief Bellevüe, aujourd'hui la propriété de Thornstell, voisinage du village de Ste-Anne, en gagnant les ruines du fort Sennevill., Sainte-Anne au commencement du 18e siècle passé doit plusieurs familles dont les noms indiquaient une origine noble ou ennoblé. Quand la veuve Léon Lemer de Saint-Germain, mère de Suzanne, s'est mariée en secondes noces avec Pierre Leblanc de l'Assomptions elle pofsédait la terre de la Pointe à Quenet, vers le haut de la Pointe-Claire. Cette propriété dont la pointe a reçu le nom de Quenet, de Léon Quenet, inspecteur du castor de la ferme d'Occident (registre de Sainte-Anne du Bout de l'Isle) qui l'a prise en concession vers 1678, a changé plusieurs fois de maitre, et aujourd'hui elle appartient à L. Thompson. Cette pointe à Quenet s'est appelée en sauvage Pointe Anaoui, puis Pointe de Beaurepaire, et quoique plus tard elle ait porté le nom de Pointe à Curotte ou Pointe à Leblanc, le nom de Pointe à Quénet a prévalu jusqu'ici, et il est à souhaiter qu'il en soit toujours de même, et qu'elle ne s'appelle jamais Pointe à Thompson. La sœur de la célibataire inhumée au 20 février reste à Beauharnois; elle était mariée à Louis Demers. Les neveux du nom de Saint-Germain sont en haut vers le Grand-Calumet. C'est dans le Haut Canada - ou plus haut encore- que leurs pères s'étaient mariés avec des métives, comme on dit ordinairement. Un renvoi en marge bon. Après que l'acte a été fait et signé, les parents de la défunte, qu'avouent d'abord pensé qu'elle avait quatre vingt deux, ont dit qu'elle avait quatre vingt trois et neuf mois.

À l'époque, un *bourgeois* était un entrepreneur qui finançait une expédition en vue de faire la traite des fourrures. Il achetait les marchandises de traite, les canots (les *rabaskas*) et les vivres, embauchait la main-d'œuvre, les *voyageurs* qui se rendaient principalement dans la région des Grands Lacs pour aller quérir les peaux de fourrures vendues par la suite sur le marché européen. Parmi les *voyageurs*, on distinguait les *mangeurs de lard* et les *hivernants*. Les premiers s'engageaient pour une saison seulement, les autres s'aventuraient plus loin dans l'Ouest pour y passer plusieurs années.

Les expéditions partaient en amont des rapides de Lachine et empruntaient la rivière des Outaouais pour se rendre dans l'Ouest. Par une série de portages et en passant par la rivière des Français (French River), on accédait à la baie Georgienne, porte d'entrée des Grands Lacs; la voie du Saint-Laurent était jugée trop dangereuse. Les *Pays d'en Haut* signifiait l'Ouest, en particulier la

région des Grands Lacs (et non la région des Laurentides comme le suggérait le titre d'une émission de télévision). *Michipicaten* (Michipicoton) était un poste de traite fortifié situé à l'embouchure de la rivière du même nom sur le lac Supérieur, de nos jours près de Wawa, Nord de l'Ontario.

La défunte y était bien née vers 1783, du moins selon l'enregistrement de son baptême le 16 septembre 1787 à l'église des Saints-Anges de Lachine, qui précisait que *Louise Suzanne était âgée de quatre ans et était née à Michipicoton*. Ses parents, Léon Lemer dit Saint-Germain et Suzanne Angélique Chénier, s'étaient mariés le 10 janvier 1780 à Lachine. Ils ont eu au moins cinq enfants dont les baptêmes ont été enregistrés à cet endroit, mais au moins trois sont nés à *Michipicoton*. *Michilimakinac*, situé entre les lacs Supérieur et Michigan, a été pendant longtemps une plaque tournante du commerce de la fourrure. De nos jours, on peut y visiter une reconstitution historique de cet ancien poste de traite fortifié.

Léon Lemer, le père de la défunte, est décédé avant 1795. Son acte de sépulture n'a pas été trouvé, ce qui semble donner raison au curé Bourgeault qui laisse entendre qu'il serait décédé dans l'Ouest. Sa veuve, Suzanne Chénier, s'est remariée en secondes noces avec Pierre Leblanc le 1er novembre 1795 à Pointe-Claire. Ils ont eu au moins deux filles : Marie Sophie, née le 4 novembre 1796, et Marguerite Rachel, le 31 octobre 1798. Toutes deux baptisées à Pointe-Claire, la deuxième est décédée le 23 avril 1799 au même endroit. La sœur de la défunte, Julie, qui demeurait à Beauharnois, a épousé Louis Demers le 24 avril 1811 à Pointe-Claire. Le curé Bourgeault n'a pas fait mention des filles de Julie et nièces de la défunte : Aurélie, Suzanne et Virginie. En revanche, les *neveux… Saint-Germain* sont les fils du frère de la défunte, Pierre, qui avait épousé une *métive* Marie-Anne Wandapikinam à Oka le 16 février 1819.

Jean-Baptiste Chénier était l'arrière-grand-père de la défunte. Il avait épousé Barbe Rapin le 7 avril 1709 à Lachine. Il était descendant à la troisième génération de l'ancêtre Jean, originaire de la Saintonge, qui avait marié Jacqueline Sédilot dit Montreuil le 23 octobre 1651 à Québec. L'ancêtre des *Lemer de Saint-Germain*, Charles, originaire d'Irlande, avait épousé Marie-Clémence Rapin, la sœur de l'autre, le 11 juillet 1707 à Lachine. Certains de leurs enfants ont été baptisés à *Ste-Anne du Bout de l'Isle* (Sainte-Anne-de-Bellevue). Quant à *François Lamoureux, sieur de Saint-Germain*, il avait épousé Marguerite Ménard le 26 juillet 1712 à Sainte-Anne-de-Bellevue. Il avait hérité de son père, Pierre, le *Fief Bellevüe*. Tant le père que le fils ont fait le commerce des fourrures.

Cent cinquante ans plus tard, le 5 décembre 1968, la *Commission de toponymie du Québec* réalisait le vœu du curé Bourgeault et officialisait le toponyme *Pointe à Quenet*. *Jean* (et non *Léon*) *Quenet* était marchand *bourgeois*, contrôleur des fermes du Roi et important propriétaire terrien. Originaire de Rouen, en Normandie, il avait épousé Étiennette Hurtubise le 9 décembre 1675 à Montréal. Puis, il a épousé en secondes noces Françoise Cuillerier, « seigneuresse » de l'île Perrot, le 3 janvier 1718 à Montréal. Tout comme les Lemaire, les Chénier et les Lamoureux, Quenet aussi a été mêlé au commerce des fourrures.

Beaconsfield a déclassé *Beaurepaire*, qui n'est plus que le nom d'une petite gare (un abri) et d'un quartier de cette ville. Les vestiges du *fort Senneville* sont toujours conservés mais ils sont situés sur une propriété privée. On pouvait les apercevoir, du moins il y a encore quelque temps, depuis le pont de l'île aux Tourtes, en direction est vers Montréal.

Le curé Florent Bourgeault est né le 23 février 1828 à Lavaltrie. Il a terminé sa carrière comme vicaire général de l'archidiocèse de Montréal, où il est décédé le 9 juillet 1897. Il était le cousin du célèbre architecte Victor Bourgeau (*sic*) à qui on doit de nombreuses églises de la grande région de Montréal, notamment la cathédrale Marie-Reine-du-Monde et le décor intérieur de la basilique de Notre-Dame. Il avait appris les rudiments du métier chez son oncle, à Lavaltrie, le père du curé Bourgeault.

Voilà un exemple d'un curé bien renseigné prêt à donner une leçon d'histoire *…sur ces familles de voyageurs de l'Ouest dont la mémoire va bientôt se perdre*. En effet, depuis le début du XIXe siècle, on assistait graduellement à la disparition d'une race de pionniers, les *voyageurs*, ces anciens coureurs des bois, remplacés à leur tour par les bûcherons, le commerce du bois prenant le dessus sur celui de la fourrure. Comme le dit si bien la chanson *Les draveurs de la Gatineau*, les *hivernants* sont maintenant dans les chantiers et *…nos barges sur l'eau vont mieux qu'un rabaska*.

SOURCES

- Jean-Baptiste-Arthur ALLAIRE. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, Les Anciens*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, vol. 1, p. 73.
- BMS2000.
- *Commission de toponymie du Québec* – banque de noms de lieux, [en ligne].
- *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne].
- *État civil du Québec*, des débuts à 1940.
- *Fonds Drouin* numérisé.
- *Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal*, Thompson Point [en ligne].
- René JETTÉ. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, PUM, 1983, 1070 p.
- Michel LANGLOIS. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, Sillery, La maison des ancêtres, 1998-2001, 4 volumes.
- *La Mémoire du Québec* [en ligne].
- *PRDH* (Programme de recherche en démographie historique, Université de Montréal).

REMERCIEMENTS

Merci à Jacques Fortin qui a porté ce document inédit à notre attention.

Pour commentaires et suggestions : lrichersgq@videotron.ca

L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

LA FLEUR DE LIS (2e PARTIE)
LES ARMOIRIES DU QUÉBEC ET DU CANADA[1]

LES PREMIÈRES ARMOIRIES DU QUÉBEC (1868)

Adoptées le 26 mai 1868 par décret de la reine Victoria (1837-1901), en même temps que les armes des trois autres provinces fondatrices de la Confédération, soit l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, les premières armoiries du Québec se blasonnent *D'or à la fasce de gueules chargée d'un léopard d'or, accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'azur et en pointe de trois feuilles d'érable sur une même tige de sinople*. Eugène-Étienne Taché (1836-1912) leur ajoute une couronne royale et une devise, « Je me souviens », lorsqu'il prévoit en 1883 leur sculpture à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à Québec. En voici quelques représentations[2] :

Un court document rédigé pour la conférence des délégués canadiens à Londres en 1868 explique que « la feuille d'érable est à l'époque utilisée comme emblème provincial tant au Haut qu'au Bas Canada et qu'elle est le produit naturel le plus caractéristique de ces provinces ». Les deux fleurs de lis « représentent les origines françaises de la plus grande partie de la population du Québec alors que le lion d'Angleterre indique les liens de la province avec ce pays »[3]. Le document ne mentionne aucun symbolisme quant aux couleurs et au nombre des fleurs de lis qui, certes, ressemblent à celles des armoiries de France, lesquelles montrent cependant des couleurs inversées et trois fleurs de lis.

Faute de certitude, quelques hypothèses ont été avancées pour les expliquer :

> Sir Conrad Swan a suggéré que le choix d'un champ d'or pouvait n'être dû qu'au simple désir de créer un contraste par rapport aux couleurs de la fasce et du léopard (gueules et or), reprises des armoiries de l'Angleterre[4]. L'écu est selon lui bien composé.
>
> L'historien et héraut d'armes Auguste Vachon a émis l'hypothèse voulant que George-Étienne Cartier, délégué du Québec lors des discussions de 1867 sur les conditions de l'Union, ait été à l'origine de l'inclusion des fleurs de lis dans les armoiries du Québec, lesquelles étaient présentes dans les armoiries présumées de « son ancêtre » Jacques Cartier[5], mais encore peu répandues comme emblème provincial.

Avec Luc Bouvier et Alan Beddoes, je crois pour ma part que l'inversion des couleurs et le nombre réduit des fleurs de lis ont été, en 1868, le fruit d'une décision concertée du temps « de ne pas usurper les armes des Bourbons (trois fleurs de lis or sur fond bleu), qui avaient été celles de la France jusqu'à la Révolution française de 1789 et pendant la Restauration de 1815 à 1830 »[6], et que l'Angleterre ne revendiquait plus depuis le traité d'Amiens en 1802. Il était vraisemblablement impossible, dans les dernières années du Second Empire, de prévoir si les Orléanistes et les Légitimistes de France

---

1 Je remercie Frédéric LEMIEUX, historien à l'Assemblée nationale du Québec, pour son aide et sa générosité.

2 Sculpture et vitrail de l'Hôtel du Parlement, Québec, *L'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, articles de Gaston DESCHÊNES, « La devise québécoise, Je me souviens », et de Richard GODIN, « Parlement de Québec : lieu de mémoire ». www.ameriquefrancaise.org/fr/; illustration de A. BEDDOES, *Beddoe's Canadian Heraldry*, 1981, p. 66.

3 Ma traduction. Archives et Bibliothèque Canada, dossier 622-6, 1949-1-2, boîte n° 5 intitulée « Coats of Arms », *Memoranda* (sic) *Explanatory of the proposed Armorial Bearings for the Provinces and Dominion of Canada*.

4 *Canada Symbols of Sovereignty*, Toronto et Buffalo, 1977, p. 100.

5 « La céramique armoriée d'importation… (1887-1921) », *Genealogica & Heraldica*, Ottawa, 1998, p. 483-484.

6 BEDDOES, Alan. « Les armoiries du Québec d'hier à aujourd'hui », *L'Action nationale*, vol. 89, n° 2 (février 1999), p. 115-123; p. 72.

allaient porter un nouveau régime monarchique au pouvoir.

L'absence de symbolisme officiel a par ailleurs permis dans les années 1930 le développement d'une autre opinion, prônant que les armoiries de 1868 étaient en réalité le fruit d'une erreur historique devant être impérativement corrigée.

LES ARMOIRIES ACTUELLES DU QUÉBEC (1939)

Les armoiries du Québec de 1868 furent passionnément critiquées par l'héraldiste Maurice Brodeur qui milita pour leur modification en affirmant que c'était à la fois faire montre d'ignorance et faire insulte à l'histoire que de ne pas avoir correctement représenté les armoiries royales de France dans celles du Québec. Il avait, après tout, pu constater en 1921 l'adoption des armoiries du Canada qui, elles, incluaient dans l'écu un quartier aux armes de France et une bannière similaire comme attribut de la licorne. En 1939, ses efforts portèrent fruit et les armoiries provinciales furent ainsi modifiées par décret du lieutenant-gouverneur en conseil : *Tiercé d'azur à trois fleurs de lis d'or, de gueules au léopard d'or et d'or à trois feuilles d'érable sur une même tige de sinople*[7].

LES ARMES DU CANADA (1921)

Absentes des premières armoiries du Québec, les fleurs de lis de France sont indubitablement présentes dans les armoiries du Canada, adoptées par proclamation royale en 1921. On sait pourtant que sir Henry Farnham Burke, roi d'armes Jarretière à l'époque, avait clairement exprimé des objections à cette inclusion. À ce sujet, il n'est pas anodin de rappeler que la France fut officieusement consultée et n'y trouva rien à redire, comme en témoigne une lettre de Louis Jaray, directeur général de la section française du Comité France-Amérique datée de septembre 1921, assurant à Thomas Mulvey (1863-1935), sous-secrétaire d'État du Canada et président du comité des armoiries : « Nous ne croyons pas que l'adjonction des fleurs de lys, dans les armoiries du Canada, puisse être raisonnablement interprétée comme une prétention à des droits sur la France par le Gouvernement canadien (…) les fleurs de lys ne se trouvent plus actuellement dans les armoiries de la France[8] ». Cette opinion, isolée et peut-être contestable, semble avoir rassuré les membres du comité et les hérauts du temps. Voici la version officielle la plus récente de ces armes (1994)[9] :

CONCLUSION

Constructions de l'esprit, les emblèmes créés par l'homme comportent un symbolisme généralement peu documenté et rarement figé dans le temps. La signification symbolique de leurs couleurs et figures peut être interprétée différemment selon les personnes, leur culture et leur sensibilité. Décoratives et complexes, les armoiries savent plaire et rallier les populations. Elles portent toutefois en elles le pouvoir de susciter des controverses passionnées autour de leur message, dont on jugera périodiquement la pertinence.

---

7 Voir note 2; version de Karen Bailey, *L'encyclopédie canadienne*, www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/emblemes-provinciaux-et-territoriaux; dessin repris de C. SWAN, voir note 4; version usuelle, www.drapeau.gouv.qc.ca/armoiries/armoiries.html

8 Archives et Bibliothèque Canada, RG6, séries A1, vol. 210, dossier 1156, pt 3, « Arms of Canada », p. 355. Je remercie Darrel Kennedy, héraut Assiniboine, qui m'a fourni une copie de ce document.

9 *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, vol. IV, p. 457.

LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

PAUL SAMSON, EXCELLENT NOTAIRE ET BON CONSEILLER EN AFFAIRES

Du notaire, l'on s'attend à ce qu'il connaisse son droit. Sauf que si ses conseils ne sont que théoriques, il est des clients qui resteront sur leur appétit. Aussi, dans les villes où les clientèles sont diversifiées, les notaires gens d'affaires rendent de meilleurs services. C'est le cas du notaire Bernard Samson (1921-2010) qui exerça à Québec à compter de 1947. Sans lui ôter de mérites, nous estimons qu'il a profité de l'expérience de son père, le notaire Paul Samson. J'y reviendrai avec plaisir après avoir exposé leur filiation paternelle.

UNION EN ONTARIO

Les parents du notaire Bernard Samson s'étaient épousés en l'église du Sacré-Cœur à Ottawa le 12 octobre 1920, *vu la dispense de deux bans accordée par Sa Grandeur Mgr harles-Hugues Gauthier, archevêque d'Ottawa, vu aussi la publication du troisième ban faite au prône de notre messe paroissiale ainsi qu'au prône de la messe paroissiale de l'église St-Jean-Baptiste de Québec*.

Qui sont-ils? Paul Samson, majeur, notaire, et Marguerite de La Broquerie Taché, fille majeure de Joseph de La Broquerie Taché, bibliothécaire au Parlement canadien, et Marie-Louise Langevin. Sont dits présents et signent : les époux et le père de l'épouse, Noël Chassé, L. L. Taché, J. L. Pagnuelo, Eugénie Normandin, J.-Aurèle Côté, Alina Côté, A. Normandin, suivis du célébrant L. L. Lejeune, oblat, curé de Sacré-Cœur d'Ottawa (Pleyber-Christ*, Finistère, 1857 – Ottawa, 1935).

Source : *Biographies canadiennes-françaises*, Raphaël OUELLET, 8e année, 1929, Typographie L'Éclaireur, Beauceville.

Le notaire Paul Samson exerça à Québec de 1917 à 1977. Au début de sa pratique, il instrumenta d'abord avec le notaire De la Bruère Fortier dans l'immeuble nouvellement nommé Édifice Ernest-Grégoire (celui d'un ancien maire), sis rue de la Couronne et couvrant tout l'espace entre la rue Saint-Joseph et la rue Notre-Dame-des-Anges. Il eut aussi pour associé le notaire C.-Alfred Matte. Il sera à nouveau question de lui vers la fin de cette chronique.

MARIAGES À QUÉBEC

C'est à l'église de Saint-Roch à Québec, celle qui devait brûler au début du XXe siècle, que les aïeuls paternels du notaire Bernard Samson avaient, le 18 mai 1885, scellé leur union. Là, Charles-Ignace Samson, *écuyer, médecin, veuf de défunte Dame Henriette Belzémire Vien*, épousait *Demoiselle Virginie Lemelin, fille majeure de feu Sieur Jean-Baptiste Lemelin, marchand épicier, et de Dame Élizabeth Closs*, tous de Saint-Roch. Sont signalées les présences des époux, du père de l'époux et de Charles Pitl, beau-frère de l'épouse qui tous signent avec le vicaire Jacques Sexton (Saint-Nicolas, 1845 – Québec, 1885).

Selon l'annuaire des adresses de la ville de Québec, l'époux est dit médecin-chirurgien, inspecteur de l'hygiène des manufactures; l'on ajoute que son bureau est à l'angle des rues de la Chapelle et Saint-François, et sa résidence rue Saint-François, entre les rues du Pont et de la Chapelle. Il est décédé à Québec le 23 juin 1896, jour de l'élection qui porta Wilfrid Laurier au pouvoir.

C'est aussi à Saint-Roch que les bisaïeuls paternels du notaire Bernard Samson avaient contracté mariage le 20 février 1838. Qui sont-ils? Charles Samson, majeur, marchand, et Julie Latouche, fille majeure de Paul Latouche, maçon, décédé, et Julie Morin, tous de Saint-Roch où une publication a eu lieu après dispense des deux autres. Sont soulignées les présences de Louis Latouche, cousin, et de Louis Prévost, beau-frère de l'épouse; de Bénoni Miller et de

* Selon le *Dictionnaire des Oblats* du père Gaston Carrière, archiviste de la communauté.

Pierre Drouin, amis de l'époux. Tous ces gens signent, ainsi que M. Uphart, suivis du célébrant Zéphirin Charest, vicaire (Sainte-Anne-de-la-Pérade, 1813 – Québec, 1876). C'est en son honneur que le boulevard Charest a été nommé comme il l'est toujours. Il fut curé de Saint-Roch de 1839 jusqu'à sa mort.

UNION EN L'ÉGLISE DE QUÉBEC

Tant que Québec n'a eu qu'une paroisse, l'on était curé, vicaire, paroissien de Québec. Aussi, Notre-Dame-de-Québec était-elle la paroisse de Québec où les trisaïeuls Samson s'unirent publiquement. C'est le 13 août 1811 qu'Ignace Samson, menuisier, y épousa Françoise Constantineau, fille mineure de Charles Constantineau, charretier, et Magdeleine Genois, consentant au mariage. Publication locale de trois bans, constats que les époux sont tous deux de la paroisse comme d'absence d'empêchement. L'acte signale les présences des pères des époux, de Louis Samson, frère de l'époux, de François Genois, cousin de l'épouse, de plusieurs autres parents et amis dont les uns signent, les autres, non. Aussi, l'on peut lire les signatures des époux, de Charles Constantineau, de Louis Marcoux et de Josephte Samson suivies de celle du célébrant, le vicaire Louis Antoine Dufresne (Québec, 1788 – en mer près de Chéticamp, Nouvelle-Écosse, 1812).

PUIS, MARIAGES À LAUZON

C'est à *Saint-Joseph de la pointe de Lévy*, pour utiliser le nom canonique, que les générations précédentes ont rendu public leur choix de conjoint. Le 26 janvier 1784, Charles Samson, que je dois supposer majeur et dont j'ignore aussi l'occupation, y épouse Angélique Guay, dont je ne sais pas l'âge non plus, fille de Joseph Jean Guay et Angélique Turgeon. Les époux sont tous deux déclarés natifs de la paroisse. Il ne s'est trouvé aucun empêchement autre que celui de *parenté au troisième degré d'un côté et au quatrième de l'autre dont les parties ont obtenu dispense de Monseigneur Jean-Olivier (Briand), évêque de Québec, ainsi qu'il paraît par sa lettre demeurée entre nos mains*.

Sont dits présents : le père de l'époux, Pierre Samson, son frère, Joseph Samson et Jacques Bégin, ses oncles, le père de l'épouse, Jean Guay, son frère, Pierre Jean Guay et Charles Guay, ses oncles. Je lis les signatures de Joseph Guay et Jacques Bégin. Gay est souvent orthographié comme je viens de l'écrire. Le célébrant est Jean-Jacques Berthiaume (Montréal, 1739 – Québec, 1807).

En la même paroisse, le 23 novembre 1751 après trois publications, Ignace Samson épouse sa coparoissienne Véronique Bégin, fille de Jacques Bégin et défunte Geneviève Rochon. Constat de nul autre *empêchement civil ou canonique que celui du troisième au quatrième degré de parenté dont les parties ont été dispensées par Monseigneur Pontbriand, évêque de Québec comme il appert par lettres… demeurées entre nos mains*.

Encore une fois, aucune indication d'âge ou d'occupation des parties, et capacité présumée vu l'absence d'autorisations parentales. L'acte indique les présences de Joseph Samson, frère, et de François Nadeau, du côté de l'époux; du père de l'épouse; de Pierre et Jean-Baptiste Bégin, cousins de l'épouse. Signent : Jacques Bégin, Jean-Baptiste Turgeon et François Nadeau, suivis de celle du vicaire Antoine Moran (Montréal, 1724 – Varennes, 1773).

Encore à Lauzon, le 9 juin 1718, Étienne Samson épousait Angélique Guay, fille d'Ignace Guay, décédé, et Perrine Samson, tous de Lauzon. Nul renseignement encore concernant l'âge et le métier des parties. Il y eut publication d'un ban, dispense des deux autres. L'acte indique les présences de Chavet, seigneur de Lauzon; Pierre Jolly et Michel C. du côté de l'époux; puis, du côté de l'épouse, de Michel Guay, son oncle; Étienne et Jacques Bégin, ses cousins; et Joseph De la Rigaudière. Requis de signer suivant l'ordonnance, les uns ont déclaré ne le savoir. Aussi seuls signent : Étienne Samson, Chavet, Pierre Joly, François Albert Cour, De La Rigaudière, Pierre Joly, suivis de J. La Rue, déclarant exercer les fonctions curiales. Il s'agit d'André Joseph de Montereau de La Rue (Pointe-aux-Trembles, Montréal, 1685 – Lauzon, 1739).

UNION À QUÉBEC

Ce doit bien être à Notre-Dame-de-Québec que le 26 novembre 1671, 13 jours après la signature devant Romain Becquet, notaire à Québec, d'un contrat de mariage, que Jacques Samson épouse Marie Métru, fille de Claude Métru, agent de l'archevêque de Paris, et Jeanne Crissot, de la paroisse de Sainte-Marine de Paris. Ils seront parents de 17 enfants. Jacques décédera en 1699, dans la jeune cinquantaine, étant né en 1647. Il était le fils de Toussaint Samson et Catherine Chevalier, de Saint-Gatien-des-Bois, évêché de Lisieux, en Normandie.

BAPTÊME, MARIAGE, CARRIÈRE PROFESSIONNELLE ET DESCENDANCE DE BERNARD SAMSON

Né le 9 octobre 1921, Bernard Samson fut baptisé le surlendemain à l'hôpital Saint-François-d'Assise, 1re Avenue à Québec, où il fut prénommé Joseph Charles Bernard de La Broquerie, ses parrain et marraine étant son grand-père paternel et sa grand-mère maternelle qui signèrent avec son père et l'abbé Ernest Santerre.

C'est à l'église de Saint-Dominique, Grande-Allée Est, à Québec, non loin du Musée national des Beaux-Arts (acquéreur en 2010 du presbytère en vue de le

démolir pour s'agrandir), que le notaire Bernard Samson a épousé le 17 mai 1947 Madeleine Gastonguay, fille majeure de Jules-Pierre Gastonguay, arpenteur-géomètre, et Honorine Nadeau. Les époux y déclarent avoir signé un contrat de mariage devant le notaire Pierre-Paul Turgeon, à Québec. L'épouse habite sur l'avenue des Érables, à Québec. Le jeune couple commença sa vie conjugale au 12 de l'avenue Belvédère, au nord du chemin Sainte-Foy, immeuble de six logements récemment construit. Bientôt, il habitera avenue Monseigneur-Taché – une belle avenue de bungalows – à Sainte-Foy, au sud du chemin Saint-Louis, résidence du notaire lors de son trépas.

Marié l'année de son admission à la profession, il commença sa carrière à l'étude paternelle, boulevard Saint-Cyrille Ouest (devenu René-Lévesque), côté nord entre l'avenue Cartier et l'avenue Bourlamaque, c'était aussi la résidence familiale. Dix ans plus tard, l'étude sera sur la même avenue, mais plus près de l'avenue Cartier. En 1966, l'étude du 965 de l'avenue Cartier sera devenue Samson (Paul et Bernard), Gascon (Claude), Mercier (Raymond), Poitras (Jean), Landry (Bernard J.) & Boivin (François). Elle sera une référence pour les gens d'affaires. Les solutions concrètes, recherchées, seront trouvées. Pour mieux servir sa clientèle croissante, elle s'agrandira au 1122, chemin Saint-Louis (devenu Grande Allée Ouest).

Assistant un client à cette étude, je priai le notaire Mercier de me fournir une copie de la formule de vente à terme tellement je la trouvai excellente et la soumis à l'étude à laquelle j'appartenais, qui comptait alors sept notaires. Collaboration, et non concurrence, comme on peut le constater.

J'avais su d'un client qu'avant la crise de 1929, le notaire Paul Samson lui avait suggéré d'acheter par paiements mensuels un terrain fort bien situé sur le boulevard Saint-Cyrille. Ce qui explique ma référence au début de ce texte aux talents du conseiller paternel.

Le notaire Bernard Samson prit un jour un risque. Les droits d'une entreprise cliente étaient primés par ceux de quelqu'un qui avait consenti à ce qu'un immeuble soit grevé en faveur de cette cliente. Le texte de l'article 2048 du code civil du Bas-Canada lui semblant clair (en anglais, l'on dirait *self evident*), le notaire se gouverna en conséquence. Aussi recommanda-t-il le recours aux tribunaux. Échec en Cour supérieure. Nouvel échec en Cour d'appel, mais décision partagée. Le notaire Samson recommanda d'en appeler à la Cour suprême qui, à l'unanimité, confirma son opinion. Par ailleurs, appelé à la rescousse par un notaire faisant l'objet d'une poursuite pour responsabilité professionnelle, je dérange le notaire Samson sur une prétention des assureurs. « Ces dégoûtants-là, c'est telle compagnie ». Présomption confirmée : la Cour suprême a unanimement pensé comme lui. Le notaire Bernard Samson a abandonné l'exercice professionnel en 1986.

Le notaire Bernard Samson a vu son fils poursuivre la tradition familiale. Le notaire Claude Samson est en exercice à compter de 1983, dans l'étude Côté, Taschereau, Samson & Demers, étude où pratiquent 30 notaires, Grande Allée Ouest, côté sud près de l'avenue Belvédère. C'est maintenant la seule grande étude notariale en pratique privée à Québec. La compétence n'en est jamais discutée non plus que le bon service.

MÉDIAGRAPHIE

- *Annuaire des adresses de Québec (Marcotte).*
- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1900 à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).
- BMS jusqu'à 1941 à la Société de généalogie de Québec (SGQ).
- Drouin (Institut). *Répertoire alphabétique des mariages canadiens français (1760-1935).*
- Échos du tricentenaire des familles Samson en Amérique.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec – 1983.*
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois.*
- Répertoire des rues de Québec (sur le web www.quebec.qc.ca/toponymie).
- ROY, Antoine. *Inventaire des greffes*, volume 3 : contrat de mariage de Jacques Langlois.
- ST-HILAIRE, Guy. *Mariages de Lévis 1670-1990.*

Source : famille Samson.

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE BERNARD SAMSON

SAMSON Bernard (Paul; TACHÉ Marguerite)	1947-05-17 Saint-Dominique de Québec	CASTONGUAY Madeleine (Jules P.; NADEAU Honorine)
SAMSON Paul (Charles; LEMELIN Virginie)	1920-10-12 Sacré-Cœur d'Ottawa	de La BROQUERIE TACHÉ Marguerite (Joseph; LANGEVIN M.-Louise)
SAMSON Charles-Ignace Charles; LATOUCHE Julie)	1885-05-18 Saint-Roch de Québec	LEMELIN Virginie (J.-B.; CLOSS Élisabeth)
SAMSON Charles (Ignace; CONSTANTINEAU Françoise)	1838-02-20 Saint-Roch de Québec	LATOUCHE Julie (Paul; MORIN Julie)
SAMSON Ignace (Ignace; GUAY Angélique)	1811-08-13 Notre-Dame-de-Québec	CONSTANTINEAU Françoise (Charles; GENOIS Madeleine)
SAMSON Ignace (Ignace; BÉGIN Véronique)	1784-01-26 Saint-Joseph-Pointe-Lévy, Lauzon	GUAY Angélique (Joseph-Jean; TURGEON Angélique)
SAMSON Ignace (Étienne; GUAY-GUILLET Angélique)	1751-11-23 Saint-Joseph-Pointe-Lévy, Lauzon	BÉGIN Véronique (Jacques; ROCHON Geneviève)
SAMSON Étienne (Jacques; MÉTRU Marie-Louise)	1718-06-09 Saint-Joseph-Pointe-Lévy, Lauzon	GUAY-GUILLET Angélique (Ignace; SAMSON Perrine
SAMSON Jacques (Toussaint; CHEVALIER Catherine)	1671-11-26 Notre-Dame-de-Québec	MÉTRU Marie-Louise (Claude; CRISSOT Marie)

NOS MEMBRES PUBLIENT

LACOMBE, DIANE, *PIERRE ET RENÉE – UN DESTIN EN NOUVELLE-FRANCE*, VLB ÉDITEUR, 2011, 329 P.

Roman historique inspiré de la vie de personnes ayant vécu en Nouvelle-France dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Les ancêtres de l'auteure jouent le premier rôle dans ce récit : Renée Biret, Fille du roi, native de La Rochelle, et Pierre Balan dit Lacombe, soldat du régiment d'Orléans commandé par le sieur de La Brisardière, natif de Cantillac, s'épousent en 1672. Des compagnes de traversée de Renée et des compagnons d'armes de Pierre, qui ont été leurs amis ou voisins de censive dans la seigneurie de La Durantaye, se partagent les rôles secondaires avec quelques personnages historiques.

Dans ce roman, l'auteure donne un visage et prête une voix à des pionniers et colons qui ont fondé une des familles souches québécoises. Diane Lacombe et sa sœur Claire, toutes deux membres de la Société, font partie de la dixième génération du couple Pierre - Renée.

Pour plus d'informations sur ce roman, voir le site www.dianelacombe.ca

On peut se procurer le roman au coût de 30 $ environ dans les librairies ou encore au prix de lancement de 20 $ directement auprès de l'auteure dianelacombe@vl.videotron.ca

Les archives vous parlent des...

Annie Labrecque en collaboration avec Rénald Lessard (1791)
Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ANNUAIRES « MARCOTTE » POUR QUÉBEC ET LÉVIS (1822-1976)

Le plus ancien annuaire canadien recensé est le *Directory for the City and Suburbs of Quebec*, publié en 1790 par Hugh MacKay. Une deuxième édition paraît en 1791. Cependant, faute de rentabilité, cette publication disparaît. À Québec, il faudra attendre 30 ans avant d'avoir un autre annuaire.

L'objectif premier des annuaires d'adresses est de favoriser la communication entre les vendeurs de produits ou services et les acheteurs potentiels. Les annuaires sont donc très utiles pour suivre l'évolution économique et sociale d'une ville ou d'une région.

Peu de bibliothèques ont des collections complètes et importantes d'annuaires d'adresses. Deux facteurs en sont la cause. Tout d'abord, c'est une publication imprimée sur du papier souvent très acide et dotée d'une reliure de faible qualité – le tout pour en limiter les coûts. De plus, les éditeurs incitent leurs abonnés à remettre l'édition de l'année précédente pour recevoir celle de l'année courante.

La collection du Centre d'archives de Québec regroupe tous les annuaires de la ville de Québec de 1822 à 1976. Publiés sporadiquement au début (1822, 1826, 1844-45), puis à presque tous les ans de 1847-48 à 1858-59, les annuaires de Québec deviennent annuels à partir de 1860-61 jusqu'à 1976. Ils sont des sources de renseignements d'une grande utilité pour quiconque s'intéresse à la généalogie, à l'histoire sociale, à l'histoire d'un bâtiment, l'histoire commerciale ou la géographie urbaine du Québec régional.

Jusqu'à la publication de 1858-59, les éditeurs vont varier. Par la suite, l'annuaire de Québec est publié par Cherrier de 1860-61 à 1888-89, par Boulanger et Marcotte, puis par Marcotte de 1889-90 à 1957, enfin par Polk de 1958 à 1976. Marcotte avait aussi fait une première tentative en 1871-72. On y trouvera des banlieues de Québec de 1872-73 à 1918-19 et de 1926-27 à 1976. Celles-ci seront de plus en plus nombreuses au fil de l'urbanisation de la région. Lévis et ses environs sur la rive-sud ne sont pas en reste; on mentionne ces villes de 1871-72 à 1878-79, de 1882-83 à 1883-84, de 1889-90 à 1918-19 et de 1924-25 à 1976.

Bien que les premiers annuaires (1822, 1826, 1844-45 et 1847-48) s'attardent essentiellement aux marchands, les autres contiennent tous un index des noms, accompagnés de l'adresse et du métier de la personne mentionnée. Au début, on y trouve seulement les hommes majeurs, puis on en vient à ajouter le nom des femmes, en commençant par les veuves et celles qui travaillent à l'extérieur de la maison ou qui tiennent un commerce. Aussi, à partir de 1890-91, on commence à ajouter des numéros de téléphone. Les annuaires de 1968 à 1976 contiennent quant à eux toute une section par ordre de numéros de téléphone.

L'index par rues fait son apparition dans l'édition de 1873-74 et sera maintenu jusqu'en 1976. C'est aussi généralement à partir de cet index qu'on verra pour la période de 1875-76 à 1935-36 les mentions « p » pour propriétaire ou « l » pour locataire, à la suite des noms. Il faut cependant signaler que cette dernière information n'est pas systématique pour Québec et Lévis; plus on avance dans le temps, moins elle est mentionnée. Curieusement, ce sont pour les banlieues de Lauzon, Saint-David-de-l'Auberivière et Saint-Félix-du-Cap-Rouge que les mentions de propriétaires et de locataires sont le plus maintenues.

Pour ce qui concerne l'aspect commercial de ces annuaires, il y a un index des annonceurs pour les années 1858-59 à 1923-24, ainsi que pour 1956 à 1976. Ces annonces figurent sur les couvertures et les tranches ainsi que dans les marges des annuaires. De plus, dès l'annuaire de 1848-49, une section particulière dresse la liste des professionnels et commerçants répartis par catégories. Ces deux éléments fournissent des renseignements sur les services, les produits et les divertissements offerts aux habitants de Québec et des environs. Certains annonceurs incluent une illustration de leur produit ou le logo de leur marque de commerce dans la publicité.

Il ne faut pas se baser sur les numéros d'immeubles pour localiser une adresse car elles ont varié au fil des ans. Ainsi, un changement de toutes les adresses de la ville s'est effectué entre 1946 et 1957, dans un des six

quartiers à chaque année. La décision a été adoptée en vertu du règlement municipal 629 en 1946 par le conseil municipal dirigé par le maire Lucien Borne. Ce règlement a été proposé par le comité administratif (aujourd'hui connu sous le nom de comité exécutif) dans son rapport numéro 675 de l'année 1946. Un second changement a eu lieu en 1986 par suite de la fusion des villes de Duberger, Les Saules, Charlesbourg-Ouest et Neufchatel. Les fusions de 2002, quant à elles, se sont traduites par certains changements de noms de rue. La Ville de Québec compte mettre en ligne ses listes de concordance d'adresses sur son site en 2012 (www.ville.quebec.qc.ca/archives/).

Enfin, les annuaires contiennent d'autres informations utiles sur le Québec régional. Ces informations vont beaucoup varier dans le temps. On y trouvera des données sur les administrations municipales, provinciales et fédérales. On pourra aussi y voir des listes d'établissements comme les hôpitaux, les écoles, les églises, les bureaux de postes, etc. Certains annuaires mentionnent les noms des sociétés littéraires ou scientifiques, des associations, etc.

Les annuaires d'adresses permettent de suivre les familles année après année, d'en connaître l'adresse exacte, d'établir le profil socio-économique d'un quartier ou d'une rue, de connaître la profession des gens et souvent leur employeur. Ils complètent bien les recensements, et les bottins téléphoniques de Bell disponibles sur microfilm au Centre d'archives de Québec pour la période allant de 1879 à 1977 mais limités aux abonnés du téléphone.

Le fort potentiel de recherche des annuaires d'adresses a incité Bibliothèque et Archives nationales du Québec à mettre en ligne sur son Portail, dans l'onglet Collection numérique, les *Annuaires Lovell de Montréal et de sa banlieue (1842-1999)* et, depuis la fin de 2011, les *Annuaires Marcotte de Québec et leurs prédécesseurs (1822-1920)*.

SOURCES

- Bibliothèque et Archives Canada, www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/annuairescanadiens/index-f.html
- RYDER, Dorothy E. *Checklist of Canadian directories, 1790-1950 – Répertoire des annuaires canadiens, 1790-1950*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1979, 288 p.

À LIVRES OUVERTS

Collaboration

DAWSON, NELSON-MARTIN, *FOURRURES ET FORÊTS MÉTISSÈRENT LES MONTAGNAIS - REGARD SUR LES SANG-MÊLÉS* AU *ROYAUME DU SAGUENAY*, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2011, 314 P.

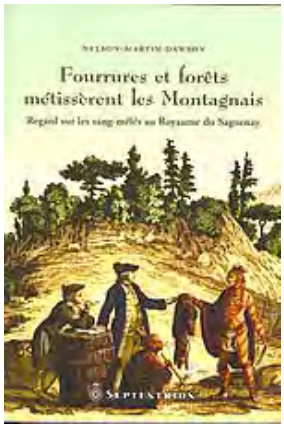

D'entrée de jeu, je dois souligner l'excellent travail des éditions Septentrion à l'égard de la diffusion des données historiques, géographiques et généalogiques du Domaine du roi. Coup sur coup, elles publient *Le Domaine du roi 1652-1859 : Souveraineté, contrôle, mainmise, propriété, possession, exploitation* (2010) de l'historien Michel Lavoie. En 2011, elles en rajoutent avec une publication fouillée de Nelson-Martin Dawson sur la population de cette région.

Cette monographie historique se divise en deux parties. La première se présente comme une synthèse historique des différentes phases du peuplement du territoire reconnu comme le Royaume du Saguenay, soit le territoire de l'actuelle région de Charlevoix que l'auteur présente comme la « Charlevoisie », et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. D'une plume alerte, il propose une histoire de la population sous la forme de trois chapitres. Le premier fait connaître la période au temps de Samuel de Champlain (1603-1635); le deuxième prolonge le propos en examinant la période missionnaire chez les Amérindiens au temps du père Paul Le Jeune (1632-1649); et le dernier complète avec la percée des missionnaires jésuites de 1650 à 1760. L'auteur, faut-il le préciser, s'attarde principalement aux populations amérindiennes entre le lac Saint-Jean et le lac Mistassini. Cette histoire du peuplement est achevée par un constat de « l'ethnogenèse intra-amérindienne » et l'apparition de l'actuelle population montagnaise.

La deuxième partie, fort intéressante pour les généalogistes, est une présentation du phénomène du métissage et de la politique de la mixité des populations. Dawson met en évidence le développement démographique de plusieurs familles québécoises et européennes qui ont eu une imposante descendance dans la région et au Québec. S'inspirant notamment des généalogies du célèbre Nicolas Peltier et de la famille Blackburn, l'auteur présente toute une série de tableaux et d'analyses soulignant la mesure de la présence amérindienne et la répartition de ces mêmes groupes dans les registres paroissiaux de Charlevoix; il procède aussi à une cartographie de quelques-unes de ces familles pionnières et de leur mixité, ainsi que de leur implantation dans le Royaume du Saguenay. Dawson met enfin en évidence les transformations des patronymes selon le degré de l'intégration des individus dans les communautés amérindiennes.

L'ouvrage se veut donc une passionnante présentation de cette population qui démontre aux lecteurs que l'on peut facilement dépasser la réalisation d'une simple filiation, pour les amener à tenter de comprendre l'évolution de la famille. Ainsi, ils découvriront une nouvelle réalité de ces pionniers partis à l'aventure, souvent à la découverte de nouveaux défis.

Jacques Forlin (334)

BEDNAR, SYLVIE, *LES BLASONS DU MONDE EXPLIQUÉS AUX ENFANTS*, ENDROIT, ÉDITIONS DE LA MARTINIÈRE JEUNESSE, 2011, 187 P.

Couverture C-4 du volume.

Ce volume de Sylvie Bednar s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. On découvre les faits marquants de l'héraldique du dernier millénaire jusqu'à aujourd'hui dans un condensé agréable. L'auteure introduit son sujet avec les chevaliers du XIIe siècle, et passe par le siècle des lumières (XVIIIe siècle) avec ses artisans et corporations diverses, pour enfin nous transporter vers les armoiries et logos contemporains.

C'est un livre d'initiation bien structuré et réparti en sept blocs abondamment illustrés.

1- Comment lire un blason (couleurs, formes);
2- Un blason pour qui? (artisans, associations ou personnel);
3- Les meubles;
4- Les blasons autour du monde;
5- Les descendants des blasons, c'est-à-dire les blasons des clubs sportifs, drapeaux, panneaux de signalisation;
6- Le processus de créer votre propre blason;
7- Le lexique : 50 mots d'usage courant à retenir.

Les villes de Québec et de Montréal s'y retrouvent, au même titre que Paris, Saint-Pétersbourg, Los Angeles, etc. Quel bonheur! Ce sont des symboles pour comprendre l'histoire d'une nation ou des familles.

La facture de ce guide est de lecture très agréable. L'on perçoit la sensibilité de l'artiste dans le choix des blasons, et sa progression des débuts de l'héraldique à nos jours. L'univers graphique de ces blasons est aussi captivant que séduisant. Nous entrons dans l'histoire des blasons et réalisons qu'ils existent partout. Bon nombre nous sont familiers et nous comprenons de mieux en mieux leur histoire. Cet ouvrage nous invite à en savoir plus. Le choix des sujets et l'impressionnante qualité de blasons représentés sont rehaussés par une mise en page artistique hautement soignée et des explications brèves et passionnantes.

L'auteure Sylvie Bednar, écrivaine et styliste française du département de l'Essonne, dans la région de l'Île-de-France, a plusieurs publications à son actif dont les *Drapeaux du monde expliqués aux enfants*. Elle se préoccupe d'harmoniser l'art, l'histoire et l'héraldique pour les mettre à la portée des enfants.

Mariette Parent (3914)

LAMONDE, YVAN ET DIDIER POTON, SOUS LA DIRECTION DE, *LA CAPRICIEUSE (1855) : POUPE ET PROUE. LES RELATIONS FRANCE-QUÉBEC (1760-1914)*. QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2006, 379 P.

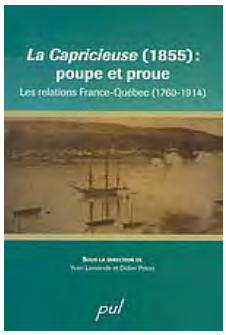

Les 6 et 7 octobre 2005, un colloque était organisé à Québec par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoires communs[1] à l'occasion du 150e anniversaire du passage de *La Capricieuse* en juillet et août 1855[2]. Il s'agissait du premier navire battant pavillon français à remonter officiellement le Saint-Laurent depuis la Conquête. Le livre est publié un an plus tard au troisième trimestre 2006 et regroupe les 17 communications d'historiens québécois et français. Plusieurs textes présentent les relations franco-québécoises d'avant 1855; d'autres s'attardent à l'année 1855 même, et quelques autres concernent l'après 1855.

Deux recensions ont déjà été publiées à propos de ce livre. Jacques-Guy Petit[3] nous dit qu'il s'agit d'un « beau livre sur l'ensemble des relations France-Québec au XIXe siècle » tandis que pour Sylvain Simard[4], c'est un « livre magnifique qui nous entraîne dans un voyage riche et passionnant aux sources d'une identité toujours en construction ». Ces deux recensions sont facilement accessibles[5].

Il s'agit en effet d'un livre précieux et toujours d'actualité qui permet de découvrir l'historique du paradoxe des relations franco-québécoises. Du côté français, le voyage de *La Capricieuse* est perçu comme un « non-événement » à travers une « nostalgie mercantile » ou commerciale qui permet une autre « redécouverte » du Canada.

Les Canadiens français vont plutôt y voir le retour de la mère patrie qui se souvient de son ancienne colonie et ils feront de cette visite un élément identitaire pour la communauté canadienne-française puis québécoise.

Chacun peut trouver son compte dans la lecture des relations franco-québécoises de l'un ou l'autre des 17 textes avec une perspective économique, diplomatique, culturelle ou religieuse.

---

1 Voir à ce sujet le site www.cfqlmc.org
2 Un site a été mis en ligne par Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ). www.banq.qc.ca/histoire_quebec/parcours_thematiques/capricieuse/index.html
3 PETIT, Jacques-Guy. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, no 1, 2007, p. 119-123.
4 SIMARD, Sylvain. *Revue internationale d'études québécoises*, vol. 10, no 1, 2007, p. 171-180.
5 On peut accéder gratuitement à ces deux recensions en consultant le site www.erudit.org

Yvan Morin (6340)

Bonne lecture et belles découvertes.

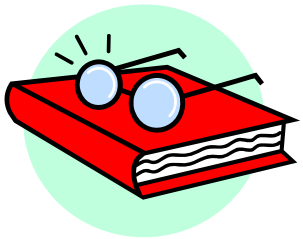

SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux 4003) ».

Légende
Q = Question du présent numéro
R = Réponse complète
P = Réponse partielle

Ce service d'entraide est réservé aux membres en règle de la SGQ.

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande peuvent ajouter à leur question leur adresse courriel.

Par exemple : Q6205R signifie qu'à la question 6205 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q6307 signifie qu'à la question 6307 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 100R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

ENTRAIDE À L'ANCIENNE : voici le titre que vous trouverez parfois à la fin de cette chronique pour des réponses à des questions qui remontent aux débuts du Service d'entraide. Tous les numéros inférieurs à 5000 se retrouvent dans cette partie de la chronique. Grâce aux instruments de recherche d'aujourd'hui, nos chercheurs ont fait ces trouvailles. Tous les numéros des questions et réponses sont accessibles sur l'ordinateur n° 4 dans les locaux de la SGQ.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Bacquet	Pierre			100R
Baker/Mutchenbacker	Cora Frances Moore	Graham	Harold Edward	Q6205R
Baker	Jacques			Q6201R
Baker	John			Q6200R
Bernard	Jean-Baptiste	Dame	Marie	Q6223R
Bilodeau	Vital	Quémeneur dit Laflamme	Julie	Q6219R
Brassard dit Pilote	Jean-François	Normandin	Marguerite	101R
Carrier	Jean-Baptiste	Duquet dit Desrochers	Marie	6199R
Cloutier	Amédée			Q6207
Cordeau dit Deslauriers	Michel	Thériault dit Grand-Maison	Charlotte	118R
Desrochers	Arthur	(1) Desrochers (2) Petit	(1) Marie-Ange (2) Rose-Alma	Q6203R
Dubois	Louis	Poall	Ursule	Q6215
Dufour	Ambroise			108R
Fortier	Félix	Mercier (Meunier)	Rosalie	Q6208R
Gagné	Raphaël-Louis	Guion dit Dion	Marie-Geneviève	Q6218R
Gervais	Pierre-Benjamin	Plouf	Marie-Geneviève	102R
Hu dit Laforge	Joseph	Michaud	Céleste	Q6212
Kennedy	Catherine			Q6222R
Lebrun dit Carrier	Jean	Goulet	Marguerite	Q6221R
Morin	Basile	Bois	Françoise	123R
Nadeau	Guillaume	Bussières	Charlotte	Q6220R
Nadeau	Joseph	Shink	Marie	122R
Ouellette (Ouellet)	Léon	Laforge	Eugénie	Q6211R
Ouvrard dit Laperrière	Joseph	Trudel	Marie	Q6217R

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N^{O} QUESTION
Paquet dit Lavallée	Paul	(1) Fall (2) Guimont	(1) Judith (2) Théotiste	6174R
Pharand	Napoléon			120R
Proteau	Philippe	Boivin	Joséphine	Q6216R
Richard	Napoléon	Nadeau	Marie	Q6210R
Roberge	Joseph	Boivin	Valéda	Q6202R
Roc/Roch/Roque	Édouard	Archambault	Victorine	Q6209R
Roy dit Desjardins	Antoine			109R
Roy	Angèle	Fecteau	Hubert	Q6206R
Terriot	Paul	Hébert	Anne	0117R
Thibodeau	Albert (Norbert)	Trinque	Emma	Q6213R
Thibodeau	Narcisse (Jean)	Fleury	Julie	Q6214R
Voyer	Napoléon	(1) Boucher (Bonin) (2) Dion	(1) Marie Aline (2) Marie Délima	Q6204R

QUESTIONS

6200 Date et lieu de naissance de John **Baker** fils de John Baker et Félicité Auclair. (Irène Belleau, 3474)

6201 Date et lieu de naissance de Jacques **Baker** fils de John Baker et Félicité Auclair. (Irène Belleau, 3674)

6202 Date de mariage de Joseph **Roberge** et Valéda **Boivin;** leur fils Roland Roberge épouse Rita Côté le 9 juin 1945 à Saint-Rémi de Lac-aux-Sables, Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)

6203 Mariage d'Arthur **Desrochers** et Marie-Ange **Desrochers**; il épouse en secondes noces Rose-Alma **Petit** le 21 juillet 1951 à Saint-Ubalde de Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)

6204 Mariage et parents de Napoléon **Voyer**, veuf de Marie-Aline **Boucher**; il épouse en secondes noces Marie-Délima **Dion** le 14 août 1882 à Saint-Joseph-de-Beauce. (Vincent Shields, 4923)

6205 Naissance de Cora Frances Moore **Baker** vers 1898-1899 en Ontario; elle épouse Harold Edward **Graham** à Parry Sound, ON, en 1925. Elle est la fille d'Asa M. Baker et Annie Wilson. Elle est inhumée à Saint-Anselme en 1993. (Frédéric Morin, 5609)

6206 Naissance d'Angèle **Roy (**Jean Roy, Françoise Dallaire); elle épouse Hubert **Fecteau** (Joseph, Charlotte Roy) le 6 février 1827 à Saint-Étienne de Beaumont. (René Fecteau, 5889)

6207 Nom de l'épouse d'Amédée **Cloutier**; son fils Grégoire épouse Arthémise Beaulieu le 7 novembre 1893 à Baie-Saint-Paul. Dans l'acte de mariage, le célébrant indique fils d'Amédée, résidant de East Douglas, MA, USA; aucune mention de son épouse. (Donald Desgagné, 4247)

6208 Mariage de Félix **Fortier** et Rosalie **Meunier**; leur fille Félixtine épouse Georges Landry le 21 septembre 1920 à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)

6209 Naissance d'Édouard **Roc**, **Roch** ou **Roque**, fils de François Fuseau dit Roch et Josephte Frappier. Il épouse Victorine **Archambault** le 2 octobre 1871 à Saint-Marcel de Richelieu. (Marguerite Potvin, 6645)

6210 Mariage de Napoléon **Richard** et Marie **Nadeau**; leur fils Gérard épouse Yvonne Duguay le 21 juillet 1942 à Saint-Jérôme de Matane. (Gisèle Caron, 3432)

6211 Mariage de Léon **Ouellet** et Eugénie **Laforge**; leur fils Laurent épouse Marie-Alice Levesque le 2 janvier 1950 à Sainte-Anne-de-La-Pocatière. (Gisèle Caron, 3432)

6212 Date de décès de Joseph **Hu** dit **Laforge** (Joseph Hut dit Laforge, Marianne Sirois dit Duplessis); il est natif de Saint-André de Kamouraska. Il serait décédé après le recensement de 1871. Son épouse Céleste **Michaud** est décédée le 9 mars 1864 à Van Buren, ME, USA, à l'âge de 59 ans. (Gisèle Caron, 3432)

6213 Mariage d'Albert (Norbert) **Thibodeau** et Emma **Trinque**; ils ont vécu à Saint-Didace et Saint-Alexis-des-Monts, dans Maskinongé. Norbert a épousé en secondes noces Victoria Baribeau le 13 novembre 1943 à Louiseville. (René Doucet, 0522)

6214 Mariage de Narcisse **Thibodeau** et Julie **Fleury**; leur fils Ferdinand épouse Olive Lemay le 30 avril 1867 à Sainte-Ursule de Maskinongé. (René Doucet, 0522)

6215 Date et lieu de mariage de Louis **Dubois** et Ursule **Poall**; leur fils Félix, né vers 1835, épouse Zoé Vincent le 16 mai 1853 à Saint-Dominique de Bagot. (André Dubois, 1217)

6216 Date et mariage de Philippe **Proteau** et Joséphine **Boivin**; leur fille Juliette a épousé Albert Rousseau le 2 février 1941 à Val-Bélair (Saint-Gérard-Majella). (Laurent Dupont, 3089)

6217 Date et lieu de mariage de Joseph **Laperrière** et Marie **Trudel**; leur fille Marcelline épouse Pierre Rousseau le 26 octobre 1875 à Saint-Augustin-de-Desmaures. (Laurent Dupont, 3089)

6218 Date et lieu de mariage de Louis **Gagné** et Marie **Dion**; leur fils Jean-Baptiste épouse Marie-Éléonore Pépin dit Lachance le 16 novembre 1841 à Saint-Joachim de Montmorency. (Laurent Dupont, 3089)

6219 Date et lieu de mariage de Vital **Bilodeau** et Julie **Laflamme**; leur fille Georgina épouse Octave Nadeau le 28 juillet 1873 à Saint-Lazare de Bellechasse. (Dany Bouchard, 5332)

6220 Date et lieu de mariage de Guillaume **Nadeau** et Catherine (Charlotte) **Bussières**; leur fils Barthélémy épouse Marguerite Nolin le 4 octobre 1842 à Saint-Gervais. (Dany Bouchard, 5332)

6221 Date de mariage et parents de Jean **Lebrun** dit **Carrier** et Marguerite **Goulet** mariés à Saint-Gervais le 9 février 1800. (Dany Bouchard, 5332)

6222 Décès de Catherine **Kennedy**; lorsque Joseph Carrier décède le 9 juillet à Saint-Anselme, il est l'époux d'une femme inconnue et fils de Louis Carrier et Angèle Turgeon. (Frédéric Morin, 5609)

6223 Mariage et parents de Jean-Baptiste **Bernard** et Marie **Dame**. (Lyne Bernard, 5711)

RÉPONSES

6174 Selon la base de données (New Hampshire Deaths and Burials, 1784-1949), Paul **Lavallée** est décédé le 2 avril 1872 à l'âge de 72 ans. Nom dans l'index : Paul Seville, époux de Thiotiel **Gilman** (Théotiste Guimont). La lecture de l'acte original devrait préciser le lieu exact au New Hampshire. Paul **Paquet** dit **Lavallée**, veuf de Judith **Fall**, (Vohle) *(sic)*, se remarie à la cathédrale de Saint-Michel de Sherbrooke avec Théotiste **Guimont** (Pierre, Marie Houle) le 19 février 1844. Les époux sont de Shipton; leurs enfants sont probablement nés aux États-Unis. On les retrouve dans les recensements suivants : Canada 1851, à Shipton, comté Sherbrooke, Paul Lavalett et Totis, son épouse; USA 1860, à Montpellier, comté Washington, Vermont : Paul Lavalla et Dorcas, son épouse; USA 1870, à Auburn, comté Rockingham, New Hampshire : Paul Laveley (Laweley) et Tattis, son épouse. Sources : Fonds Drouin, Family Search, Ancestry.com, Microfilm BAnQ 4M00-3534. (Carole Veillette, 1273)

6199 Jean-Baptiste **Carrier** (Jean-Baptiste et Angèle Nadeau) épouse Marie **Duquet** dit **Desrochers** (Joachim, Marie Ducas) le 30 mai 1843 à Saint-Jean-Chrysostome de Lévis. Angèle Carrier, fille de Jean-Baptiste et Marie Duquet, est née et a été baptisée le 2 septembre 1846 à Saint-Jean-Chrysostome; parrain Joachim Duquet et marraine Angèle Nadeau, grand-père maternel et grand-mère paternelle de l'enfant. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6200 John **Baker** est né le 25 avril et a été baptisé le 21 mai 1809 à la cathédrale Holy Trinity de Québec. Source : registre de la paroisse, p. 497. (Michel Drolet, 3674)

6201 Jacques **Baker** est né le 25 octobre et a été baptisé le 1er novembre 1817 à Saint-Joseph-Pointe-Lévy. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6202 Joseph Octave **Roberge** (Joseph et Desanges Montminy) épouse Valéda **Boivin** (Louis, Julie Alain) le 14 août 1917 à Saint-Roch de Québec. Sources : Fonds Drouin, *Registre de Saint-Roch de Québec*. (Michel Drolet, 3674)

6203 Arthur **Desrochers** (Samuel, Maximée Picard) épouse Marie-Ange **Desrochers** (Romuald, Léda Marcotte) le 1er octobre 1924 à Saint-Didace de Maskinongé. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6204 Dans le *Répertoire des mariages de Beauce*, on note au mariage de Napoléon **Voyer** avec Marie-Délima **Dion** le 14 août 1882 à Saint-Joseph-de-Beauce, que Napoléon est veuf de Marie Aline Boucher. Quand on lit attentivement l'acte, c'est plutôt Marie-Anne **Bonin**. Napoléon Voyer épouse Mary Ann Bonnin, probablement la fille de François-Xavier Bonnin et Elizabeth Ferguson, le 14 avril 1873 à Ontonagan, Michigan, USA. Il est écrit à son mariage : *Napoleon, age of 23, Mary Ann age of 20*. Il est né le 27 novembre 1850 à Sainte-Marie de Beauce (même date de naissance qu'il donne au recensement de 1901). Sources : Fonds Drouin, Family Search. (Paul Lessard, 2661, André Dionne, 3208, Michel Drolet, 3674)

6205 Cora est née le 3 mars 1898 dans le district de Muskoka, ON, sous le nom de Cora **Mutchenbacker**. Sur la fiche, le nom a été corrigé pour Cora Moore **Baker**. En 1901, la famille Mutchenbacker demeure à Caldwell, Muskoka, et à Parry Sound, ON. Les parents de Cora se sont mariés à Toronto le 27 décembre 1893. Le grand-père, Peter Mutchenbacker, est né en Bavière et la grand-mère, Theresa Buby, est née en Allemagne. Cora est décédée le 17 avril 1992 à Sarsfield, ON, à l'âge de 94 ans, et a été inhumée le 5 juin 1993 à Saint-Anselme, ancien comté Dorchester. Sources : Recensements de 1901 et 1911, Fonds Drouin et autres. (Paul Lessard, 2661, Michel Drolet, 3674)

6206 Marie Angelle **Roi** (Jean Roi, Françoise Dallaire) est née et a été baptisée le 10 avril 1806 à Saint-Henri de Lévis. Angèle Roy, épouse de Hubert **Fecteau,** décède le 16 et est inhumée le 19 mai 1847 à Saint-Isidore (Dorchester). Hubert Fecteau, veuf de Angèle Roy, épouse en deuxièmes noces Judith Pageot le 7 février 1848 à Saint-Isidore. Judith Pageot décède le 26 et est inhumée le 30 décembre 1889 à Saint-Isidore âgée de 85 ans et 8 mois. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661, André Dionne, 3208, Michel Drolet, 3674)

6208 Félix **Fortier** épouse Rosalie **Mercier** le 26 août 1878 à Berthier-sur-Mer. À noter, dans le texte (microfilm) du 21 septembre 1920, c'est bien écrit Rosalie Mercier. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661, Michel Drolet, 3674)

6209 Édouard **Roque** et son jumeau Norbert **Roque,** fils de François Roque et Josephte Frappier, sont nés et ont été baptisés le 29 juillet 1830 à Sainte-Élisabeth de Joliette. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6210 Napoléon **Richard** (Joseph, Adèle Talbot) épouse Marie **Nadeau** (Jean-Baptiste, Marie Beaulieu) le 13 avril 1902 à Lowell, MA, USA. Source : *Registre de Lowell*, MA. (Paul Lessard, 2661, Michel Drolet, 3674.)

6211 Léon **Ouellette** (Achille Ouellette, Eugénie Ouellette) épouse Eugénie **Laforge** (Joseph et Henriette Beaupré) le 2 mai 1910 à St. Ignatius de Sanford, comté York, ME, USA. Source : *Registre de Sanford*, ME, USA. (Paul Lessard, 2661, Michel Drolet, 3674)

6213 Norbert **Thibodeau** (Ferdinand et Olive…) épouse Marie-Emma **Trinque** (Prosper et Marie Branconnier) le 23 août 1896 à Providence, RI, USA. L'épouse de Ferdinand est probablement Olive Lemay. Source : Rootsweb. (André Dionne, 3208)

6214 Jean **Thibaudeau** (Jean-Baptiste et Agathe Ayote) épouse Julie **Fleury** (Antoine et Marguerite Gagnon) le 18 octobre 1842 à Saint-Barthélémy de Berthier. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

6216 Philippe **Proteau** est le fils de Philippe Proteau et Émilie Roy. Son épouse Joséphine **Boivin** est la fille de Samuel Boivin et Marie Cauchon. Philippe Proteau est né le 7 et a été baptisé le 10 juin 1877 à Saint-Roch de Québec; son mariage avec Joséphine demeure introuvable à ce jour. Plusieurs de leurs enfants se sont mariés à Loretteville. Sources : Fonds Drouin, *Registre de Loretteville*. (André Dionne, 3208, Michel Drolet, 3674)

6217 Joseph **Ouvrard** dit **Laperrière** épouse Marie **Trudel** le 2 février 1841 à Sainte-Catherine de Portneuf. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

6218 Raphaël-Louis **Gagné** (Louis et Élisabeth Guérard) épouse Marie-Geneviève **Guion/Dion** (Augustin et Marie-Thérèse Delisle) le 20 février 1792 à Saint-Jean, île d'Orléans. Source : *Répertoire du comté de Montmorency*, p. 128. (Michel Drolet, 3674)

6219 Vital **Bilodeau** (Charles et Charlotte Lacasse) épouse Julie **Quémeneur** dit **Laflamme** (Pierre Kemner dit Laflamme, Élisabeth Labarge dit Geneste) le 19 octobre 1841 à Saint-Gervais de Bellechasse. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

6220 Guillaume **Nadeau** (Jean-Baptiste, Marguerite Allaire) passe un contrat de mariage devant le notaire Louis Turgeon le 2 novembre 1802 avec Charlotte **Bussières** (Pierre, Marie-Josèphe Dallaire). Source : BAnQ, CN2-46. (André Dionne, 3208)

6221 Jean **Lebrun** dit **Carrier** est le fils de Jean-Baptiste Carrier et M.-Brigitte Couture mariés le 21 janvier 1771 à Saint-Charles de Bellechasse. Marguerite Goulet est la fille d'André Goulet marié à Marie-Anne Pilote le 22 novembre 1779 à Saint-Michel de Bellechasse. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

6222 **(En remplacement de la réponse 5609 parue dans *L'Ancêtre* , numéro 297, volume 38, hiver 2012)**
Joseph **Caurrier** épouse Catherine **Robertson** le 12 avril 1880 à Fenelon Falls, comté Victoria, ON. Elle est la veuve de Duncan Robertson décédé le 19 janvier 1878 à Fenelon Falls. Catherine Kennedy est née dans le comté de Glengarry, ON, vers 1835, fille d'Angus Kennedy et Catherine McIntyre. Joseph (Louis Carrier, Angélique Turgeon) est né au Québec en 1846. En 1881, Joseph Currear, 35 ans, habite Fenelon Falls et son épouse Catherine a 45 ans. En 1900, Joseph Courrier, né en août 1846, habite à Stanfold, WI, et Catherine a 67 ans. En 1911, Joseph Correr, né en août 1846, habite Cobalt, ON; on le dit veuf. On trouve une Katherine Currier décédée le 3 septembre 1910 à Cobalt, ON, née en 1828, fille de William Kennedy. Dans le journal de Cobalt en date du 7 septembre 1910, on y lit : Katherine Currier laisse dans le deuil ses deux filles : Mrs McDougall et Mrs Knox, de Liskeard, ON. Il s'agit bien de notre Catherine puisque sa fille Jane Ann Robertson est mariée à Roderick McDougall, et l'autre fille Catherine Robertson est mariée à James Knox et habite Liskeard en 1909. On en conclut donc que Catherine Kennedy est décédée le 3 septembre 1910 à Cobalt, ON. Sources : Divers recensements, Fonds Drouin et divers répertoires. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)

6223 **(En remplacement de la réponse 5711 parue dans *L'Ancêtre* , numéro 297, volume 38, hiver 2012)**
John **Bernard** (Joseph, Adèle [Ida] Legros dit Saint-Pierre) épouse Mary **Dame** (Nazaire, Rosa Dumas) le 26 décembre 1891 à Fichburg, comté Worcester, MA. John est né et a été baptisé Jean-Baptiste le 14 juillet 1864 à Saint-Jude, comté Saint-Hyacinthe. Mary, baptisée Marie, est née le 14 décembre 1874 à Barre Falls, comté Worcester, MA. La mère de Marie, Rose Dumas, serait née à St. Albans, VT. Sources : Fonds Drouin et répertoires USA. (Paul Lessard, 2661)

ENTRAIDE À L'ANCIENNE

100 Pierre **Bacquet** (François Bacquet dit Lamontagne, Anne Philippe) est né le 25 et a été baptisé le 27 février 1687 à La Durantaye de Bellechasse; il est décédé le 4 décembre 1708 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Source : Fichier *Nos Origines*. (André Dionne, 3208)

101 Jean-François **Brassard** dit **Pilote** (Jean-Baptiste Pilote et Dorothée Bissonnet) épouse Marguerite **Normandin** (Jean-Baptiste, Marguerite Paquet-Pasquier) le 10 janvier 1774 à Verchères. Source : Fichier *Nos origines*. (André Dionne, 3208)

102 Pierre-Benjamin **Gervais** (Benjamin Gervaise, Josephte Cheval) épouse Marie-Geneviève **Plouf** (Basile, Angélique Bergeron) le 26 septembre 1807 à Saint-Ours de Richelieu. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

108 Ambroise **Dufour** (Édouard, Adélaïde Levesque) est né et a été baptisé le 27 décembre 1836 à Saint-Pascal de Kamouraska. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

109 Antoine **Roy** dit **Desjardins** (Ignace Roy dit Desjardins, Catherine Paradis) a été baptisé le 20 avril 1811 à Saint-Louis de Kamouraska. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

117 Paul **Terriot** (Claude, Marguerite Cormier) épouse Anne **Hébert** (Pierre, Marie-Josèphe Belou) le 10 juin 1741 à Rivière-aux-Canards, Acadie (Nouvelle-Écosse, à l'ouest de Grand-Pré). Source : *Généalogie des Acadiens*. (André Dionne, 3208)

118 Michel **Cordeau** dit **Deslauriers** (Toussaint, Geneviève Michaud) passe un contrat de mariage devant le notaire Michel Saindon le 7 janvier 1774 avec Charlotte **Thériault** dit **Grand-Maison** Guillot (Jean-Baptiste, Marguerite Thibodeau). Michel Cordeau dit Deslauriers décède le 22 et est inhumé le 24 septembre 1828 à Kamouraska. Dans l'acte, on inscrit époux de Marie-Charlotte Grand-Maison. Sources : Rootweb, Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

120 Napoléon **Pharand** (Julien et Marguerite Besner) est né le 29 et a été baptisé le 30 septembre 1854 à Saint-Jean-Baptiste de L'Orignal, ON. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

122 Joseph **Nadeau** (Charles et Élisabeth Gagné) épouse Marie **Shink** (Georges, Modeste Ayotte) et non Gingue, le 8 février 1808 à Saint-Gervais de Bellechasse. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

123 Basile **Morin** (Basile, Marie-Euphrosie Soucy) épouse Françoise **Bois** (Joseph, Angélique Bertrand) le 7 novembre 1808 à Sainte-Anne-de-La-Pocatière. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

Rédacteur de la chronique : Alain Gariépy.

NOS CONDOLÉANCES

POIRIER, PHILIPPE (1942-2012), époux de dame Bibiane Ménard, est décédé à l'hôpital de L'Enfant-Jésus de Québec le 21 janvier 2012. Il était le fils de feu monsieur Georges-Émile Poirier et feu dame Marie-Luce Duguay.

Bibiane Ménard (3897) est une collaboratrice bénévole de longue date à la SGQ, au centre de documentation Roland-J.-Auger. Elle s'occupe de la section bibliothèque et a été responsable de la chronique *Échos de la bibliothèque* qui a paru dans la revue *L'Ancêtre* pendant de nombreuses années.

À Bibiane Ménard ainsi qu'à ses enfants et leurs conjoints, nous offrons nos condoléances les plus sincères.

COLLOQUE DU 50e

D'hier à demain : vers de nouvelles origines

Lors de la publication du résumé des conférences du Colloque du 50e anniversaire de la SGQ, au numéro 297 de *L'Ancêtre*, page 87 et suivantes, les noms des auteurs des synthèses des allocutions et conférences ont malencontreusement échappé à notre attention. MM. Guy Parent et Louis Richer, respectivement vice-président et secrétaire de la SGQ, ont mis plusieurs heures de travail dans la confection de ce résumé. Qu'ils en soient remerciés, et nous leur offrons nos excuses pour cet oubli.

Jacques Olivier
Rédacteur de *L'Ancêtre*

NOUVEAUX MEMBRES

du 2 novembre 2011 au 6 février 2012

6740	ROBERTSON	Diane	Pintendre
6742	BRUNEAU	Frédéric	Québec
6743	AUDY	France	Québec
6744	FILLION	Michel	Québec
6745	TREMBLAY	Marc-Lorenzo	Saguenay (La Baie)
6746	GÉLINAS	Francine	Québec
6747	GILBERT	Jean-Paul	Québec
6748	PERRON	Germaine	Shannon
6749	BOUCHER	Suzanne	Charny
6750	MONGEAU	Raymond	Boischatel
6751	LAQUERRE	Marcelle	Québec
6752	LEMAY	Diane	Saint-Nicolas
6753	BEAULIEU	Nicole	Nicolet
6754	DUCHARME	Carmen	Salaberry-de-Valleyfield
6755	LABRECQUE	Lise	Saint-Jean-sur-Richelieu
6756	BÉLANGER	Jacqueline	Québec
6757	BOUCHARD	Bernard	Saguenay (Chicoutimi)
6758	DION	Jacques	L'Ancienne-Lorette
6759	LAMBERT	Dominic	Québec
6760	LAMONTAGNE	Gilles	Québec
6761	ROUTHIER	Julie	Québec
6762	VEILLEUX	Michelle	Saint-Augustin-de-Desmaures
6765	BEAUPRÉ	Ghislain	Deschambault
6766	CHARLAND	Margueritte	Québec
6767	LAFONTAINE	Daniel	Québec
6769	LESSARD	Germaine	Lac-Etchemin
6770	PICHÉ-NADEAU	Katherine	Saint-Jean-Chrysostome

POUR NE PAS PERTURBER LE DERNIER REPOS DE JACQUES FORTIN

Dans *L'Ancêtre* numéro 297, hiver 2012, ***Jacques Fortin : un pionnier de Petite-Rivière-Saint-François***, à la toute fin du texte, page 114, il a été publié que l'ancêtre Fortin a « probablement » été inhumé dans l'église, ce qui n'est pas le cas. J'ai eu la confirmation qu'il avait été inhumé dans le cimetière. Ce fait est important pour la suite des choses. Cette information fait partie d'une suite d'événements concernant notamment certains membres de cette lignée de la famille Fortin. En somme, la convention selon laquelle l'ancêtre Fortin devait être inhumé sous l'église n'a vraisemblablement pas été respectée. Ma recherche touchait plusieurs autres générations de cette lignée, et ce détail de l'inhumation n'est pas anodin dans l'histoire de la présente famille Fortin.

Stéphane Côté

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 $
pour les non-membres

1. **Le mercredi 21 mars 2012**
   Conférencier : Gilles Cayouette, généalogiste
   Sujet : *Une gestion méticuleuse des registres paroissiaux.*

2. **Le mercredi 18 avril 2012**
   Conférencier : Martin Fournier, historien et romancier
   Sujet : *Pierre-Esprit Radisson.*

3. **Le mercredi 16 mai 2012**
   Assemblée générale de la Société de généalogie de Québec.
   ** Changement de lieu, voir la convocation à la page 155.*

Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Lundi, mardi et vendredi		**fermé**
Mercredi	14 h 30 à 20 h 30	
Jeudi	9 h 30 à 20 h 30	
Samedi	9 h 30 à 16 h 30	**fermé le 1er samedi du mois**
Dimanche	9 h 30 à 16 h 30	

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque et Archives nationales Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi	9 h à 17 h
Mercredi et jeudi	9 h à 21 h
Samedi et dimanche	9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et audiovisuelles.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h